

Revue semestrielle

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

RECHERCHE

PUBLICATIONS

MANIFESTATIONS



NOV 2025

50

ISSN 3036-9460

Faculté de médecine | Université de Tours

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Revue semestrielle publiée par la Faculté de médecine de l'Université de Tours

Directeur de la publication : **Denis Angoulvant**, Doyen de la Faculté de médecine de Tours.

Comité de rédaction

Rédactrice en chef : **Jacqueline Vons**, Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours
Rédacteur en chef : **Stéphane Velut**, Faculté de médecine de Tours

Rédactrice adjointe : **Élise André**, médecin généraliste, Langeais

Correspondant(e)s : **Antoine Drizenko**, Faculté de médecine, Université de Lille | **Violaine Giacomotto-Charra**, directrice du Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Johan Pallud**, Faculté de médecine, Université Paris Cité | **Jérôme van Wijland**, Bibliothèque Académie nationale de Médecine, Paris.

Conception graphique : **Alexandra Louault**, Université de Tours

Mise en ligne : **Annabelle Broussard**, Faculté de médecine de Tours

Conseil scientifique : **Évelyne Berriot-Salvadore**, Université Paul Valéry, Montpellier | **Anne Bouscharain**, Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Michel Caire**, Psychiatre des Hôpitaux de Paris honoraire, docteur en histoire | **Michèle Clément**, Université de Lyon 2 | **Christophe Destrieux**, Faculté de médecine de Tours | **Philippe Guillet**, médecin, docteur en histoire (EPHE) | **Magdalena Kozluk**, Université de Łódź, Pologne | **Igor Maldonado**, Faculté de médecine de Tours | **Pauline Saint-Martin**, Faculté de médecine de Tours | **Hervé Watier**, Faculté de médecine de Tours | **Geneviève Xhayet**, Université de Liège.

La revue est parrainée par :

Catherine Barthélémy, Faculté de médecine de Tours, Présidente honoraire de l'Académie Nationale de Médecine,
Patrice Diot, Faculté de médecine de Tours, Académie Nationale de Médecine,
Yvon Lebranchu, Faculté de médecine de Tours, Académie Nationale de Médecine,
Alain Cabanis, président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine (F), Académie Royale de Médecine de Belgique.

 lescarnets.medecine@univ-tours.fr



ECOLE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

 université
de TOURS } Faculté de médecine

SOMMAIRE

4 ÉDITORIAL

RECHERCHE

5 LES LIEUX DE SOINS POUR ENFANTS : AUX ORIGINES DU CENTRE PÉDIATRIQUE GATIEN DE CLOCHEVILLE DE TOURSFIG

- 6 Avant-propos
Catherine Barthélémy
- 8 L'Asile Gatien de Clocheville et ses donateurs, au fil de l'histoire.
La philanthropie au service de l'enfant
Isabelle Girard & Jacqueline Vons

- 42 L'Asile Gatien de Clocheville.
Une architecture au service des enfants.
Valentin Maisons

- 60 Le mobilier original de l'Asile Gatien de Clocheville (1884-1904).
Histoire d'une redécouverte
Isabelle Girard

PUBLICATIONS

- 80 L'hôpital pour enfants de Bordeaux
Jacques Battin

- 98 Pourquoi une salle de l'Hôpital Général de Tours
au nom de Fulbert Berton ?
Hervé Watier

ÉDITORIAL



L'histoire des hôpitaux pour enfants est un champ de recherches encore relativement peu exploré, alors qu'elle touche le cœur même des disciplines et des métiers des soignants qui ont accompagné le développement de ces lieux, qui les font vivre aujourd'hui et où ils se forment pour demain. Qu'elle soit ancienne ou récente, liée à un pouvoir public ou au mécénat privé, l'histoire de chacune de

ces institutions pour enfants est unique et singulière. La retracer ne revêt pas qu'une importance médicale mais aussi sociale. À une époque où la communication tous azimuts laisse la parole à ceux qui hurlent (politiques, influenceurs, polémistes, ...) et qui recueillent le plus de *followers* sur les réseaux dits « sociaux », les enfants, eux, n'ont pas voix au chapitre. Ils regardent, écoutent, perçoivent sans comprendre toujours, et posent souvent les bonnes questions. Mais c'est toujours en silence qu'ils meurent dans les conflits, souffrent dans certaines familles et ailleurs, ou sur un lit d'hôpital. C'est Montaigne, maire de Bordeaux, qui au XVI^e siècle, prit les premières mesures municipales de protection infantile en obligeant les institutions charitables à rendre compte à la jurade (municipalité) du sort des enfants qui leur étaient confiés. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'Asile Gatien de Clocheville fut l'œuvre de donateurs privés qui le léguèrent à la Ville de Tours. Cette singularité a fait l'objet du dossier présenté ici, résultant d'échanges pluridisciplinaires auxquels ont participé des archivistes et des bibliothécaires, des géographes et des historiens de la médecine, des médecins aussi, soucieux de connaître pour comprendre. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur enthousiasme, leur implication.

C'est donc une histoire à construire ensemble, à laquelle nous vous convions ; nous désirons aussi y associer le souvenir amical de Jean-Paul Pittion, décédé le 2 novembre 2025, *Fellow* du Trinity College de Dublin, Professeur au Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours : jusqu'à sa retraite en 2007, il y a élaboré et dirigé les axes d'études et de recherches pour l'histoire d'une médecine humaniste.

*La rédaction
Jacqueline Vons et Stéphane Velut*

LES LIEUX DE SOINS POUR ENFANTS

AUX ORIGINES DU CENTRE PÉDIATRIQUE

GATIEN DE CLOCHEVILLE DE TOURS



Fig. 1. Entrée de l'asile Gatien de Clocheville, rue de Courset, Tours
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tours_-_asile_Clocheville.jpg

Avant-propos

*Catherine Barthélémy,
Présidente honoraire de l'Académie nationale de médecine,
Professeur honoraire de la Faculté de médecine de Tours,
Membre de l'Académie de Touraine*

« *Clocheville, à Tours, premier hôpital pédiatrique de France à remplacer la blouse blanche pour rassurer les enfants ...* »

Le journal *La Nouvelle République* du jeudi 9 octobre 2025 commente cette petite révolution dans le monde médical : « *550 soignants de notre hôpital pédiatrique revêtiront des blouses colorées ornées de motifs qui plaisent aux enfants, les blouses blanches étant, depuis le plus jeune âge de petits patients, associées à la peur d'avoir mal...* ».

Une fois de plus, notre hôpital Clocheville, véritable joyau de la médecine française, innove : l'enfant malade est au cœur d'un système performant, à la pointe de l'innovation en médecine et au service, sans limite, de nos petits concitoyens. L'histoire de ce centre stratégique pour notre région et pour notre pays, site exceptionnel d'une médecine de pointe pour les « moins de 15 ans », mérite d'être mieux connue.

À l'initiative de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine, et de sa présidente, une série de rencontres et de publications sur l'histoire marquante du Centre pédiatrique Gatien de Clocheville est envisagée. Les textes inédits publiés aujourd'hui ont été présentés en conférence publique le 10 octobre 2025 et renouvellent notre connaissance des origines de l'Asile, aussi bien l'œuvre des donateurs philanthropes que l'histoire d'un projet architectural conçu et réalisé pour soigner au mieux les enfants.

Au fil des pages de l'ouvrage que Marie-Françoise Sassier a consacré à Émile Aron, *La mémoire d'un siècle*, nous saisissons la pertinence, l'engagement et la générosité de celles et ceux qui ont fortement influencé l'évolution de la

médecine et son enseignement dans notre ville, dans notre région, dans notre pays. Du guérisseur qu'il fut, le médecin moderne devient hygiéniste, préférant « préserver la santé de ses malades plutôt que de soigner leurs maladies ».

Il en est ainsi à l'hôpital de Tours. Le rattachement de l'asile Gatien de Clocheville à l'hôpital des adultes a permis une complète réorganisation des services de pédiatrie et des aménagements spécifiques conçus par le Professeur Georges Desbuquois, titulaire de la chaire de clinique médicale infantile. Sous son impulsion, un lactarium est organisé à la crèche de l'hôpital Bretonneau, lactarium bientôt transféré à l'hôpital Clocheville. À ces projets est associé un très illustre pédiatre parisien, le Professeur Robert Debré, qui venait régulièrement en voisin depuis Vernou-sur-Brenne pour des présentations et discussions de clinique pédiatrique. Le Professeur Robert Debré, fondateur de l'hôpital des Enfants malades à Paris, a imposé la pédiatrie comme nouvelle spécialité médicale.

À l'écoute des patients, experts dans la conduite de l'examen médical et de l'enseignement au lit du malade, ces grands médecins, que j'ai eu l'honneur de connaître en tant qu'externe des hôpitaux de Tours, respectaient l'enseignement de notre éminent Pierre Fidèle Bretonneau :

Observer, regarder, voir et revenir, se pencher sur le malade et avant de s'en aller, le revoir encore.

Consigne dans la tête et le cœur de tous les élèves médecins formés ces dernières décennies à la Faculté de médecine et à l'hôpital de Tours... Plus qu'une consigne... un engagement, un serment !



Photo H. Lardy (2025)

L'Asile Gatien de Clocheville et ses donateurs. La philanthropie au service de l'enfant

*Isabelle Girard
Jacqueline Vons*

◊ *Introduction*

Les dons et les legs patrimoniaux sont une pratique ancienne dans l'histoire hospitalière, dont on trouve de nombreux témoignages dans les testaments : sous l'Ancien Régime, disposer de ses biens ou d'une partie de ceux-ci en faveur d'une communauté religieuse ou soignante constituait l'acte ultime de vie pour assurer le salut de son âme¹, remplir son devoir de charité envers les pauvres, préserver éventuellement la mémoire du donateur parmi les vivants. Même si des ordres religieux ont continué à être associés aux soins, les événements de 1789 et du premier Empire ont modifié la vision générale de l'établissement hospitalier pour l'inscrire dans un tissu urbain, dépendant d'une administration civile et laïque.

Les établissements spécialisés dans les soins pour enfants n'étaient pas -et ne sont toujours pas- nombreux. C'est à Paris que de la fusion de l'hospice de la Charité (rue de Sèvres) et de la Maison nationale des Orphelines² naquit le premier site en Europe réservé exclusivement à l'hospitalisation des enfants, sous le nom d'Hôpital des Enfants malades, créé le 8 mai 1802 ; accueillant 2229 enfants dès 1802-1803 avec 300 lits, il comptait 528 lits en 1810, 568 lits en 1848 et près de 700 lits en 1909³. À Tours, les aumônes de l'Ancien Régime, destinées principalement aux nourrissons et petits enfants abandonnés,

1 Lafage 2007 : 225-248. DOI : <https://doi.org/10.3406/xvi.2007.926>

2 L'Hospice de la Charité a été créé en 1778 par Suzanne Necker (épouse du contrôleur général des finances de Louis XVI) ; la Maison nationale des Orphelines avait succédé à la Maison royale de l'Enfant-Jésus, ouvrage créé en 1751, réservé aux indigentes de la paroisse.

3 Baroni 2012 ; Beauvalet-Boutouyrie 2003 : 487-498, www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_2003_num_22_4_2334

avaient progressivement été rattachées à l'hôpital de la Charité et absorbées dans la fusion hospitalière réalisée en 1802⁴. Les enfants malades étaient hospitalisés dans le quartier des femmes.



Fig. 2 Portrait de Gatien de Clocheville à 14 ans, [vers 1848]
(FRAC37261, Legs Clocheville, daguerréotype © Archives municipales de Tours, 2016).

4 Maisons 2023 : 52-65. <https://med.univ-tours.fr/version-francaise/la-faculte/vie-de-la-faculte/histoire->

Le 9 juin 1881 est célébrée l'inauguration d'un nouvel établissement hospitalier tourangeau destiné aux enfants pauvres et malades, l'Asile Gatien de Clocheville, en présence de Louise Pauline Malet de Coupigny, comtesse de Clocheville qui, selon les termes de son testament rédigé en 1869, déclare léguer l'établissement à la ville de Tours après sa mort⁵. Cet asile, écrit-elle, est fondé pour réaliser le dernier souhait exprimé par son fils Gatien de Clocheville, atteint de phthisie et décédé en 1853, à l'âge de 19 ans (fig. 2).

◊ Comment interpréter ce don ? Pourquoi Tours ?

Ce legs s'inscrit dans une démarche particulière, indépendante de l'existence d'établissements religieux existant à Tours à cette époque (clinique Saint-Gatien par exemple fondée en 1805), il implique une gestion financière et matérielle sur le long terme, qui va faire intervenir des soignants, du personnel administratif, pour assurer sa perennité dans un avenir incertain..., un legs d'autant plus remarquable que ni la comtesse ni les donateurs qui lui succédèrent ne sont originaires de Tours et n'ont d'attache avec des familles tourangelles.



Fig. 3 Portrait de la Comtesse de Clocheville
Milieu XIX^e siècle (FRAC37261, Legs Clocheville2, Album de la comtesse)



Fig. 4 Portrait du Comte de Clocheville
Milieu XIX^e siècle (FRAC37261, Legs Clocheville2, Album de la comtesse)

5 Louise meurt le 14 février 1884. [Acte de décès \(avec date et lieu de naissance\) à Tours, n° 207, vue 53/364, \[archive\]](#). Le testament daté de 1869 et ses sept codicilles sont déposés au rang des minutes de Me Faucheux dès le lendemain, 15 février. Il n'en subsiste que des copies ultérieures rédigées à l'occasion des règlements successifs du legs, dans un document confidentiel écrit par le notaire René Faucheux (30 mars 1894). Tous les actes de ce notaire (qui a exercé de 1869 à 1899), comme ceux de ses prédécesseurs et successeurs, ont été détruits lors de l'incendie provoqué par le bombardement de l'artillerie allemande du 19 juin 1940, qui a vu disparaître tous les édifices du haut de la rue Nationale. Désormais Faucheux 1894. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5524724t/f51.item.textelimage>

Première donatrice, Louise Pauline Malet de Coupigny, comtesse de Clocheville

Née le dimanche 29 fructidor an XII (16 septembre 1804)⁶, à Courset, dans le Pas-de-Calais, Louise Pauline Malet de Coupigny⁷ (fig. 3) avait épousé Julien Oudard de Clocheville (1794-1879), originaire de Forest-Montiers (Abbeville, dans la Somme) le 17 juin 1828 (fig. 4). Deux premiers enfants naquirent, l'un en 1830 à Paris, le deuxième en 1832 à Boulogne-sur-Mer, aucun n'a survécu⁸. C'est au cours d'un séjour en Touraine, pour des motifs encore ignorés, qu'un troisième enfant, prénommé François Oudard Fortuné Gatien, naquit le 11 octobre 1834, à une heure du matin, au domicile de ses parents rue de la Scellerie, selon la déclaration faite par son père, dit « propriétaire », le 14 de ce mois et contresignée par Alexandre Jules de Lonjon, élève en médecine, âgé de 21 ans, demeurant rue Royale, et Louis Tonnellé, docteur en médecine, 38 ans, demeurant rue de la Guerche⁹.

Est-ce au cours de ce séjour ou plus tard que la comtesse se lia d'amitié avec Pauline Riffault, épouse Tonnellé (1810-1862), comme le souligne le notaire Faucheux, rappelant le temps « lorsqu'elles habitaient ensemble saint-Cyr » ?¹⁰. Une lettre de Gatien, âgé de 9 ans, adressée à son père, montre que les deux femmes se connaissaient et fréquentaient les mêmes milieux tourangeaux :

Mon cher papa,

Nous avons reçu vos deux lettres. elle nous annoncent la maladie de notre ami d'Herlen. Hier quand nous avons eu lu cette nouvelle nous n'avons pas pu continuer

6 https://archivesenligne.pasdecalaix.fr/v2/ad62/visualiseur/etat_civil.html?id=381144273- 5MIR 251/2 Courset

7 Fille de Fortuné Louis Malet de Coupigny (1778-1833) et de Pauline Dumont de Courset (1779-1837), elle-même petite-fille du grand botaniste, le baron Courset (1716-1777), conseiller du Roi.

8 Un fils prénommé Gustave était né à Paris le 20 mars 1830, 12e arr. Archives de Paris, V3E/N821, fiche naissance, *Fichiers de l'état civil reconstruit* image 6, décédé en ? ; un deuxième enfant né à Boulogne-sur-Mer le 21 juillet 1832 est déclaré n'avoir vécu qu'une demi-heure. *Archives départementales du Pas-de-Calais*, registre des décès de Boulogne-sur-Mer [1825-1833, 5](#) MIR 160/47, vue 1090/1309. <https://gw.geneanet.org/hwatier>

9 Acte de naissance de Gatien : https://archives.touraine.fr/ark:/37621/2wk7drz4b913/e1a885da-0489-4e01-bd03-312cacbb948f_p_186. Le nom de rue Royale (1816) fut remplacé par celui de rue Nationale par une délibération du Conseil municipal de Tours du 30 mars 1883 ; la rue de la Guerche était le nom de la portion sud de l'actuelle rue Marceau. Voir <https://partours.univ-tours.fr/lieu/les-rues/>

10 Faucheux 1894, p. 38.

notre diner, cà nous a coupé l'appétit dites lui bien comme nous avons été tourmentés de savoir qu'il était malade. S'il n'a pas de médecin, dites à Mr Désiré d'y aller. Dites à notre ami que je suis bien fâché de savoir que sa maladie est si grave car ne sachant ce qu'il avait j'espérais qu'il pourrait venir à Tours pour reprendre des forces, et que si dans quelque temps il peut venir nous avons de quoi le loger donnez nous toujours de ses nouvelles nous espérons qu'elles serons de meilleures en meilleures. maman et moi nous portons bien. Je continue à manger mon appétit et à sortir à pied le matin et en voiture dans l'après-midi. Nous avons été hier avec madame Tonnellé en voiture sur les bords du Cher, nous avons fait 3 lieux là nous sommes descendus pour voir le château de madame des bassains de Richemont, c'est

(verso)

nouvellement bâti dans le stile gothique nous avons examiné toute la maison depuis la cave jusqu'au grenier. Ce qui est le plus drôle c'est que l'escalier d'honneur est (en) bois et pareil à celui du pont de briques qui conduit (du) corridor à la cuisine. Il y a une vieille chapelle avec de beaux vitraux et une tribune peinte délicieusement. Bien des compliments à ces dames de lantivy et à tous mes amis

adieu cher papa , je vous embasse bien tendrement.Black à présent saute la barrière
parfaitement.

J'embrasse Adrien

Gatien de Clocheville

ce jeudi 6 avril à 2 heures une minute¹¹

Des événements postérieurs ont également pu rapprocher les deux femmes. Toutes deux ont en effet eu à déplorer la mort d'un fils, et toutes deux ont tenu à assurer le souvenir de son nom. Alfred Tonnellé, âgé de 27 ans, meurt en 1858, à la suite d'une fièvre typhoïde, cinq ans après Gatien de Clocheville. En 1862, Pauline Tonnellé meurt, en faisant d'importantes donations à la Ville de Tours, et en prévoyant dans son testament la fondation de la maison des apprentis de Saint-Cyr qui s'ouvre en 1868¹².

11 *Archives municipales de Tours*, Legs Clocheville 445. La lettre est datée du 6 avril, l'année ne peut être que 1843. Gatien a donc 9 ans. Nous avons respecté l'orthographe et l'absence de ponctuation. La lettre fait allusion à une visite du château appartenant à Paul Panon Desbassyns de Richemont (1809-1875), maire de Saint-Avertin, président du Conseil général d'Indre-et-Loire, député d'Indre-et-Loire (1852-1859), sénateur du second Empire ; ce château, acheté le 9 mars 1832 par Philippe Panon Desbassyns de Richemont, le père de Paul, est connu ensuite sous le nom de château de Cangé.

12 *Archives départementales d'Indre-et-Loire*, Fonds de la Maison des Apprentis Tonnellé (1868-1958) : 33 J 14. Propriétés de la famille Tonnellé : titres de l'Aupinière à Saint-Cyr-sur-Loire, actes notariés avec mention de la donation faite à la ville de Tours pour la fondation d'une maison d'apprentis, extraits des minutes du greffe de la justice de paix de Tours-nord, inscriptions hypothécaires (<https://archives.touraine.fr/media/a69d47dc-ed84-4f24-9e9e-7580cb967b4d.pdf>) ; voir aussi Bosseboeuf 1924.

Mais ces donations peuvent s'expliquer par les liens très forts de la famille Tonnellé avec la ville de Tours. Louis Tonnellé (1803-1860), le mari de Pauline, décédé avant elle, avait été médecin et chirurgien chef de l'hôpital de Tours, directeur de l'École de médecine de Tours ; son fils, Alfred Tonnellé, avait été très lié avec la famille des Mame, bien connue à Tours ; Pauline elle-même habitait encore à Saint-Cyr le domaine de la Galanderie¹³.

Le don posthume à la ville où l'on est né ou dans laquelle on a vécu semble être un usage régulier. Ainsi, lorsque le père de Gatien, Julien Oudart Duquesne, comte de Clocheville, meurt à Paris, le 5 avril 1879, à l'âge de 84 ans, c'est à la ville de Boulogne-sur-Mer, d'où sa famille est originaire, qu'il lègue ses biens¹⁴, en stipulant un legs particulier pour l'hôpital Saint-Louis de Boulogne en souvenir de son fils, à charge pour l'établissement de fonder une annexe de 50 lits pour soigner les malades pauvres de Boulogne et des cantons avoisinants¹⁵.

Fig. 5
Chapelle funéraire de la famille de Clocheville,
cimetière de Saint-Léonard, 2025.
© Commune de Saint-Léonard,
Pas-de-Calais



13 C'est au retour d'un voyage dans les Pyrénées avec la famille d'Alfred Mame qu'Alfred Tonnellé (1831-1858) mourut de fièvre typhoïde. Il laissait des *Fragnets sur l'art et la philosophie* que Guillaume-Alfred Heinrich (1829-1887) publia à titre posthume chez Mame à Tours, ainsi qu'un journal de voyage, *Trois mois dans les Pyrénées et dans le midi en 1858*, éd. Mame, 1859. Sur Heinrich, germaniste brillant, précepteur dans la famille des Tonnellé, qui deviendra doyen de la Faculté des lettres de Lyon, voir D. Saint-Pierre *Dictionnaire historique des Académiciens de Lyon*, <https://academie-sbla-lyon.fr/Dictionnaire/entree/160>

14 Parmi lesquels le château de Pont de Briques, acheté par son père François Oudart Duquesne de Clocheville en 1810. <https://www.archivespasdecalaix.fr/Decouvrir/Un-document-a-l-honneur/Le-chateau-de-Pont-de-Briques-un-quartier-general-de-Napoleon-1er> ; voir Daudry 1983 : 468 ; *Boulogne-sur-mer et région boulonnaise*, I, 1899 : 566. <https://lillonum.univ-lille.fr/s/lillonum/ark:/72505/g011404804297v3lhrg>

15 La première pierre de l'établissement fut posée le 28 juillet 1884, son inauguration eut lieu le 30 juillet 1887. Cf. Base Mérimée IA62000336.

Si ces exemples de philanthropie ont pu inspirer le geste de Madame de Clocheville, dans un contexte urbain de paupérisation croissante, il n'en reste pas moins que les conditions du legs à Tours sont ici totalement différentes des donations et des œuvres de bienfaisance que nous pouvons rencontrer ailleurs, puisque ses séjours à Tours, peut-être dictés par l'état de santé de Gatien, ne semblent pas permanents, et ont en tout cas cessé à partir de l'entrée de l'enfant au Collège royal de Bourbon (futur lycée Condorcet). C'est à Paris aussi que Gatien de Clocheville mourut, au domicile de ses parents, 10, rue du marché d'Aguesseau (aujourd'hui rue d'Aguesseau), le 31 octobre 1853¹⁶, et c'est au cimetière de la paroisse de Saint-Léonard, près de Boulogne-sur-Mer, dans la chapelle construite à cet effet¹⁷, qu'il est enterré, et où sa mère demandera à être également inhumée (fig. 5).

Rien ne semblerait donc justifier un attachement particulier à Tours, sinon cette phrase du testament olographique de la comtesse, dans laquelle elle mentionne expressément les raisons pour lesquelles elle teste en faveur de Tours (fig. 6) :

J'ai choisi la ville de Tours pour recevoir lesdits legs parce que j'ai eu le bonheur d'y mettre au monde mon bien-aimé Gatien, et parce que ce cher enfant a désiré, avant de remettre son âme à Dieu, que j'y érige un hôpital destiné à recevoir les pauvres enfants malades¹⁸.

16 Archives de Paris, acte de décès n° 393, 8^e arr., préfecture du dépt de la Seine. <https://archives.paris.fr/arkothèque/visionneuse/visionneuse.php>, image 28.

17 La chapelle était décorée de fresques intérieures peintes par Alexandre Hesse. Cf. Base Mérimée IA00062569.

18 Testament rédigé le 13 juillet 1869, à Paris, dans son appartement au 19, rue de la Ville-l'Évêque, voir Faucheux 1894, p. 48. L'abbé Deguerry, curé de la paroisse de la Madeleine à Paris, n'avait pas tenu un autre discours lorsqu'il avait rappelé publiquement, dans son homélie prononcée lors des funérailles, les dernières paroles du jeune homme s'adressant à sa mère : « C'est à Tours que vous avez eu un instant de bonheur ; je vous demande d'y faire construire un hôpital pour les enfants pauvres et malades ». *Journal des débats politiques et littéraires* | 1853-11-15.

Ville de Tours
Asile Gatien et Clocheville

Légs de Madame de Cloterville.

*Extrait des testament et codiciles de
Madame la Comtesse de Clocherille, née
Louise Pauline de Malet de Coupigny.*

1. Testament du 3 juillet 1869.

"Je donne et lègue à la ville de Tours,
chef-lieu du Département d'Indre-et-Loire,
aux conditions ci-après indiquées.⁽¹⁾

La ville de Tours ne recueillera ces legs qui à la condition expresse d'en employer l'importance à la création et à l'entretien dans l'hôtel de la Cour des Pères et dans la petite maison y attenant, immeubles que j'aurai achetés dans ce but unique, d'un hôpital pour les enfants pauvres et malades de l'âge de quatre ans à vingt ans. Je désire que les sœurs de Saint Vincent de Paul en aient autant que cela sera possible, l'administration intérieure, sous la Direction d'un comité nommé par la ville de Tours et qu'elle se composera de personnes notables. Ce comité choisira chaque année, un ou plusieurs médecins pour le service médical de l'hôpital ; il nommera et révoquera tous employés, fixera les traitements et salaires et généralement toutes les dépenses de l'établissement. Il réglera le mode d'explotation des biens de la fondation, passera tous baux, soit de gré à gré, soit avec enrichement, pour une durée qui n'excédera pas douze ans.

1. L'Hotel de la Cour de Roi et un des plus beaux. 2. Le Bousquier de : Freycy, Boubert et Montebello
et une partie de la Cale. 3. Bousquier, porté à 110000⁰ par le critique du 18 décembre 1883, n° 9
de la critique (critique de l'époque 1884). 4. Le porteur de la Franche, sous le nom d'un peu
de Chambord. 5. Un bousquier morte au Pérou. (critique de l'Amsterdamer 1882.)

Fig. 6 Extrait du testament holographique de la comtesse de Clocheville, 1892 (FRAD037, Hdépôt4/N15)

Après les dons d'usage, récompensant les personnes à son service, et en particulier Mademoiselle Patou, sa femme de chambre restée près de quarante ans à son service, la comtesse lègue à la Ville de Tours son hôtel de la Cour-des-Prés, au 47 du boulevard Béranger, acheté en 1856, avec une petite maison attenante, acquise en 1860, ainsi que plusieurs domaines dans le Pas-de-Calais (domaines de Frencq, Teubersent, Heurtevent, Morchies, Dalles), une somme de 300 000 francs, dont la Ville jouira après son décès, à des conditions précises :

La Ville de Tours ne recueillera ces legs qu'à la condition expresse d'en employer l'importance à la création et l'entretien dans l'hôtel de la Cour des Prés et dans la petite maison y attenant, immeubles que j'ai achetés dans ce but unique, d'un hôpital pour les enfants pauvres et malades, de l'âge de quatre ans à vingt ans. Je désire que les sœurs de Saint-Vincent de Paul en aient, autant que cela sera possible, l'administration intérieure sous la direction d'un comité nommé par la Ville de Tours. Je veux qu'au-dessus de la porte [...], il soit posé une inscription ainsi conçue : Cet hôpital a été fondé pour les enfants pauvres et malades selon le vœu exprimé par Gatien de Clocheville, décédé à l'âge de dix-neuf ans¹⁹.

Sept codicilles successifs rédigés entre 1880 et 1884 insistent sur le fait que la Ville n'entrera en possession des legs immobiliers et mobiliers qu'après son décès ; jusqu'à cette heure, le vicomte Gaston Henri Paillhou, ami d'enfance de Gatien de Clocheville, seul légataire universel depuis le décès du comte de Clocheville (en 1879), en aura l'usufruit, jouissant de leurs revenus et supportant les charges y afférant²⁰.

Cette volonté affirmée de mettre en avant le souvenir individuel d'une période heureuse, en-dehors de tout lien avec l'histoire de Tours, est une première singularité dans la fondation de l'hôpital Clocheville. La désignation de l'usufruitier n'est pas moins intriguante.

¹⁹ Des copies seront annexées avec celles du testament initial, voir Faucheux 1894.

²⁰ Codicille du 14 décembre 1880, Faucheux 1894, p. 53 ; codicille du 2 avril 1881, Faucheux 1894, p. 54-56 : Gaston Paillhou y est également nommé président du comité à vie de l'asile.

Deuxième donateur, le vicomte Gaston Henri Paillhou

Comme pour la comtesse de Clocheville, rien dans l'ascendance de Gaston Henri Paillhou ne le prédisposait à devenir un donateur de l'hôpital pour enfants de Tours. Originaire d'une famille noble de l'Allier, lui-même était né à Paris, au 83 rue de Sèvres, au domicile de ses parents, le 14 novembre 1831 ; son père, Louis Paillhou (1786-1863), ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, nommé baron d'Empire en 1813, avait poursuivi sa carrière militaire après la Restauration qui avait confirmé son titre et l'avait fait vicomte en 1823²¹. Sa mère était une nièce du général de Courtais, Marie Jeanne Charlotte du Breuil de la Brosse (1808-1840)²², originaire de Lavault-Sainte-Anne, où elle était propriétaire de plusieurs domaines et châteaux²³.

Les circonstances exactes dans lesquelles Gaston fit la connaissance de Gatien de Clocheville à Paris restent obscures. C'est probablement de cette époque que date son portrait peint par Alexandre Hesse (1806-1879) en même temps que ceux de Gaston Paillhou et de la comtesse, conservés dans l'ancienne Résidence du Centre pédiatrique Clocheville [figs. 7, 8, 9, 10]. Selon le prologue du testament olographe de Gaston Paillhou, les deux mères, toutes deux de famille noble, étaient amies :

Madame la générale Paillhou mourut prématurément en recommandant son fils à son amie. Le jeune de Clocheville et le jeune Paillhou reçurent la même éducation et la même instruction, ils vécurent comme deux frères, d'autant plus que le Général Paillhou toujours loin de chez lui par les exigences du service militaire n'avait que fort peu de temps à consacrer à son fils et (après le remariage de son père), son fils vécut de plus en plus éloigné de lui²⁴.

21 Un arrêté de 1864 accorde à Gaston le titre de vicomte à la suite du décès de son père (*Archives nationales*, BB/29/1056 page 248), avec ses rentes, et rappelle les deux actes de 1823 (BB/29/973 page 283), ainsi que les armoiries D'azur, au chevron d'argent rompu à dextre, accompagné en chef de quatre étoiles aussi d'argent posées de face, et en pointe d'un lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules (BB/29/1078 page 260).

22 Acte de mariage [AN ET-LXXIX-586] 2 mai 1827. - Paris (Paris, France) - Archives notariales - Chaulin Isidore François (Liasses) | 01/03/1827 - 30/04/1827.

23 Selon Alain Garric (généanet), il aurait eu un frère ainé né en 1828, mort en 1829 : autre similitude avec Louise de Clocheville ?

24 *Archives municipales de Paris* : mariage avec Philiberte Mellet Mandar en 1849. [AD75 Mayet T173] - Paris (Paris, France) - Etat civil reconstitué de Paris, collection Mayet | 1795 – 1862, p. 147.



Fig. 7, 8, 9, 10 *De gauche à droite* : Gatien de Clocheville en mousquetaire, Gatien de Clocheville, Gaston Paillhou, Madame de Clocheville. © Centre pédiatrique Clocheville, 2025.

Après la mort de Gatien, de trois ans son cadet,

le jeune Paillhou qui perdit bientôt son père remplaça son camarade et son ami au foyer de Clocheville. Monsieur le Vicomte Paillhou vécut donc avec M. et Mme de Clocheville, devint en quelque sorte leur fils adoptif et ne les quitta jamais²⁵.

En 1880, après le décès de sa grand'tante, veuve du général de Courtalais, le vicomte hérite de biens très importants sur la commune de Doyet, qui s'ajoutent aux terres et aux domaines qui lui viennent de sa mère. Célibataire et sans enfant, devenu immensément riche par le jeu des alliances et des successions du côté maternel, Gaston Paillhou fait figure de bienfaiteur dans son pays natal. Il fait don de l'ensemble de ce patrimoine, ainsi que d'une somme de 900 000 francs-or à la commune de Lavault-Sainte-Anne, à charge pour elle d'employer

25 Faucheu 1894, *Prologue*.



le legs à aménager dans le château de la Brosse agrandi ou reconstruit, l'hôpital « de la Charité » pour les pauvres malades, comprenant un « service spécial pour les enfants, un asile pour les petites filles et un orphelinat agricole pour les petits garçons » dans les dépendances du château, et, s'il reste des fonds, un « Refuge » pour soulager les enfants incurables²⁶.

Mais c'est un autre château, également hérité de sa mère, le château de la Souche (fig 11, 12, 13), que le vicomte fait représenter en médaillon sur une des verrières de l'hôtel Grillet à Tours qu'il achète en 1882, et où Madame de Clocheville réside lors de ses séjours à Tours²⁷. Le château se présente sous la forme d'un bâtiment à corps carré, avec deux cheminées hautes de part

26 Sur la mise en œuvre des legs à Doyet et à Lavault-Sainte-Anne, voir Malleret 2004 : 1-4 ; Château 2012 ; Michard 2025, <https://amis-de-montlucon.com/24239-2/>. La conception fut confiée à M. Hardillon (sic), un architecte de Tours, mais l'inauguration n'eut lieu qu'en juin 1913 en présence du préfet de l'Allier, cf. *La Montagne* 17/11/2017 : « La riche histoire de l'hôpital de La Charité » : <https://www.lavault-ste-anne.fr/patrimoine-bati-mairie-lavault-saint-anne-03-allier>

27 Le château de la Souche, situé à 3 km à l'est de Doyet (à 17 km à l'est de Montluçon), faisait partie de la dot de la mère du vicomte (inclus dans le contrat de mariage à Paris avec Louis Paillhou en 1827), elle-même l'ayant reçu de sa propre mère. Archives nationales, ET/LXXIX/586, minutes de Me Isidore François Chaulin : contrat du 30 avril 1827.

et d'autre de la toiture, deux fois trois fenêtres en façade et de petites ouvertures sous le toit, une tour centrale crénelée en façade à petites fenêtres²⁸. Une devise latine *Domus parva magna quies* (« petite demeure, grande quiétude ») entoure une scène pastorale, méditation facile sur les agréments de la vie à la campagne, peut-être mise à la mode par le roman *Jack* d'Alphonse Daudet paru depuis peu (1876), qui fait un usage fréquent de la formule.

Toujours en place dans l'escalier de l'ancien hôtel Grillet, cette verrière est signée Lucien-Léopold Lobin, 1884, comme les deux autres, disposées sur la porte d'entrée, représentant Le Jour et La Nuit, qui témoignent de la vogue pour les « peintures sur verre » allégoriques, et du goût de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie pour ce type de sujet profane dans le dernier quart du XIX^e siècle (fig. 14, 15)²⁹.

²⁸ Le château est représenté dans un tableau de Ferdinand Dubreuil (1894-1972), peintre et graveur sur bois, né à Doyet.

²⁹ Lhuillier 1892 : 97-109.



Fig. 11
Le château de la Souche.
Verrière de l'escalier de la Résidence 1884. © E. André, 2025.

Fig. 12
Détail de la verrière : panneau et devise latine (*Parva domus, magna quies*). © E. André, 2025.

Fig. 13
Château de la Souche (Doyet, Allier). © M. Boiron, 2024.



Le vicomte Paillhou meurt dans son château de Chassignolle à Doyet³⁰ le 24 novembre 1893 (fig. 16). Son testament holographie rédigé le 10 janvier 1892, suivi d'un codicille daté du 1^{er} décembre 1892, déposé chez maître Faucheux les 24 novembre 1893 et 6 janvier 1894, institue un lointain cousin, Henri de Bodinat³¹, légataire universel et exécuteur testamentaire, à charge pour lui de composer un nouveau comité d'administration pour l'Asile Clocheville et de léguer l'ancien hôtel Grillet, dit la Résidence, à la Ville³².

³⁰ Le château de Chassignolle à Doyet appartenait depuis plusieurs générations à la famille de Courtais. Il avait été apporté en dot par Françoise d'Hérisson en 1575 à son époux Louis de Courtais. Après la mort du général de Courtais, il fut habité par son petit-neveu le vicomte Gaston Paillhou, puis par des cousins, les de Bodinat, qui l'ont vendu à M. et Mme Libbes.

³¹ Voir *infra*.

³² Les autres exécuteurs testamentaires sont René Faucheux, notaire à Tours, Gaston Fayolle, avocat à Montluçon. *Archives départementales d'Indre-et-Loire*, Fonds du CHRU de Tours, Hdépôt4/N15 : legs Clocheville et Paillhou. Ces originaux ont également disparu en 1940.

Fig. 14 *Le Jour et la Nuit*.
Verrières de la porte d'entrée de la Résidence, fin 19^e siècle.
© E. André, 2025.

Fig. 15 Détail de la fig. 14.
© E. André, 2025.

Fig. 16 Gaston Paillhou et ses deux chiens, Perra et Jannet, au château de Chassignolle (Doyet, Allier), 1892
(FRAC37261, Legs Clocheville 2)

◊ La gestion et l'administration des legs

À la fin de l'été 1884, cinq mois après le décès de la comtesse de Clocheville, le règlement de sa succession entre le vicomte Gaston Paillhou, légataire universel et usufruitier de l'ensemble des biens, et la Ville de Tours, bénéficiaire de leur nue-propriété, se met en place. Il s'agit dans les grandes lignes, communes aux cas similaires, et en l'absence d'imprévus, de procéder à certaines formalités notariales et administratives successives. Elles incluent au minimum des délibérations du conseil municipal de la ville bénéficiaire, permettant d'accepter le legs, un décret national indispensable pour acter la propriété communale, et des transactions devant notaire passées entre détenteur de la nue-propriété et usufruitier, quand il en existe un.

L'acceptation du legs Clocheville

À cette époque, le fonctionnement de l'établissement, dans lequel la municipalité ne pourra s'immiscer jusqu'au décès de l'usufruitier, est né du testament de la comtesse passé en 1869³³. Il prévoyait initialement une administration interne tenue par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (placées sous la direction d'un comité nommé par la ville), et le choix des médecins par ce même comité, également chargé des employés, traitements, salaires, recettes, dépenses et gestion des biens de la fondation. Mais en 1880, au début des travaux destinés à installer l'asile, la testatrice avait souhaité que sa direction fût assurée par le docteur Bézard de Tours et par les sœurs de la Charité, dites de la Présentation (fig. 17, 18). L'année suivante, elle confiait l'administration à un comité à vie composé de Bézard et de tous les exécuteurs testamentaires, dont Paillhou, qui le présiderait. Enfin, en janvier 1884, elle ajoutait expressément que son hôtel de la Cour des Prés et la maison de la Calandre seraient affectés à perpétuité à l'hôpital d'enfants, sans aucun changement d'affectation.

33 Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/N15 : *Bulletin municipal de la Ville de Tours*, Tours, Imp. Mazereau, n°7, 20 août 1884, p. 363-378. À l'appui des testaments et codicilles de la comtesse, qui y sont reproduits, figurent une notice témoignant de l'organisation et du fonctionnement de l'asile depuis son ouverture le 1er août 1881 (rédigée par M. Faucheu, à la tête du comité) et un mémoire analysant les dispositions testamentaires au regard des intérêts de la ville (écrit par son avocat et conseil, M. Oudin). C'est également à l'issue de cette session extraordinaire que la municipalité décide de donner le nom de « rue de Clocheville » à celle des Fossés Saint-Georges.

En décembre 1884, par acte passé devant le notaire Faucheux, le vicomte délivre officiellement ce legs à la Ville de Tours. Le bon accord entre les parties s'est donc aisément réglé en Touraine, même si d'autres héritiers potentiels se sont manifestés dans l'intervalle.



Fig. 17 et 18 Détails d'une verrière signée L. L. Lobin, Tours, 1881 : allégorie de La Charité surmontée du monogramme G, de Gatien de Clocheville. © Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, ADAGP, photo O. Geneste (2014). IVR24_20143702534NUC2A et IVR24_20143702535NUC2A

Les contestations familiales

Trois prétendants à sa succession tentent effectivement d'intervenir au cours de l'année 1884, tandis qu'il apparaît tout naturel, au niveau local, que la comtesse ait pu disposer à son gré de la destination de son patrimoine, puisqu'elle était sans héritier direct³⁴.

Une comtesse Malet de Coupigny, domiciliée 4 rue de Gravelle à Versailles, s'adresse dès l'automne au maire de Tours et au préfet du département : elle demande, pour elle et Madame Marchant (sa fille), un capital ou une rente pris sur le legs, afin d'adoucir leur « triste existence », toutes deux étant « sans

34 *Archives départementales d'Indre-et-Loire, Dons et legs, 480 : legs Clocheville.* Les papiers nés des contestations et des suites apportées sont conservés dans le dossier de gestion du legs universel tenu par la préfecture d'Indre-et-Loire. La défunte n'ayant laissé ni ascendants ni descendants (soit aucun héritier ayant droit à une réserve légale dans sa succession), le tribunal civil de Tours autorise dès le 20 février 1884 M. Paillhou à entrer en possession du legs, ce qui lui permet de faire réaliser par le notaire Faucheux, le 14 mars suivant, l'inventaire des biens présents dans les dépendances de l'asile, situées aux 9 cour des Prés et 47 boulevard Béranger.

moyens d'existence » et « d'une faible santé ». En parallèle, sa fille se présentant comme une cousine au 7^e degré de Madame de Clocheville, et estimant la succession à trois millions, sollicite les deux édiles. Les deux femmes n'ayant obtenu aucune réponse, la seconde se tourne vers le ministre de l'Intérieur pour l'informer de sa situation « plus que précaire » et de sa « triste position » ; elle reste « dans l'attente d'une solution prompte et favorable qui [les] sauvera ».

Les échanges ultérieurs entre le préfet de Seine-et-Oise, celui d'Indre-et-Loire et le maire de Versailles témoignent que toutes deux vivent ensemble dans un notable état d'indigence, la fille recourant même à la charité publique pour subsister. Si elle leur apparaît « peu intéressante » en raison d'une conduite passée (dont la nature n'est pas précisée³⁵), les deux enfants que son mari lui a laissés après leur séparation semblent « dignes de la bienveillance de l'administration ».

La troisième réclamation adressée au ministre de l'Intérieur provient d'Albert Malet de Coupigny. Ce neveu de la comtesse vit à Wicardenne, dans la commune de Saint-Martin-lès-Boulogne (Pas-de-Calais) ; il affirme que, sans le testament de sa tante, il hériterait de la moitié d'un patrimoine qu'il chiffre à deux millions de francs. Propriétaire-rentier, marié et père de cinq enfants de moins de vingt ans (dont quatre en pension), il met en avant sa « très modeste situation de fortune » qui consiste en 13 500 fr. de revenus annuels, dont 8 000 servent à l'éducation des enfants.

Les nouveaux échanges de courriers préfectoraux, nés de l'examen de cette demande, rapportent que la comtesse vivait depuis longtemps à Tours, « dans la société exclusive de M. le comte Payou [sic] », et « que les rapports avec sa famille s'étaient presque complètement éteints » :

³⁵ Mais elle a fondé la demande de séparation de corps et de biens obtenue par jugement par son mari, capitaine de gendarmerie à Montpellier.

Elle n'avait jamais fréquenté ses neveux, et l'on attribuait le peu de sympathie qu'elle leur témoignait au dépit qu'elle aurait éprouvé de voir son père donner le château de Courset, auquel elle était assez attachée, à son frère ; et cette préférence dont elle avait été blessée, aurait pour toujours aliéné ses sympathies à cette branche de la famille. On ne croit pas qu'elle n'ait jamais eu de mauvais procédés à subir de sa part car l'éloignement et l'isolement où elle vivait semble écarter cette hypothèse.

Le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer constate que ce requérant guère fortuné a recours à l'emprunt, et qu'il n'a rien retiré ou presque « de la succession de son père qui avait compromis toute sa fortune dans des spéculations agricoles et industrielles malheureuses ». En janvier 1886, Malet de Coupigny écrit une seconde fois au président de la République pour obtenir la réduction du legs de sa tante, et obtenir 750 000 fr.

Le ministre de l'Intérieur étant disposé dès le mois de mars suivant à faire statuer le Conseil d'État sur l'acceptation du legs en faveur de la ville, le conseil municipal de Tours est appelé à se prononcer sur les réclamations des « héritiers du sang ». L'instance entend respecter les volontés de la comtesse pour garder la propriété « d'un établissement hospitalier qui rend de grands services », et de ne pas s'aliéner les bonnes dispositions du vicomte Paillhou, avec lequel la Ville s'est accordée depuis quinze mois. Les arguments à l'encontre des réclamations sont concis : la parenté au 7^e degré invoquée par Madame Marchand est bien lointaine (« et reste à prouver »), tandis que le frère de Madame de Clocheville (père du réclamant) aurait de toute façon reçu des avantages évalués à 500 000 f., au détriment de sa sœur, lors de la succession paternelle.

La Ville est finalement autorisée à accepter les legs par les décrets du 25 mars 1887 et 28 juillet 1888. Le premier spécifie néanmoins qu'il devra être statué sur les conditions d'existence et de fonctionnement de l'établissement à l'extinction de l'usufruit : celle-ci intervient quatre ans plus tard.

Fig. 19
Photographie de la salle
des garçons St-Julien, 1892
(FRAC37261, Legs Clocheville B1)



La fin de l'usufruit

Le vicomte Paillhou meurt le 24 novembre 1893³⁶. Faucheux dresse l'année suivante un état des lieux précis de l'asile dans le cadre du règlement de sa succession³⁷: cet établissement existe depuis onze ans, et compte désormais, au rez-de-chaussée destiné aux malades non contagieux, quatorze lits pour les filles dans les salles Ste-Pauline et Ste-Caroline, et autant pour les garçons dans les salles St-Julien et St-Gaston (fig. 19). À l'étage dédié aux contagieux, douze lits sont répartis dans trois salles réservées aux filles (Ste-Jeanne, Ste-Sophie, Ste-Louise), et quatorze autres dans les quatre salles des garçons (Ste-Agnès, Ste-Marguerite, Ste-Ursule, Ste-Cécile). Depuis 1881, 3588 malades ont été accueillis, et le projet de budget de 1894 prévoit un accueil annuel de cinquante malades. Le personnel se compose d'un médecin, de onze religieuses dont la Supérieure, d'un couple de concierges et de journaliers.

36 Le journal *Le Centre* du 1^{er} décembre 1893 consacre deux colonnes aux obsèques du vicomte qui ont eu lieu le matin même dans la grande église de Doyet ; le maire de Tours, Eugène Pic-Pâris, et cinq adjoints tourangeaux, ainsi que les maires de Montluçon, Villefranche, Doyet, Montvicq et une dizaine de communes alentour, ont fait le déplacement.
<https://archives.allier.fr/rechercher/archives-numerisees/presse>

37 Faucheux 1894, p. 9-10, 19.

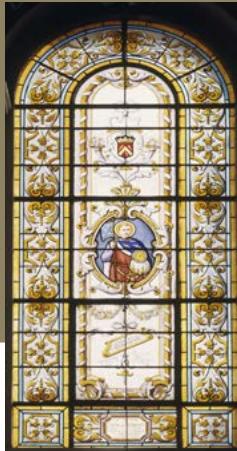


Fig. 20

*Verrière 5 signée Etienne Lobin (après 1914),
saint Louis sous les traits de Louis de Bodinat.
© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général,
ADAGP, photo J.-P. Joly (1984). IVR24_19843700185XA*

Par ses dispositions testamentaires, dans lesquelles il mentionnait ses volontés relatives à l'asile³⁸, le vicomte confirmait celles prises par la comtesse pour les sœurs de la Présentation et le docteur Bezard, il léguait la *Résidence* (l'ancien Grillet)³⁹, 900 000 fr. en numéraire, ses meubles, ceux de la comtesse et les tableaux familiaux. Il demandait également aux villes bénéficiaires de ses œuvres de nommer son cousin de Bodinat (fig. 20) dans leurs comités.

Au début de l'année 1894, le total cumulé des deux legs est estimé à près de quatre millions de francs, auxquels s'ajoutent 77 000 fr. de revenus annuels⁴⁰; le nouveau statut de cet asile si bien doté va lentement se mettre en place⁴¹.

38 Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/N15. Ces dispositions comportaient également de généreux legs en numéraire, rentes, meubles ou objets de valeur (dont certains provenant de la « vénérée » comtesse), destinés à diverses personnes de son entourage ou à d'autres communes, et incluaient la nomination de son légataire universel, le choix de ses exécuteurs testamentaires (à cet effet, comme la comtesse l'avait fait avant lui, il les gratifiait chacun d'un diamant de 5 000 fr.), les messes à dire à la mémoire de sa famille et des Clocheville, l'entretien de ses quatre « bons chiens » restés à Chassignole et à Tours.

39 Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/L139 : M. de Bodinat, qui reçoit la *Résidence* en usufruit, envisage lors d'une séance du comité en 1895 de la céder à l'Asile contre une indemnité de 4 000 fr. annuels. La transaction devant notaire a finalement lieu en décembre 1899.

40 Faucheux 1894, p. 5-8. Le legs Clocheville est estimé à près de trois millions de francs et 55 000 francs de revenus : l'Asile (au moins un million), son mobilier (50 000 fr.), les cinq domaines du Pas-de-Calais (près d'un million également, produisant un revenu net de 28 000 fr.), des rentes et obligations (90 000 fr., produisant 27 000 fr. de revenus). Le legs Paillhou comprend notamment la *Résidence*, du 47 boulevard Béranger (200 000 fr.) et 900 000 fr. en espèces (772 000 fr., droits et frais déduits).

41 Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/N15 : dossier du legs Paillhou.

Si ce nouveau legs est accepté par la Ville de Tours un an après le décès du vicomte, par acte passé devant Faucheux le 16 novembre 1894, l'obtention du décret officialisant la propriété de la Ville subit des retards, car le ministre de l'Intérieur rappelle la disposition inscrite dans le décret de mars 1887, et qui n'a pas été appliquée : l'usufruit étant éteint, le régime attaché au fonctionnement et à l'organisation de l'asile, établissement communal, aurait dû être fixé avant cette demande. La commune doit obtenir la reconnaissance de l'asile en tant qu'établissement municipal d'utilité publique, placer sa comptabilité sous le contrôle du conseil municipal (le comité conservant cependant sa gestion) en rattachant le budget de l'asile à celui de la ville. Un règlement de l'asile doit aussi être rédigé, concerté entre la Ville et le comité.

Le règlement de l'Asile Gatien de Clocheville

Cet acte est donc d'importance⁴². Voté le 4 avril 1895 par le comité, il présente la composition du conseil d'administration (sept membres nommés à vie, selon les vœux de la comtesse⁴³), tous les aspects liés à l'administration, aux bâtiments, à la gestion comptable, au rôle du personnel (médecins, chirurgiens, sœurs de la Charité de la Présentation de la Sainte-Vierge, concierge et sa femme), aux visiteurs et au service religieux. Le 22 avril suivant, le règlement semble accepté par le maire, mais la demande de reconnaissance de l'asile comme établissement d'utilité publique tarde, empêchant encore la prise du décret d'acceptation pour les legs du vicomte, à Tours comme dans l'Allier. En avril 1896, la Ville fait part de son accord sur la plupart des articles du projet de règlement soumis par le comité, excepté celui portant sur sa présidence. Elle estime en effet qu'à la fin des fonctions de Faucheux, le maire de Tours, comme dans toutes les institutions municipales, devra le présider de droit, et non le plus ancien membre du comité.

42 Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/N15.

43 Faucheux, son président, le docteur Bézard, M. Seheult et M. Mahoudeau, que la comtesse avait aussi désignés ; M. de Bodinat selon le souhait de Paillhou ; M. Oudin et le colonel Cosson, nommés par le Conseil municipal de Tours en remplacement de Paillhou, Pillet et Martel, décédés.

Quatre années se sont écoulées depuis le décès de Paillhou, lorsque le Conseil d'État attend encore, pour pouvoir se prononcer, une délibération du conseil municipal portant sur le règlement, une autre reconnaissant l'existence de l'asile en tant qu'établissement municipal, le rattachement de son budget dans un chapitre spécial des finances communales, et l'affectation de ressources destinées à son entretien⁴⁴.

Pour autant, l'asile fonctionne quotidiennement. Le premier registre des délibérations de son conseil d'administration s'ouvre dès le 13 décembre 1893 sur la question du remplacement des trois membres du comité décédés ; il s'achève en 1907, un nouveau registre lui succédant⁴⁵. Les procès-verbaux des séances témoignent du contexte marquant les premières années succédant au décès du vicomte⁴⁶, et traitent de la nomination du personnel médical, de la création de nouveaux services médicaux ou espaces d'accueil, des installations techniques ou médicales, des matériels et du mobilier, de la gestion des malades voire des maladies, de l'administration des domaines du Pas-de-Calais ou de certains faits ponctuels⁴⁷.

Les travaux des bâtiments et des espaces alentours tiennent également une place importante. Ils témoignent en partie de la persévérance des exécuteurs testamentaires, qui va conduire à la construction d'une nouvelle chapelle, l'un des vœux de Paillhou, et participe à la conservation sur le long terme d'éléments patrimoniaux précieux qui entretiennent un souvenir encore vivace.

44 Les 1 200 000 fr. légués à la Ville doivent être convertis en rentes sur l'État « pour consolider le patrimoine de la fondation ».

45 *Archives départementales d'Indre-et-Loire*, H dépôt 4/L139.

46 Ainsi, les délibérations de la séance du 30 décembre 1899 indiquent que le règlement de l'asile vient d'être approuvé en dernier ressort par le ministre de l'Intérieur.

47 Lors de la séance du 28 avril 1896, Faucheuix prévient le comité « qu'il a l'intention de se rendre dans le plus bref délai dans le Pas de Calais pour y transporter le corps de Madame la comtesse de Clocheville ». Le 2 décembre 1896, le docteur Bézard et M. de Bodinat protestent contre l'installation de lignes électriques téléphoniques sur la façade de l'hôpital, car les vibrations qu'elles engendrent sont cause de gêne pour les malades. La lettre ne semble pas avoir eu d'effet puisque en mai 1897, la pose de lignes téléphoniques est justifiée par la nécessité d'une extension du réseau téléphonique à Tours...

◊ Respecter les volontés ... et faire perdurer le souvenir

Une petite chapelle ou « oratoire »⁴⁸, donnant sur la cour d'honneur, existait en effet ; son mobilier liturgique est inventorié en mars 1884⁴⁹ ; il comprend deux tableaux, *Le Crucifiement et Saint Gatien bénissant les enfants* (don de M^{le} Patou)⁵⁰, un bénitier en marbre et bronze, un confessionnal en chêne blanc, trente-deux chaises en noyer foncé et paille, huit prie-Dieu en noyer foncé, un petit guéridon en noyer à un pied, quatre petits bancs, deux vases, une suspension, une petite table style Louis XV et un tapis sur les marches de l'autel, un Christ en croix et six grands candélabres pour la garniture de l'autel. Les objets du culte et les ornements liturgiques sont quant à eux conservés dans le meuble d'une salle du rez-de-chaussée.

Il semble que d'autres aménagements étaient en cours. Une lettre de Joseph-Prospér Florence, héritier de Lucien-Léopold Lobjain, datée du 14 mars 1893, informe le vicomte Paillhou de l'état d'avancement de sa commande de « vitraux peints » et s'excuse pour le retard mis à la livraison du « petit panneau de saint Julien sous les traits de monsieur le comte de Cocheville qui devra être posé le jour même » (fig. 21)⁵¹. Elle rappelle l'accord passé pour la vitrerie de la sacristie de la chapelle de l'Asile de Clocheville. « Donc les grandes pièces seront en verre cathédrale de la teinte claire choisie, et la petite pièce comme le filet d'entourage du ton jaune transparent également choisi ». Suivent des considérations de prix (« au prix net » de 90 fr. pour la confection de huit panneaux qui « seront livrés promptement, dans une dizaine de jours »).

48 Archives municipales de Tours, Legis Clocheville 1 : la légende d'une photographie intérieure du lieu prise en 1892 le désigne comme un oratoire.

49 Archives départementales d'Indre-et-Loire, 4 0 80.

50 Certainement le tableau peint en 1879 par Emmanuel Benner, classé MH en 1979 et aujourd'hui conservé dans l'église Saint-Léonard : [Tableau : saint Gatien guérissant un enfant malade](#). L'on ignore si ce mobilier et ces objets ont été réemployés dans la nouvelle chapelle. Sur Henriette Gabrielle Désirée Patou, femme de chambre de la comtesse de Clocheville de 1826 à 1884, voir les dispositions testamentaires de 1869 en sa faveur (Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 4/N15).

51 Archives Municipales de Tours, Legis Paillhou.



Fig. 21 Verrière 3, saint Julien l'Hospitalier sous les traits du comte Julien de Clocheville.
© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, ADAGP,
photo J.-P. Joly. (1984).
IVR24_19843700181XA

Au cours de la séance municipale du 7 décembre 1897, M. de Bodinat aborde le sujet de la construction d'une nouvelle chapelle pour laquelle 60 000 francs ont été réservés ; la Ville de Tours venant d'encaisser le legs du vicomte, il convient que ses exécuteurs testamentaires mettent rapidement ce projet en œuvre⁵². Mais le projet est retardé tant que les comptes ne sont toujours pas épurés par la mairie. Le 8 janvier 1900 enfin, l'asile peut envisager l'édification, puisqu'il vient de devenir propriétaire de la Résidence ... mais également parce que Fayolle, le troisième exécuteur testamentaire de Paillhou, l'exige. Le 2 février suivant, les études portant sur le choix de l'emplacement et les dimensions de l'édifice sont menées avec l'architecte Lucien Morel, devis estimatif détaillé à l'appui. Le lieu choisi est adopté le 2 avril, ainsi que la taille de la chapelle, destinée à recevoir cent-soixante enfants et quarante adultes ; l'aménagement d'un passage couvert devant relier la chapelle aux autres bâtiments doit être pris sur les ressources de l'asile, en même temps que l'on décide de raser l'ancienne chapelle.

52 Archives départementales d'Indre-et-Loire,
H dépôt 4/L139.

Le 4 novembre 1901 a lieu la séance d'adjudication pour construire la nouvelle chapelle, en présence de l'adjoint au maire, de maître Faucheux, président du CA de l'asile municipal Gatien de Clocheville, de Bodinat et Bézard, membres du CA, et de Lucien Morel architecte, pour la somme de 53 800 francs ; le cahier des charges mentionne le choix d'artisans locaux après mise en concurrence obligatoire : Maçonnerie Perrasson (33 400 fr.) ; serrurerie Grifouilleau (5 200) ; charpente Labadie (3 300) ; couverture Lerondel (2 800) ; plâtrerie Duruisseau (6 220), menuiserie Labadie (1 840) ; une seule offre a été faite pour la peinture et vitrerie : Duboucher Albert, 83 rue Marceau (1 040).

Le 2 juin 1902, la pose de la charpente de la chapelle est en cours. En janvier 1903, alors que la construction de la chapelle se poursuit, le comité vote la demande de son ouverture au culte à adresser, comme l'exige le Concordat, à l'archevêque de Tours. Le 14 août 1903, le préfet adresse une lettre à l'archevêque reconnaissant l'existence légale de la chapelle, sous la dénomination d'oratoire particulier et autorisant son accès uniquement au personnel et aux malades de l'établissement, sans ouverture au public⁵³.

À cette date également, il semble difficile d'obtenir de l'architecte les mémoires de travaux de la chapelle,

53 Archives municipales de Tours, Legs Paillhou, lettres du préfet du 14 août 1903 et du maire de Tours le 25 août 1903.

Fig. 22
Travaux de la nouvelle chapelle :
tableau des dépenses effectuées, 1904.
[FRAD037, Hdépôt4/L139]

A handwritten ledger on aged paper showing expenses for the construction of a new chapel in 1904. The table has three columns: 'Ouvrages' (Works), 'Dénoms' (Names), and 'Devis des ouvrages avant rabais' (Estimate of works before discounts). The entries include:

Ouvrages	Dénoms	Devis des ouvrages avant rabais
Maçonnerie	Perrasson	39998 ⁴ .17
Charpente	Labadie	4209 ⁴ .52
Serrurerie	Grifouilleau	7047.43
Couverture	Lerondel	3492.52
Menuiserie	Labadie	2421.30
Plâtrerie	Duruisseau	9140.24
Peinture	Duboucher	1160 ⁴ .82
Vitrage ébénisterie sculpture ébonierie calcaire	Florance Vincent Fernand Jocobet	400.00
Impôts et honoraires		6780 ⁴ .00
Total initial du devis		75829 ⁴ .36

dont on a constaté qu'ils étaient souvent imbriqués avec ceux, plus généraux, d'entretien de l'établissement. Le comité rapporte également qu'en sollicitant Morel pour obtenir des croquis et devis pour l'aménagement intérieur de l'oratoire ... ce dernier avait répondu « qu'il n'entendait pas que ces questions fussent soumises à la discussion du comité, qu'il avait la responsabilité de la construction de la chapelle et qu'on aurait le droit de critiquer seulement quand tout serait terminé » ! La complexité de la gestion des fonds tient également au fait que la Ville a directement payé les sommes dues aux entrepreneurs, sans en informer le comité, ce qui inquiète ce dernier, au regard de la somme de 60 000 fr. qui seule peut être affectée à la chapelle. En août suivant, un conflit se déclare avec l'entrepreneur qui refuse de communiquer le mémoire de serrurerie. En octobre enfin, un mémoire complet de l'ensemble des dépenses

Chapelle et annexes
Asile Municipal G. de Clocherville

taux d'abattement	montant des envois agiles rabais	cautionnement	demande	reglement	regl'mt gars solde	montant touché	taux d'encaissement	taux d'adjudication	montant des envois agiles et gars	taux d'encaissement	
16.5%	5335987.49	2000*		1° 13141.51 2° 14455.83 3° 16858.61 4° 18371.45 5° 1161.35 6° 3209.18 7° 39571.63	10835.55 1184.56 7108.43 14525.01 1663.61 5500.00 39519.37	9750.20 9399.41 5341.99 3820.14 913.17 2104.30 32094.20 82877.44	2000*	135.56	1433.58	8751.72	
22%	8283.43	250*		1° 17233.40 2° 1188.48 3° 5911.90	4616.90 1105.53 5220.47	3599.66 862.51 4481.92	3239.70	13.33	193.85	439.01	
27%	51144.63	1600*		1° 3737.48 2° 3639.04 3° 8746.82	3978.44 4699.30 8921.74	3461.89 3430.49 3842.38	2815.71	1600*	20.88	255.97	3399.12
20%	27914.02	200*		1° 3408.68 2° 1978.62 3° 114.45 4° 1730.70	3569.82 4266.97 110.55 16911.39	2682.90 176.79 100.99 3749.13	2619.11		11.54	162.88	1557.80
24%	1838.20	150*		1° 1033.20	5003.78	3800.11	1800.00		7.46	165.09	1997.86
32%	6215.37	500*		1° 217.09 2° 37.65 3° 3882.18 4° 10656.92	5944.98 34.96 3651.86 9681.01	4062.99 23.77 4845.96 6564.92	3656.70 2234.48 5341.18	500*	25.23	284.87	346.97
11%	1033.13	100*		1° 5902.55 2° 631.43 3° 118.85 4° 1611.00	538.11 672.00 123.95 11402.59	472.60 620.35 104.38 1243.31	1126.74 180.00 64 306.24	100*	4.20	54.23	152.66
7%				1° 187.40 2° 127.50 3° 5668.30 4° 224.85	1487.40 177.55 5453.30 221.15	1487.40 177.55 5453.30 213.85	6				1633.46 21.57 3777.80 211.91
				5	6	7	6				
	53707.27	36007.00		83344.75	81279.35	65922.72	45349.38		218.00	2549.97	1600.00
				Honneur		3296.11					1849.97
						69218.76					

faites pour les travaux est remis au président. En janvier 1904, Morel se présente au comité pour le règlement complet des travaux de la chapelle et de la galerie de communication entre l'Asile et la Résidence, en préciser le détail et répondre aux questions du comité. La réception des travaux est signée le 16 mai 1904, et le tableau récapitulatif des dépenses est joint au procès-verbal de séance (fig. 22). Le document laisse apparaître de nouveaux postes, dont celui de vitraux (1787,70 fr, dont 1487,40 pour la seule chapelle) réalisés par les ateliers Florence, successeurs de Lobin⁵⁴, et de sculptures dues à Varenne⁵⁵. Des huit panneaux envisagés en 1893, six sont connus.



Fig. 23 Verrière 2, saint Gaston sous les traits de Gaston Paillhou.

© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, ADAGP, photo J.-P. Joly (1984). IVR24_19843700182XA



Fig. 24 Verrière 4, sainte Pauline sous les traits de Louise Pauline comtesse de Clocheville.

© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, ADAGP, photo J.-P. Joly (1984). IVR24_19843700187XA

54 Voir le dossier d'œuvre réalisé par Olivier Geneste, Enquête thématique départementale, *Les vitraux d'Indre-et-Loire*, <https://patrimoine.centre-valdeloire.fr/gertrude-diffusion/dossier/IM37003346>. Sur les ateliers Lobin, voir Geneste 2022, <https://visite-cathedrale-tours.fr/wp-content/uploads/2024/03/Lobin.pdf>

55 Henri Frédéric Varenne, sculpteur et décorateur français, né le 3 juillet 1860 à Chantilly (Oise), mort le 20 mars 1933 à Paris VII, est inhumé à Tours. Installé en Touraine en 1882, il est l'auteur de nombreuses sculptures pour des édifices construits par l'architecte tourangeau Victor Laloux.

Il s'agit de grandes verrières, en verre cathédrale, de 280 cm de haut, 123 de large, dont l'exécution s'échelonne de 1884 à 1904, voire pour l'une d'entre elles, à une date postérieure à 1914, comportant chacune un panneau central serti de plomb rappelant la figure d'un donateur sous l'apparence d'un saint dont le nom figure dans le cartouche placé sous le portrait. Ces verrières destinées aux baies des murs nord et sud de la chapelle ont été déposées en 1985 lors de la destruction de la chapelle, quelques panneaux ont été brièvement exposés dans le cadre de l'exposition L'atelier Lobin. L'art du vitrail en Touraine, présentée au château de Tours en 1994, puis déposés dans la chapelle de l'hôpital Troussseau. Mais depuis plusieurs années, les panneaux en pièces détachées sont entreposés dans des caisses localisées dans les sous-sols du Centre pédiatrique Clocheville, sans aucune possibilité d'être sortis pour être vus. Les verrières sont numérotées de deux à six dans les notices du service de l'Inventaire de la région Centre-Val de Loire. Les trois premières (2, 3, 4) désignent clairement la famille des donateurs : la deuxième verrière représente saint Gaston (fig. 23) dont les traits du visage sont empruntés aux photographies connues de Gaston Paillhou, la troisième met en scène saint Julien l'Hospitalier sous les traits de Julien de Clocheville (fig. 21). Si le choix du saint semble dicté généralement par le prénom du donateur, le panneau de la quatrième verrière dédié au souvenir de Louise Pauline de Clocheville (fig. 24) et intitulé sancta Paulina attire l'œil par les attributs de la sainte, tenant à la main une grande palme, qui n'est pas sans rappeler le martyr de sainte Apolline.

La cinquième verrière (fig. 20), de facture presque similaire aux précédentes, est plus tardive. Signée par Étienne Lobin, maître verrier à Tours, elle est ornée d'un médaillon représentant saint Louis vêtu d'un manteau bleu aux fleurs de lys, tenant à la main un étendard et identifié dans le cartouche inférieur

comme étant Louis de Bodinat⁵⁶ ; l'ancienneté de sa noblesse est rappelée par ses armes et sa couronne de marquis au-dessus du portrait, tandis que dans le cartouche inférieur, l'épigraphe qui a remplacé les motifs stylisés des verrières antérieures, inscrit le personnage dans la tragédie contemporaine : EN MEMOIRE DE LOUIS DE BODINAT MORT EN 1914.

Enfin, la sixième verrière, la plus fréquemment citée -et probablement une des plus anciennes, signée L. L. Labin, Tours, 1881- est une allégorie de La Charité représentant une soeur hospitalière au chevet d'un enfant malade, tenant un autre enfant debout à sa gauche ; un deuxième panneau placé au-dessus de la scène est une grisaille ornée du monogramme G, de Gatien de Clocheville (fig. 17 et 18).

◊ *Éléments de conclusion*

L'Asile Gatien de Clocheville était né, comme d'autres établissements similaires, dans un contexte général de charité privée en faveur des malades. Mais l'histoire de ses fondateurs, marquée par la perte d'un enfant, a certainement participé à la pérennité de leur œuvre, et contribué à entretenir jusqu'à nos jours un souvenir vivace.

En choisissant l'usage de son legs fait en faveur de la Ville de Tours, en dotant celle-ci de moyens financiers importants et variés pour entretenir l'asile, en choisissant enfin des personnes de confiance pour garantir le respect de ses vœux, la comtesse de Clocheville a prolongé la voie qu'elle et son mari avaient choisie après la mort de leur fils. Elle a initié un modèle de transmission patrimoniale qui a été suivi, à son tour, par Gaston Paillhou.

56 https://pop.culture.gouv.fr/notice/memoire/IVR24_19843700180XA (5 images). Louis de Bodinat était né le 11 mars 1892 à Verdun (Meuse), et avait suivi la formation de l'école militaire de Saint-Cyr jusqu'en 1914. Lieutenant d'infanterie, il fut tué le 1^{er} septembre 1914 à Rémérerville (Meurthe-et-Moselle) et inhumé dans le caveau des familles de Bodinat à Orléans (Loiret). Son nom est inscrit sur le monument aux morts devant l'église Saint-Pierre à Doyet. <https://memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=5729252>. La chapelle possédait également un relief sculpté probablement par Henry Frédéric Varenne en l'honneur du frère de Louis. Jean de Bodinat, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre, était mort glorieusement à Morcourt le 7 octobre 1918. Voir *Tableau d'honneur -Morts pour la France*, BNF imprimés, 1921, publications La Fare, 55, chaussée d'Antin, Paris IX, p 117 et 118. Ce relief a été détruit avec la chapelle en 1985.

L'histoire de ces trois grandes fondations, même jalonnée de transformations et évolutions souvent indispensables, a connu une belle longévité. À Boulogne-sur-Mer, le bâtiment édifié entre 1884 et 1887 n'a plus sa destination primitive. La plaque originelle gravée en mémoire de l'œuvre sur la façade du bâtiment situé au 25 de la rue Saint-Louis y subsiste cependant, tandis qu'au Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer, qui a succédé à l'hôpital Saint-Louis puis au centre Docteur Duchesne, une extension dite « de Clocheville » a été inaugurée le 5 décembre 2014⁵⁷. À Lavault-Sainte-Anne, sur le site de la Charité⁵⁸, la fondation de Paillhou inaugurée en 1913 seulement a servi d'hôpital militaire pendant la Première guerre mondiale, d'aérium pour les enfants tuberculeux à partir de 1948, de structure pour personnes handicapées à partir de 1966, avant de devenir un EHPAD en 2013⁵⁹. À Tours, surtout, l'esprit et le site de la fondation ont perduré, et se sont particulièrement développés, sans aucun doute bien au-delà des espérances des fondateurs.

Une nouvelle réappropriation patrimoniale de cette histoire est possible : symbolique, peut-être, modeste, certainement, elle contribuerait pourtant à illustrer un engagement individuel et profondément humain, qui a réussi à transcender le temps. Aujourd'hui, si des documents, livres, meubles, objets et œuvres d'art ayant appartenu aux fondateurs sont identifiés, d'autres restent à redécouvrir, à Tours comme dans le Pas-de-Calais et l'Allier. Gageons que cette étude constituera un levier pour engager une remise à l'honneur, par le biais de la préservation et de la valorisation, des souvenirs de bienfaiteurs tourangeaux.

⁵⁷ [Historique | CHB](#).

⁵⁸ Gaston Paillhou avait souhaité que les quatre œuvres à fonder portent ce nom, et leurs salles les prénoms Caroline, Pauline, Fanny, Anna, Elisabeth, Sarah, Louis, Gatien, Henri, Gaston.

⁵⁹ [LAVAULT SAINTE ANNE. Grâce au legs du vicomte Gaston Paillhou - La Montagne](#)

ASILE GATIEN DE CLOCHEVILLE

FONDÉ LE 1^{ER} AOÛT 1881

PAR M^{ME} LA COMTESSE DE CLOCHEVILLE
SUIVANT LE DÉSIR EXPRIMÉ PAR SON FILS GATIEN
DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 19 ANS

BIENFAITEURS

1893

M^R LE VICOMTE PAILLHOU

1911

M^{ME} DEVAUZE

1912

M^R DREUX

1919

M^{ME} BALLOT

1919

M^R RICHARD

1928

M^{ME} RIAILLANT

1933

M^{ME} COËLLIER

Fig. 25 Plaque des donateurs de Clocheville, sous le porche, rue de Courset.

© Photo H. Lardy, 2025

ANNEXE

Les noms d'autres donateurs sont rappelés dans divers actes de la Ville et de l'Asile ; plus modestes, leurs dons, quelquefois simples témoignages de remerciements, confirment l'attachement de la population locale à ce lieu au cœur de la ville.

Ainsi dès le le 23 juillet 1882, M. Adrien Pillet avait légué son linge de corps, ses vêtements, le portrait de M. Chambert, un bureau et quelques gravures, le tout estimé 470 fr⁶⁰. Sur une stèle (fig. 25) posée contre le mur, sous le porche de la rue de Courset, on relève, outre le nom de Gaston Paillhou, les noms des donateurs et donatrices, dont le souvenir est conservé dans les archives municipales de Tours.

◊ **1911 Mme Devauze**, née Louise Désirée (dite Léonie) Pinon, décédée le 8 décembre 1914 à son domicile, 4 rue Jules Charpentier à Tours, en son vivant sans profession, épouse de Joseph Gustave Devauze. Par son testament olographe du 7 juillet 1911 (déposé le 9 décembre 1914 au rang des minutes de M^e Vassor, notaire à Tours), elle constitua pour légataire universel résiduaire l'Asile de Clocheville, et légua à la ville de Tours tout ce qui devait rester de sa succession après la distribution des autres legs prévus en faveur de diverses personnes. Sources : ADIL, H dépôt 4/N15 et 4 Ø 70.

◊ **1912 M. Henri Dreux**, mort le 14 novembre 1912 à son domicile, 50 rue du Commerce à Tours, en son vivant ébéniste. Par son testament du 18 octobre 1912 passé devant M^e Ruffin, notaire à Tours, il institua pour légataire universel en nue-propriété l'Asile de Clocheville, et lui légua son patrimoine (mobilier, numéraire, terrains, maisons). Sources : ADIL, H dépôt 4/N15 et 4 Ø 70.

⁶⁰ Archives municipales de Tours, Legs Paillhou.

- ◊ **1919 Mme Ballot**, Céline Claire Olympe Rousseau, décédée à Paris où elle résidait momentanément 5 rue de Messine (8^e arr., le 16 mars 1919), en son vivant sans profession, veuve d'Alphonse Simon Ballot et demeurant 3 rue de la Grandière à Tours. Par son testament olographe du 21 février 1919 (déposé le 22 mars suivant au rang des minutes de M^e Viot, notaire à Tours), elle constitua pour légataire universelle une nièce, Mme Jambon, et légua à l'Asile de Clocheville une somme de 1000 francs. Source : ADIL, 4 Ø 64.
- ◊ **1919 M. Richard**, Charles Paul, soldat du 46^e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur à Bouchavesnes (auj. Bouchavesnes-Bergen, Hauts-de-France) le 25 septembre 1916, en son vivant demeurant à Paris, 12 rue de Turin. Par son testament olographe du 12 mars 1916 (déposé chez M^e Pourreau, notaire à Tours), il légua 2000 francs à l'Asile de Clocheville en reconnaissance des soins qu'il avait reçus dans l'établissement comme blessé militaire.
- ◊ **1928 Mme Riallant**, habitant 19 rue du vieux Calvaire à Saint-Symphorien, remit la somme de 3000 francs à l'Asile de Clocheville. Le don est mentionné dans le registre de délibération de l'asile, lors de la séance du 4 septembre 1928 (« Rialant » y est écrit avec un seul « I »). Source : ADIL, H dépôt 4/L141. Il s'agit certainement de Léontine Aspasie Hérode, décédée un an et demi plus tard, le 15 mars 1930, en son domicile 32 rue Colbert à Tours, en son vivant sans profession, veuve de Louis Guillaume René Rialant. Le témoin à son décès habitait à Saint-Symphorien *Décès, 1930 - 6NUM8/261/490 - Archives d'Indre-et-Loire*
- ◊ **1933 Mme Coelier**, Louise Camille Augustine Guérin, décédée le 5 décembre 1933 à son domicile, 31 rue de Buffon à Tours, veuve en premières noces de Louis Charles Coelier. Par son testament du 10 avril 1932 (déposé au rang des minutes de Me Lainé, notaire à Tours), elle légua tous ses biens à la ville de Tours qu'elle institua légataire universelle, à la charge de distribuer les 19 autres legs qu'elle souhaitait en faveur de divers, et d'attribuer ce qui resterait à l'Asile de Clocheville après cette distribution et le paiement des frais. Source : ADIL, 4 Ø 68.

AUTRICES

◊ **Isabelle Girard,**
Conservatrice du patrimoine,
Conseil départemental d'Indre-et-Loire

◊ **Jacqueline Vons,**
Membre honoraire du CESR,
Université de Tours,
Présidente de l'Académie de Touraine

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales d'Indre-et-Loire
Archives municipales de Tours
Archives départementales du Pas-de-Calais
Archives de Paris
Archives nationales
Base Mérimée

- ◊ **Baroni Marianne**, L'hôpital des Enfants malades de Paris, 1802-1914 : du soin maternel à la pédiatrie. Thèse Université Paris Est Créteil, 2012.
- ◊ **Beauvalet-Boutouyrie Scarlett**, « La mise en place des hôpitaux pour enfants malades à Paris (fin XVIII^e-début XIX^e siècle) », Histoire, économie et société (n° thématique : Enfant malade, enfant souffrant, dir. J.-P. Bardet et S. Beauvalet-Boutouyrie), n°4, 2003, p. 487-498. www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_2003_num_22_4_2334
- ◊ **Bosseboeuf Louis-Antoine**, Tonnellé et Clocheville, souvenirs et institutions charitables, Tours, Mame, 1924.
- ◊ **Château Yves**, Racines n°29, APM, 2012.
- ◊ **Daudry P.**, Familles anciennes du Boulonnais, éd. des Beffrois, 1983.
- ◊ **Faucheu René**, L'asile Gatien de Clocheville. Document confidentiel, 1894. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5524724t/f51/item.textelimage>
- ◊ **Geneste Olivier**, Le vitrail en Touraine au XIX^e siècle, inventaire général du patrimoine culturel, Lyon, 2022.
- ◊ **Lafage Valérie**, « Punir, récompenser : l'enseignement des testaments montpelliérains (1554-1622) », Seizième Siècle, n°3, 2007, p. 225-248. DOI : <https://doi.org/10.3406/xvi.2007.926>
- ◊ **Lhuillier L.**, « La famille Labin et la peinture sur verre », Bulletin de la SAT, janvier 1892, p. 97-109.
- ◊ **Maisons Valentin**, « La fusion des hôpitaux de Tours en 1802 », Les carnets d'histoire de la médecine n°2, mai 2023, p. 52-65, <https://med.univ-tours.fr/version-francaise/la-faculte/vie-de-la-faculte/histoire->
- ◊ **Malleret Maurice**, « Compte rendu de la conférence donnée par Catherine Mounard : La construction de La Charité à Lavault-Sainte-Anne entre 1907 et 1913 », Lettre des Amis de Montluçon, 16 avril 2004, p. 1-4.
- ◊ **Michard Georges**, « Les amis de Montluçon sur les pas de la famille de Courtais », Lettre des Amis de Montluçon 280, 11 mai 2025, <https://amis-de-montlucon.com/24239-2/>
- ◊ **Saint-Pierre Dominique**, Dictionnaire historique des Académiciens de Lyon, Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, <https://academie-sbla-lyon.fr/Dictionnaire/entree/160>

L'Asile Gatien de Clocheville Une architecture au service des enfants

Valentin Maisons

L'Asile Gatien de Clocheville a été fondé par la comtesse Louise Pauline Malet de Coupigny dans un élan d'évergétisme, à la suite du décès prématuré de son fils, Gatien, probablement emporté par la tuberculose. Fidèle à la promesse faite à ce dernier, elle décida de créer un hospice destiné à l'accueil et aux soins des enfants âgés de 4 à 14 ans, à une époque où la mortalité infantile demeurait particulièrement élevée et où l'accès aux soins pédiatriques était limité. Pour concrétiser ce projet, la comtesse choisit avec soin un site remarquable : un vaste terrain arboré situé sur le mail, au niveau des anciens remparts de la ville, et déjà pourvu de bâtiments à vocation résidentielle. Cette implantation illustre la volonté de concilier le caractère familial du lieu avec les exigences de la prise en charge médicale, marquant ainsi une rupture avec les structures hospitalières plus austères et impersonnelles de son temps.

L'histoire de Clocheville s'inscrit dès lors dans une double dynamique : celle d'une initiative philanthropique individuelle, profondément marquée par l'esprit de charité chrétienne, mais aussi celle d'une inscription urbaine, puisque l'asile prend place dans des hôtels particuliers progressivement réaménagés pour répondre aux besoins croissants de la médecine pédiatrique. De l'héritage aristocratique et bourgeois aux modernisations successives impulsées par les progrès de la science médicale, Clocheville constitue un lieu singulier où se croisent histoire sociale, histoire de l'urbanisme et histoire de la médecine.

Dans cet article, nous nous attacherons à retracer l'évolution de ce patrimoine immobilier au fil des siècles, depuis les premières occupations du site jusqu'aux transformations hospitalières contemporaines. Il s'agira de comprendre comment cet hospice, né d'une initiative privée, a su s'anorer durablement

dans le tissu urbain de Tours, au point de devenir un élément emblématique de son paysage médical et patrimonial.

◊ *État des lieux avant la construction des bâtiments de Clocheville*

La zone de construction des bâtiments de l'hôpital Clocheville se situe à distance du foyer principal d'urbanisation de *Caesarodunum* puis de la Martinopole¹. Les fouilles réalisées en 2001 lors de travaux d'agrandissement de la zone Nord de Clocheville ont profondément changé notre connaissance du site. Sous plusieurs mètres de sédiments, les archéologues ont découvert les traces d'un quartier gaulois actif et bien organisé, avec des chemins, des fossés, des ateliers d'artisans... Ces vestiges, datant d'environ 180 à 60 avant notre ère, montrent qu'un véritable habitat existait déjà ici bien avant la fondation de la ville romaine. En révélant que la plaine marécageuse de Clocheville avait déjà été structurée par les Turons à la fin de l'âge du fer, l'opération a relancé, de façon décisive, l'hypothèse d'une présence d'une zone d'urbanisation gauloise antérieure à la ville romaine².

Les fouilles ont révélé également un mur romain du II^e siècle, puis des sépultures et fosses dépotoirs des VIII^e-IX^e siècles plaident en la faveur d'un emplacement « périphérique » aux zones d'urbanisation régulièrement inondées³. À 200 m au sud-ouest du monastère de Saint-Martin, s'est constitué au Moyen-Âge le faubourg Saint-Eloy, dans la paroisse Saint-Venant de Tours. En effet, au Moyen-

1 Galiniée 2014.

2 Linger-Riquier 2022.

3 Filippo et al. 2007.

Âge et jusqu'au XVII^e siècle, les terrains se trouvent à l'extérieur de la clouaison de Jean II le Bon⁴. Des cartes et terriers tardifs (Carte de Tours 1650 présenté à M. Chotard⁵ et Terrier de Saint-Martin, 1749⁶) font état de maisons alignées le long de l'impasse de la cour des prés avec de grands jardins en arrière-plans. Des canaux et fossés sont creusés afin de maîtriser les inondations. Cette couche de « terre à jardin » depuis la fin du Moyen-Âge est attestée par les fouilles archéologiques⁷. La nouvelle enceinte bastionnée terminée en 1685, prenant le trajet de l'actuel boulevard Béranger, vient protéger en son sein ces multiples maisons et jardins⁸.

Plus précisément, sur le terrain du futur hôtel de la cour des prés, il existait un total de trois lots avec des maisons (lots 340, 341, 343) et un lot avec un grand jardin (lot 342) qui faisaient partie, dans la première partie du XVIII^e siècle, des biens d'André-Alexandre Charpentier, chevalier, seigneur de la Roche-Cottard, conseiller du roi, président au siège présidial de Tours⁹, puis en 1751¹⁰ de ceux de François Dugué, procureur du roi au siège de Fort-Dauphin à Saint-Domingue et officier de la Monnaie de Tours¹¹). Le terrier précise que ce « *grand jardin même de figure quarrée* » selon une « *déclaration de Claude Hounaïe [ancien propriétaire] de 1691 [...] touche à l'époque de l'ancien négocie du faubourg saint Eloy, et au jardin de la Savonnerie*¹², ces confrontations confirment le *grand jardin qui contient 50 chaînées ou environ* »¹³. Cette partie correspond au jardin du futur Asile Gatien de Clocheville et fut peut-être une fabrique de savons avant 1744 si on se fie au nom (Fig. 1).

4 Yvernault 2007 : 400-403.

5 Archives Municipales de Tours, AMT- 2 Fi 58, Carte de la ville de Tours 1650 : Original copié et présenté à M. Chotard.

6 Archives Départementales d'Indre- et - Loire, ADIL-G 380, Plan terrier du chapitre Saint-Martin, fief de Sainte-Maure et de Puy-Chatel, 1749.

7 Filippo et al. 2007.

8 AMT- 2 Fi 58, Carte de la ville de Tours 1650.

9 « Geneanet - base de généalogie »; AMT- Dépouillement des registres paroissiaux (Geneviève Gascuel).

10 ADIL-G 380, Plan terrier du chapitre Saint-Martin (...).

11 « Geneanet - base de généalogie »; AMT- Dépouillement des registres paroissiaux (Gascuel).

12 Cf. *infra*, La Calandre.

13 ADIL-G 380, Plan terrier du chapitre Saint-Martin (...).

◊ *Les bâtiments*

Transformé à de nombreuses reprises pour répondre aux besoins changeants du soin et de l'hospitalité, l'Asile Gatien de Clocheville présente aujourd'hui une juxtaposition de bâtiments d'époques diverses, reflet visible de son évolution continue (Fig. 2).

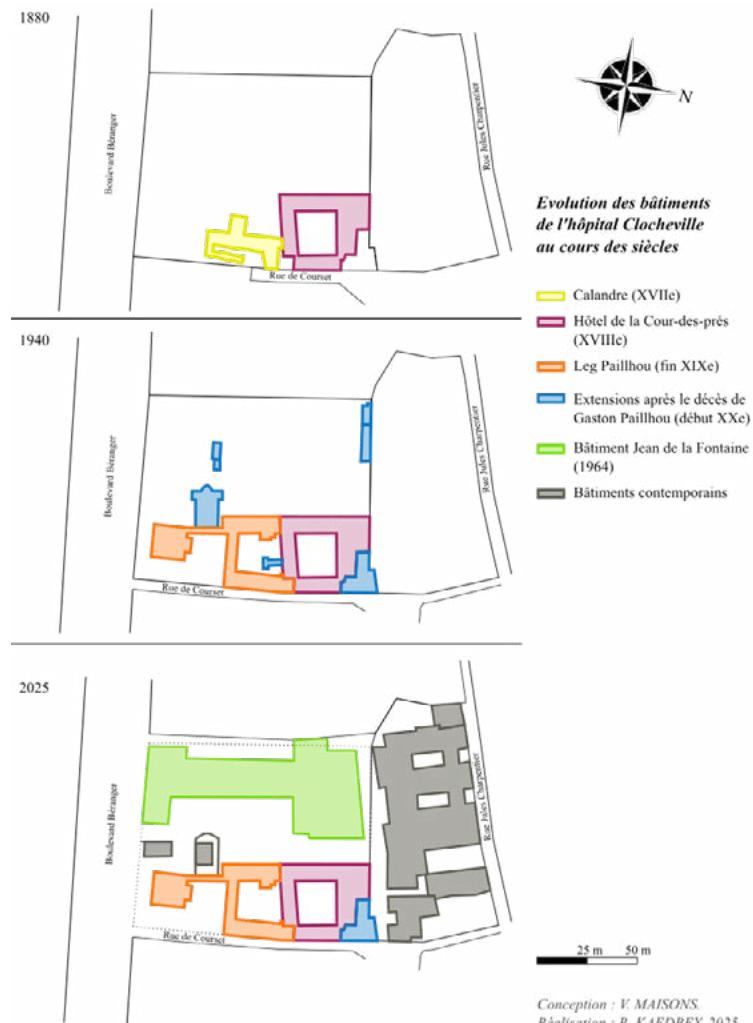


Fig. 2 Plans chronologiques de l'Asile Gatien de Clocheville, conception Valentin Maisons (médecin), réalisation Rouba Kaedbey (géographe)

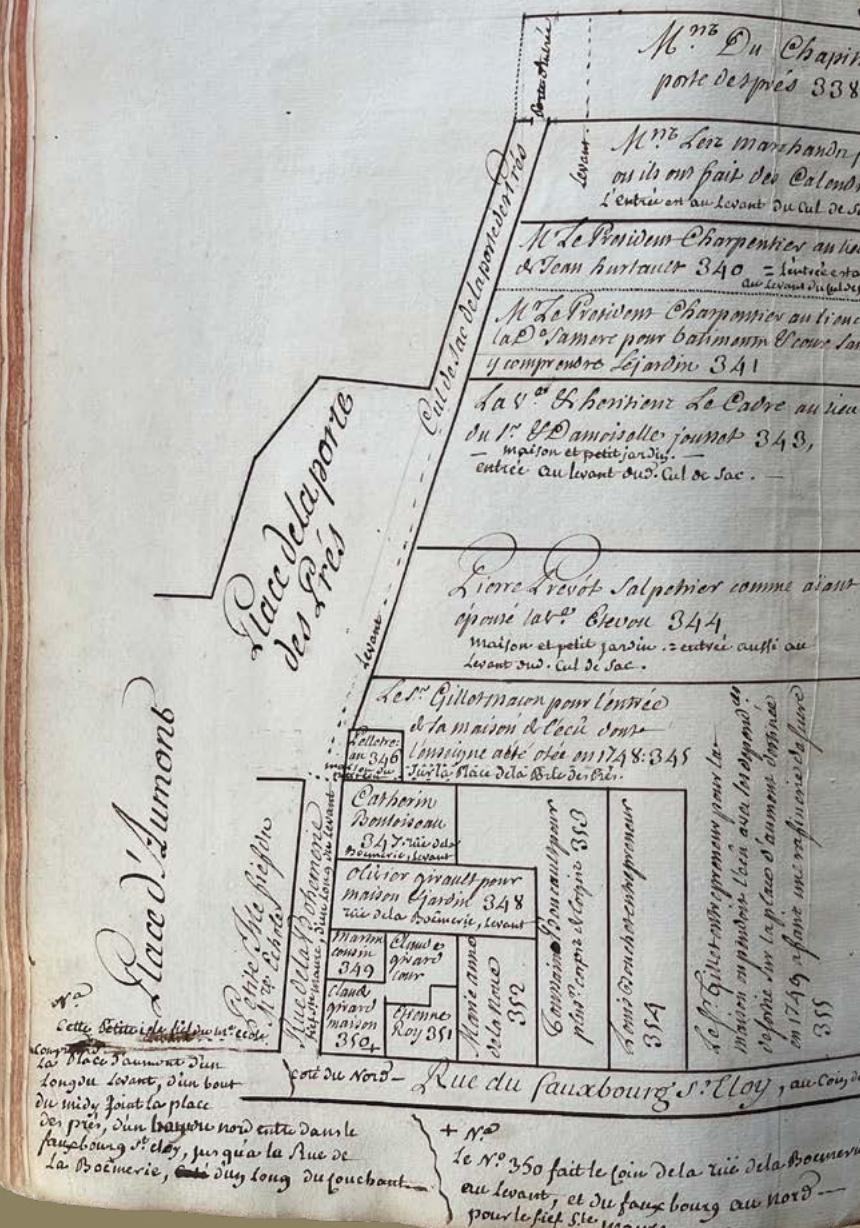


Fig. 1 Extrait du terrier de Saint-Martin, f. 26e (Archives départementales d'Indre et-Loire), G 339 (Calandres), 340-341-342-343

dy. Le mait

et l^e marie pour ce jardin et maison appelle le jardin dela

technique pour ce jardin et maison dela lauromerie
en, dans les droites d'uequel M^r M^r V. Mont ent^{er} 1^{er}
mois 2^{me} 339

Bonchamp
387

Nomme abbé Thibaut.

342 = jardin

Le mome s^r L'resident Charpentier au lieu dela
Dame sa mre pour a grand jardin qui n'est qu'un
objet avec l'article 341 & la partie sur le faubourg
S^r Eloy page 362 qui n'est qu'une entree de culture
page du soleil 342a monsieur charpentier est au lieu
d'entraire charpentier son pere qui estoit au lieu de Paquier
qui estoit au lieu de l'ancien hospice mons^r Charpentier le
7 Dec 1781 vendre au S^r François Duguet le jardin,
341, l'arable 342, l'arable 362 par le mome entree
M^r Duguet a aum achete de l'ancien l'article 387 pour tout
sur le mail, le 22 du mome juin et auro. il y a declaration

Thomas Bonchamp
entrepreneur qui a
les entrep^s par la
maison L'hubert 357

Aux embâches à Sainte-Maure 358
entrepreneur 358

Jean Guat pour le grand jardin
ou pere auquel il a mis en
de perte Dauphin qui n'en a
gaining appelle longo d'empereur
brutige 359

No^r L'ancien l'arable 341
au lieu de l'arable 360
Jardin 360 361

No^r 341 l'ancien l'arable au lieu de
l'ancien l'arable
entre l'ancien l'
M^r 362 363

la rive de la Roemerie, commençant au N° 350, Côte ou Nord.

◊ *L'hôtel de la Cour des Prés*

L'hôtel de Jacques Cormier de La Picardière ou hôtel de la Cour des Prés (Fig. 3), bâtiment de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, tel qu'on le connaît, fut construit entre 1768 et 1780¹⁴, comme en attestent les minutes notariales :

Le parchemin d'un contrat d'acquisition de trois maisons et jardins sis en cette commune, au lieu appelé vulgairement la cour des prés, cul de sac de la place ci devant d'Aumont, ci autour de l'ouest, ce qui depuis a été reconstruite à neuf et ne forme aujourd'hui qu'une seule belle habitation, fait par ledit Jacques Cormier de la Picardière, père de ladite veuve Renault Des Vernières, de François Dugué ancien [ratures] procureur du fort Dauphin à St-Domingue, ledit soussigné, passé devant Thenon ancien notaire à Tours le 9 février 1768¹⁵.

14 ADIL- 3E1/957, Inventaire Jacques Cormier de la Picardière du 27 juin 1780 par René Thenon, notaire à Tours.

15 ADIL- 3E6/596, Inventaire Jacques Philippe Renault des Vernières du 21 Ventôse an II par Charles Boisquet, notaire à Tours.



Jacques Cormier de La Picardière était docteur en droit civil et canonique, seigneur de Saint-Martin-le-Beau, de la Sannière, des hôtels, du fief du Plessis-Gaut et de Laubardière, lieutenant général au bailliage et au siège du présidial de Tours et conseiller du roi, désigné maire de Tours entre 1764 et 1765 par le gouverneur Étienne François de Choiseul. L'hôtel comprend quatre bâtiments en tuffeau de style rocaille, avec plusieurs éléments d'architecture caractéristiques, comme des pilastres à bossages, des cordons moulés, un pédiment triangulaire, ou une corniche à denticule. Il possède un étage, des combles et un grand parc arboré.

Fig. 3 L'hôtel de la Cour des Prés (2025), façades est et ouest – Photos Valentin Maisons



L'hypothèse qu'il fut construit par l'architecte et ingénieur Pierre Meusnier (1711-1781) est plausible pour deux raisons au moins :

- ❖ D'une part, parce que Pierre Meusnier fut élu à la municipalité de Tours pendant le mandat de Jacques Cormier de la Picardière, donc les deux hommes se connaissaient¹⁶.
- ❖ D'autre part, le style architectural de l'hôtel particulier est assez caractéristique des hôtels particuliers réalisés par Meusnier à Tours : maison personnelle, hôtels Lefebvre de Montifray, Liebert de Nitray, Fontenay-Davidsard, de la Falluère...¹⁷ : il s'agit d'un style « *rocaille* » en tuffeau avec des cordons moulés similaires au-dessus des fenêtres ; le plan comporte deux ailes latérales et un corps de logis central, avec pédiment triangulaire encore présent côté ouest mais probablement disparu côté est étant donné le vide actuel...

Réquisitionné sous la Révolution, l'hôtel est rebaptisé « *Maison nationale Desvernières* » du nom de son ancien propriétaire Jacques-Philippe Renault des Vernières (1757-1793). Ce comte de Montaumer, gendarme du roi puis négociant en vins, a hérité du bâtiment par son mariage avec Anne-Adélaïde Cormier de la Picardière, fille du précédent propriétaire. Fervent royaliste, lors d'un voyage pour Saumur, il fut accusé d'espionnage et de tentative d'enrôlement au profit des Vendéens. Se contentant de nier à toutes les questions posées, il aurait invoqué pendant un moment une vente de vin pour sa défense, et puis, sentant la partie perdue, il aurait eu ces mots : « Les questions sont trop longues, il faut aller au fait et me condamner si je suis condamnable ». Il finit guillotiné en 1793 à deux pas de sa demeure place d'Aumont (actuelle place Gaston Paillhou) par un bourreau de la célèbre famille Sanson¹⁸.

En 1817, la batisse fut rachetée à la famille des Vernières par le sieur Jean Alamargot¹⁹ (propriétaire négociant²⁰). En 1833, l'acquisition par les sœurs

16 Baumier 2007.

17 Cachau 2020.

18 Vergeron 1994.

19 ADIL- 4Q5/535, Transcription de la vente Barat à Clocheville, devant Sauvalle, notaire, le 18 avril 1856.

20 AMT- Dépouillement des registres paroissiaux (Gascuel).

du Sacré-Cœur permit la création d'un pensionnat pour jeunes filles²¹. Cette congrégation religieuse fondée en 1800 par Madeleine-Sophie Barat avait pour objectif l'éducation des jeunes filles (et fonda d'ailleurs l'institution Marmoutier en 1847²²), elle est à distinguer des sœurs Dominicaines de la Présentation qui s'occupent des soins des enfants après la création de l'Asile. Les premières ont une vocation pédagogique tandis que les secondes une vocation hospitalière.

En 1856, la comtesse de Clocheville racheta l'hôtel de la Cour des Prés²³. Cependant, il fut de nouveau réquisitionné et devint le siège d'une prison, avant d'être loué pendant quelques années au maréchal Baraguey d'Hilliers. Après la suppression des grands commandements créés par le Second Empire, il demeura jusqu'en 1880 le siège de la division militaire établie à Tours²⁴. Ce n'est qu'à la fin de cette même année que la comtesse entra en pleine possession de son bien afin de commencer son projet d'hospice pédiatrique.

Des extensions ont permis d'agrandir le foncier de cet hôtel particulier. Premièrement, depuis au moins la possession d'André-Alexandre Charpentier au XVIII^e siècle, la parcelle correspondant au 30 rue Jules Charpentier (n°362 du Terrier de St-Martin) semble faire unité avec l'hôtel. Cela est toujours le cas à l'époque des sœurs du Sacré-Cœur, d'après le plan de l'architecte Guérin²⁵. Cette sortie sur la rue Jules Charpentier, composée de quelques serres et hangars, semble disparaître au cours des années puisqu'elle est absente sur les plans postérieurs. Cela n'empêcha pas la poursuite de l'expansion de l'hôpital sur cette rue (cf. *infra*). Deuxièmement, dans le testament de Madame de Clocheville, on trouve le legs «d'une petite maison attenante à l'hôtel, achetée en 1860», dont Hélène Vergeron dit dans sa thèse «qu'elle est difficile à situer». En réalité, cette propriété n'a pas subsisté ; elle était située dans l'angle nord-est de l'hôtel particulier, et a été bien acquise le 23 août 1860²⁶ par

21 ADIL- 4Q5/535, Transcription de la vente Barat.

22 Site internet de l'Institut Marmoutier.

23 ADIL- 4Q5/535, Transcription de la vente Barat.

24 Heinrich 1884.

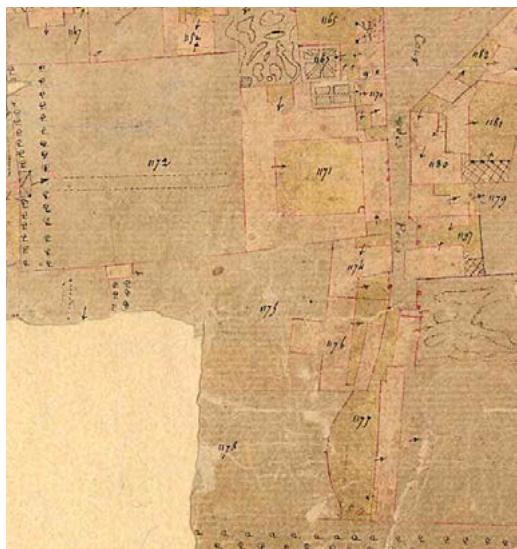
25 ADIL- 3E8/866, Plan de l'hôtel de la Cour des Prés par G. Guérin, devant Sauvalle, notaire.

26 ADIL- 4Q5/3131, Transcription de la vente Voisin à Clocheville, devant Chambert, notaire, le 23 août 1860.

Madame de Clocheville qui l'a achetée à dame Voisin²⁷, celle-ci l'ayant acquise elle-même de Jean Alamargot. Il est possible de la distinguer parfaitement sur le cadastre napoléonien²⁸ (Fig. 4). Troisièmement, en 1912, le rachat de la propriété contiguë de la comtesse de Beaufond²⁹ [3 rue de Courset, au nord de l'hôtel] permit d'agrandir le terrain de l'Asile de 0,7 ha. Ce terrain correspond actuellement au portail nord-est donnant vers la place Gaston Paillhou contigüe à l'hôtel de la Cour des Prés et de la précédente propriété de 1860.

Fig. 4 Extrait du cadastre napoléonien -
Section E1 de la Ville Perdue, 1864
(Archives départementales d'Indre-et-Loire).

1170 Propriété de Madame Voisin, 1171 - 1172
hôtel de la Cour des Prés,
1174 – 1175 – 1176 La Calandre,
1177-1178 futur hôtel Grillet.



◊ *La Calandre*

Jusqu'à présent les textes faisant le rapprochement entre la Calandre de Tours et Clocheville étaient confus. On est néanmoins certain qu'en 1882, Madame de Clocheville acheta pour 70 000 francs un immeuble appartenant à l'Hospice général et dont le nom de Calandre se rattachait à une ancienne fabrique de soieries (Fig. 5)³⁰.

Cette institution semble ancienne, puisque le terrier de Saint-Martin relate la possession par « *les marchands fabriquant [en soie]* », de la « *maison de la Savonnerie où ils ont fait des Calandres* »³¹. Dans ce bâtiment de la « *grande*

27 Dans l'acte des hypothèques, il est dit que cette maison est bordée au sud et à l'ouest par l'hôtel de la Cour des Prés, à l'est par la Cour des Prés, et au nord par la propriété de Madame Chemallé. Ce qui correspond bien au lot 1170 du cadastre napoléonien. La propriété correspond probablement à la parcelle 343 du terrier de Saint-Martin.

28 ADIL-6NUM10/261/012 et 6NUM10/261/013, cadastre napoléonien, Section E1 de la Ville Perdue.

29 AMT-3M/5-6, Établissements de soins, Asile Gatien de Clocheville.

30 Bossebœuf 1924.

31 ADIL-G-380, Plan terrier du chapitre Saint-Martin (...).

« savonnerie » fonctionnait une vieille machine à calander la soie³² installée depuis 1744, la seule de la ville de Tours³³. En 1763, une calandre plus moderne, dite de Vaucanson, fut achetée 20 000 livres grâce aux finances du roi Louis XV, avec un cylindre de bois et l'autre de métal. En 1769 arriva un nouveau calandreur, beaucoup plus au fait des techniques d'outre-Manche : Humphrey Badger.

Or, en 1802, l'État était redevable d'une somme importante à l'Hospice général de Tours. Pour régler cette dette, le général-préfet Pommereul choisit de lui céder la calandre, sur le flanc sud de l'hôtel de la Cour des Prés³⁴, évaluée à 7 200 francs, soit exactement le montant dû, d'autant plus que la fusion des hôpitaux de Tours voulue par Pommereul cette même année 1802 nécessitait des fonds abondants³⁵. Cette donation n'eut lieu que sous la condition expresse que l'usage de la machine soit réservé aux calandreurs de la ville. Ce qui n'était qu'un équipement encombrant devint ainsi la propriété de l'Hospice général pour de longues années, et le calandreur dut désormais payer son loyer à l'institution... Nous sommes à ce moment à l'aube du déclin de l'industrie de la soie tourangelle, et la machine tomba rapidement en désuétude³⁶.

32 La calandre était un appareil cylindrique pour lustrer et lisser les étoffes de soie.

33 Ballon 2012 : 37-56.

34 ADIL-H dépôt 4 /N73) Fonds du CRHU, La Calandre.

35 Maisons 2023 : 52-65.

36 ADIL-H dépôt 4 /N73, La Calandre.

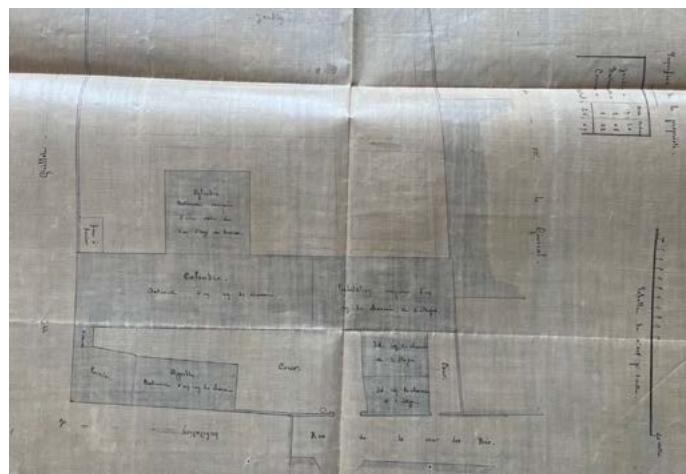


Fig. 5 Plans de la Calandre en possession de l'Hospice général (2^e moitié XIX^e siècle), Archives départementales d'Indre- et - Loire (H dépôt 4 /N73)

Lorsque Madame de Clocheville proposa d'acheter l'immeuble³⁷, elle exigea d'être déchargée de la servitude précédemment imposée. Il s'ensuivit un bras de fer judiciaire, puisque la Chambre de commerce de Tours demandait des dommages et intérêts à l'hospice du fait de cette clause de vente, sachant pertinemment que la calandre n'était plus fonctionnelle³⁸. La procédure judiciaire provoqua un séquestre sur la somme de 70 000 francs de la comtesse (soldé après sa mort). Finalement, après un passage devant la cour d'appel d'Orléans en 1890, la Chambre de commerce fut condamnée à payer à l'hospice 3 000 francs de dommages et intérêts (Fig. 6)³⁹.

37 L'hôtel de la Cour des Prés fut acheté par Madame de Clocheville, suivant acte passé par M. René Faucheux le 18 avril 1856. Voir Girard-Vons dans ce numéro.

38 La demande fut repoussée par l'hospice qui proposa aux soyeux d'installer la calandre dans une maison à l'ex-39 rue des Ursulines, actuellement 16 rue Mirabeau, en offrant en outre la possibilité d'y tenter des améliorations techniques modernes. La « nouvelle calandre » et son bâtiment du 16 rue Mirabeau furent vendus à M. Arnault-Arrault puis détruits en 1930.

39 ADIL-H dépôt 4 /L154, Le Centenaire.



Fig. 6 La Calandre de Tours, photographie prise par la Chambre de Commerce en 1930 avant sa destruction (Document Société *Le Manach* à Esvres).

L'ancienne calandre fut rattachée à l'hôtel Clocheville puisqu'elle la bordait en son flanc sud⁴⁰. Elle fut détruite en 1886 pour permettre la construction de la partie sud de l'hôpital⁴¹. De cette dernière, il reste peu de traces, on sait néanmoins qu'elle fut l'œuvre de Gaston Paillhou dans le même temps que le percement de l'impasse de la rue de Courset (cette période se situant entre le décès de Madame de Clocheville en 1884 et le décès du vicomte en 1893). Composé de trois corps de bâtiments, l'immeuble a été bâti de sorte à garder une harmonie architecturale avec l'hôtel de la Cour des Prés, côté ouest.

◊ *L'hôtel Grillet*

En 1851, l'épouse Grillet née Bourdon hérita du terrain nu situé au 47 boulevard Béranger⁴², soit à la partie sud de la Calandre. Il s'agit initialement d'un jardin sans bâtiment appelé « jardin de la porte des prés » (ayant appartenu au chapitre de Saint-Martin), comme l'attestent le terrier de Saint-Martin⁴³ et les plans du cadastre napoléonien de 1836 et 1864⁴⁴. Madame Grillet entreprit avec son mari la construction d'un hôtel dans le troisième quart du XIX^e siècle⁴⁵. L'hôtel fut vendu en 1882 au vicomte Paillhou, héritier de la comtesse de Clocheville, qui léguua à la municipalité en 1886 une partie de son jardin pour percer l'ancienne impasse de Courset (future rue de Courset) pouvant rapidement prendre l'aspect d'un « coupe-gorge ». Par testament daté du 10 janvier 1892⁴⁶, il léguua l'hôtel (Fig. 7) à la ville de Tours. Il mourut le 24 novembre 1893.

40 ADIL-H dépôt 4 /N73, La Calandre.

41 Ministère de la culture, *Base Mérimée, Hôtel de la Cour des Prés, dessins J. Durand d'après le cadastre de 1836*.

42 Ministère de la culture, *Base Mérimée, Hôtel Grillet*.

43 ADIL-G 380, Plan terrier du chapitre Saint-Martin (...).

44 ADIL-6NUM10/261/012 et 6NUM10/261/013, cadastre napoléonien, Section E1 de la Ville Perdue.

45 Vraisemblablement non construit en 1864, cf. cadastre napoléonien, *ibid*.

46 ADIL-H dépôt 4 /L148, Généralités sur l'Asile Gatien de Clocheville.



Fig. 7 Photographie de l'hôtel Grillet depuis le boulevard Béranger par J.P. Joly (1974) – CINDOC,
Inventaire région Centre Val de Loire

L'hôtel Grillet, pavillon de forme carrée, au style néoclassique avec son porche à colonnes, a connu des fonctions très variées⁴⁷. Il servit tout d'abord de résidence à Madame de Clocheville. De là, elle pouvait regarder avec satisfaction son œuvre prendre forme, et apercevoir des enfants et soignants déambuler dans le parc de l'Asile. Elle y décéda le 14 février 1884⁴⁸. L'hôtel Grillet devint ensuite le siège du comité d'administration, puis accueillit la communauté des religieuses du Sacré-Cœur jusqu'à leur départ en 1971. Le patrimoine mobilier issu des légataires a fait l'objet d'inventaires en 1951 et 1972 et de transferts partiels dans divers musées, mais des vitraux des ateliers Labin sont toujours en place. Des élèves infirmières y furent formées via l'école du Centre hospitalier régional jusqu'en 1976, avant de voir le corps administratif de l'hôpital pédiatrique réintégrer l'édifice⁴⁹.

47 Vergeron 1994.

48 AMT- L442 , Legs de Madame de Clocheville.

49 Vergeron 1994.

◊ *La chapelle*

Il existait une chapelle aménagée au rez-de-chaussée, à gauche dans la cour carrée en venant de la rue de Courset⁵⁰. Gaston Paillhou y fit installer un harmonium en 1891 pour égayer les enfants⁵¹. Cette salle fut par la suite transformée en salle du comité, cabinet du médecin et du dentiste, et salle des teigneux. La salle d'autopsie et la morgue étaient installées à proximité (Fig. 1).

La construction d'une chapelle plus monumentale était une volonté ancrée dans le testament du vicomte Paillhou, et une somme de 60 000 francs lui était allouée. Les travaux furent finalement estimés à 47 000 francs, soit l'équivalent des deux tiers du budget annuel du fonctionnement de l'Asile⁵².

Après un travail de la commission administrative de l'hôpital entre 1900 et 1904, l'architecte Louis Morel fit édifier la chapelle entre l'hôtel Grillet et l'Asile. De style classique, elle avait une forme de croix latine avec un chœur assez réduit, deux chapelles de part et d'autre du transept, et une nef rectangulaire (Fig. 8). Sa partie basse, à l'est, au niveau du narthex, était un couloir permettant de passer du corps principal de bâtiments à l'hôtel Grillet⁵³, et a subsisté dans les bâtiments actuels. Sa surface est estimée⁵⁴ à 245 m² et aurait pu, d'après les plans, contenir jusqu'à 150 personnes assises⁵⁵. Elle était décorée de sculptures exécutées par Varenne et de six vitraux réalisés par les ateliers Florence et Labin, pour la plupart exécutés entre 1884 et 1904 (un panneau fut exécuté après 1914)⁵⁶.

50 *Ibid.*

51 *Ibid.*

52 AMT-3M/5-6, Établissements de soins, Asile Gatien de Clocheville.

53 *Ibid.*

54 *Ibid.*

55 *Ibid.*

56 ADIL-H dépôt 4/L139, Administration 1893-1907.



Fig. 8 Photographies de la chapelle de Clocheville intérieure et extérieure par J.-P. Joly (1974) – CINDOC, Inventaire région Centre Val de Loire

Après la fête du centenaire de la fondation de Clocheville, le 17 octobre 1981, le maire Jean Royer, le doyen Gouazé, le directeur Joguet et le Pr. Desbuquois annoncèrent de grands travaux de rénovation de Clocheville. Les archives font état de toutes les doléances des médecins pédiatries pour améliorer la qualité de soin, développer de nouvelles techniques et agrandir les surfaces d'hospitalisation. Le cabinet Boille, bien connu des Tourangeaux pour son implication dans la restauration du centre historique, fut mandaté pour la partie architecturale, et Jacques Boille partit même étudier pendant deux mois l'architecture des hôpitaux aux États-Unis. Étonnamment, Boille a prôné la destruction de la chapelle : « Il ne m'a pas paru souhaitable de conserver la chapelle de la communauté qui ne permettrait pas d'organiser convenablement les services de consultations »⁵⁷. La démolition eut lieu en 1985, à l'exclusion du portail qui fut conservé.

57 ADIL-H dépôt 4/076, Travaux.

◊ *Soigner dans les bâtiments avant la Seconde Guerre mondiale*

L'Union libérale du 24 mai 1883 vante les mérites du lieu :

Rien de mieux compris et de plus confortablement installés que les dortoirs, le réfectoire, les cabinets d'aisance, les cabinets de toilette, avec lavabos en marbre [...]. Tout dans cet établissement respire l'aisance et le bien-être. En un mot, l'Asile n'a nullement l'aspect d'un hospice, c'est une maison de santé comme celles où peuvent seules se faire soigner les personnes riches.

En vue de rendre l'hôtel propre à la nouvelle destination décidée par Madame de Clocheville, l'architecte Messire fut chargé de la transformation à opérer tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage supérieur. Les travaux durèrent de fin 1880 au 1^{er} Juin 1881⁵⁸. À l'origine, deux salles avaient été ouvertes, la salle Sainte-Pauline et la salle Saint-Julien, contenant seize lits (huit pour les garçons et huit pour les filles). Se projeta dès lors l'aménagement de deux nouvelles salles au rez-de-chaussée et de quatre salles au premier étage, ce qui permit l'ouverture d'un total d'environ soixante lits⁵⁹.

En 1894, Hyacinthe Thomas inaugura le service de chirurgie de l'Asile, situé dans l'aile ouest du bâtiment principal, tout comme les blocs opératoires⁶⁰. Avec l'évolution des connaissances médicales, un service de contagieux ouvrit en 1910 au premier étage, côté rue de Courset⁶¹. Il était composé de dix-sept cellules à un seul lit avec une salle d'opération isolée, un système de ventilation et de fosse à égouts. Il fut agrandi en 1924 pour atteindre trente lits avec un système de boxes vitrés.

Les mutations de ces hôtels particuliers ne se firent pas sans critiques acerbes. Le Dr René Bourreau, chirurgien en chef de l'hôpital Clocheville au début du XX^e siècle, faisait partie des détracteurs et déplorait le manque de luminosité comme l'insuffisance d'espace pour les enfants hospitalisés :

⁵⁸ Bossebœuf 1924.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Vergeron 1994 .

⁶¹ Faucheux 1894.

L'asile a gardé l'aspect d'un vieil hôtel bourgeois, qui n'a pas le parfum d'hôpital. [...] Clocheville n'a que quatre ou cinq fenêtres de ses salles orientées au midi, c'est absolument insuffisant pour donner aux tuberculeux le soleil qui leur est nécessaire ; [...] On estime qu'un hôpital d'enfants doit offrir à chacun de ses malades 30m³ d'air ; à l'hôpital Trousseau [Paris], on a prévu 32m³, or, dans mon service, je n'ai jamais atteint péniblement plus de 20m³, et lorsque nous ajoutions des lits supplémentaires je n'ose dire à quel chiffre nous étions descendus⁶².

Plus tard, Georges Desbuquois et Jean-Claude Rolland rapportaient à l'occasion du centenaire de l'Asile : « En 1950, la salle d'opération a gardé une apparence désuète et, de même l'ensemble des services hospitaliers. Il faut rendre hommage à ces praticiens qui exercent dans des conditions matérielles très difficiles » [...]⁶³.

Clocheville a connu ainsi une série de rénovations et d'adaptations aux problèmes de soins de chaque époque. Récemment encore, lors d'un épisode caniculaire, un article dans la *Nouvelle République*⁶⁴ titrait « À l'hôpital pédiatrique Clocheville, des couvertures de survie aux fenêtres ». Pour faire face aux défis écologiques, des travaux d'adaptation et de rénovation semblent essentiels, suivant l'exemple de nos prédecesseurs au fil du temps.

◊ Conclusion

L'histoire de l'Asile Gatien de Clocheville révèle une continuité exceptionnelle, où chaque époque a laissé une empreinte indélébile sur un patrimoine à la fois architectural, urbain et médical. Depuis les fouilles archéologiques ayant mis au jour une occupation gauloise structurée, antérieure à la fondation de *Caesarodunum*, jusqu'à l'installation de l'Asile au XIX^e siècle dans l'élégant hôtel de la Cour des Prés, puis aux transformations successives opérées pour répondre aux exigences sanitaires modernes, ce site incarne un témoin privilégié de l'évolution des soins pédiatriques et de leur inscription dans la ville. Son histoire illustre de manière exemplaire l'articulation entre mémoire locale, progrès scientifiques et choix urbanistiques.

62 Bourreau 1918: 9-13

63 ADIL-H dépôt 4 /L154, Le Centenaire.

64 Lascèvre 2025.

AUTEUR

- ◊ **Valentin Maisons,**
Chef de clinique assistant des hôpitaux de Tours en Néphrologie

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Archives municipales de Tours

Archives départementales du Pas-de-Calais

Archives de Paris

Archives nationales

Base Mérimée

Geneanet - base de généalogie

<https://www.geneanet.org/>

Site internet de l'Institut Marmoutier. <https://marmoutier.com/la-pastorale/>

- ◊ **Ballon** Emilie, *L'affaire de la calandre de Tours au XVII^e siècle, de l'acquisition à l'embarras (XVIII^e- XIX^e siècles)*, 2012, p. 37-56.
- ◊ **Baumier** Béatrice, « La réforme municipale de L'Averdy », *Tours entre Lumières et Révolution : Pouvoir municipal et métamorphoses d'une ville (1764-1792)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- ◊ **Bossebeuf** Louis, *Tonnellé et Clocheville - Souvenirs et institutions charitables*, Tours, Mame, 1924.
- ◊ **Bourreau** René, *L'asile Gatien de Clocheville, ce qu'il est, ce qu'il peut être*, Tours, Salmon, 1918.
- ◊ **Cachau** Philippe, « Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne – Pierre Meusnier : les vraies origines du Palais du Commerce de Tours (1757-1759) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tome LXVI, 2020, p. 81-94.
- ◊ **Faucheu** René, *L'asile Gatien de Clocheville : document confidentiel*. E. Soudée. 1894, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5524724t/f51.item.textelimage>

◊ **Filippo** Raphaël de, **Georges** Patrice et **Riquier** Sandrine, *La fouille du site de l'Hôpital Clocheville, site 67. Tours Antique et Médiéval. Persée - Portail des revues scientifiques en SHS*, 2007. https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1799

◊ **Galinié** Henri, « Tours, de Caesarodonum à la ville sub-contemporaine - atlas archéologique de Touraine », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 53^e Supplément, 2014.

◊ **Heinrich** Guillaume Alfred, *Notice sur l'asile Gatien-de-Clocheville*, Tours, Mame, 1884.

◊ **INRAP**, *Fouilles archéologiques de l'hôpital Clocheville par l'INRAP en 2003, 2009*. <https://www.inrap.fr/hopital-clocheville-4323>.

◊ **Lasceve** Cécile, « Tours : à l'hôpital pédiatrique Clocheville, des couvertures de survie aux fenêtres », *La Nouvelle République (Tours)*, 4 juillet 2025

◊ **Linger-Riquier** Sandrine, « Aux origines gauloises de Tours (Indre-et-Loire) : état des connaissances », *Gallia. Archéologie des Gaules* 79, 2022, 2, p. 2. <https://doi.org/10.4000/gallia.6762>

◊ **Maisons** Valentin, « La fusion des hôpitaux de Tours en 1802 : le début d'une nouvelle ère », *Les Carnets d'histoire de la médecine* n° 2, 2023, p.52-65. [file:///Users/jvons/Downloads/Carnets d'histoire 2-mai 2023 -2.pdf](file:///Users/jvons/Downloads/Carnets%20d%27histoire%202-mai%202023%20-2.pdf)

◊ **Vergeron** Hélène, *Un siècle d'histoire du centre de Pédiatrie Gatien de Clocheville*. Thèse pour le doctorat en médecine, Tours, 1994.

◊ **Yvernault** Françoise, « L'enceinte urbaine du 14^e siècle : construction et entretien », *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville*. Supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, 30, 2007, p. 400-403.

Le mobilier originel de l'Asile Gatien de Clocheville (1884-1904). Histoire d'une redécouverte

Isabelle Girard

Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une recherche pluridisciplinaire initiée en 2025 pour remettre à l'honneur l'histoire du Centre pédiatrique Clocheville de Tours. En raison de découvertes patrimoniales récentes et de l'existence de sources encore inexploitées, un renouvellement des connaissances s'est en effet imposé, axé initialement sur les bâtiments et les fondateurs de l'Asile Gatien de Clocheville. Le présent article, consacré au mobilier originel de l'établissement, usuel et personnel, participe du même projet.

◊ *Introduction*

Les deux études précédentes sont consacrées l'une à l'empreinte foncière et aux différents édifices qui forment aujourd'hui le Centre pédiatrique, l'autre à Louise Pauline Malet de Coupigny, comtesse de Clocheville (16 septembre 1804-14 février 1884) et au vicomte Gaston Henri Paillhou (14 novembre 1831-24 novembre 1893). Ce nouveau regard vers les origines de l'Asile Gatien de Clocheville illustre à quel point les legs accordés à la Ville de Tours par ces deux personnalités, à la fin du XIX^e siècle, ont permis d'assoir la pérennité de ce lieu doté, dès l'origine, de biens immeubles, meubles et financiers conséquents.

Parmi les biens légués figuraient des meubles, objets et effets dont le parcours ultérieur rappelle que ce patrimoine spécifique, mobile par nature, peut disparaître, être dispersé ou être conservé. Celui de l'asile, émanation des aménagements intérieurs conçus à la fin du XIX^e siècle, comme de l'intimité des lieux de vie des bienfaiteurs, qui sont restés à côté de leur œuvre jusqu'à leur mort, a connu les trois cas de figure.

Il se distingue, dès l'origine, en deux ensembles. Le premier, utilitaire, regroupe les meubles et objets nécessaires à la vie quotidienne des malades et de leurs soignants : ils ont disparu, remplacés au fil du temps pour des raisons de vétusté, de perte d'usage ou d'inadéquation aux pratiques et besoins hospitaliers en constante évolution. Le second, mémoriel, est composé des effets personnels qui appartenaient à la comtesse de Clocheville et au vicomte Paillhou (fig. 1) : il subsiste en grande partie, conservé depuis un demi-siècle dans plusieurs institutions patrimoniales et édifices appartenant à la Ville de Tours, leur propriétaire depuis les legs de 1884 et 1892.



Fig.1 Salle du conseil d'administration de l'Asile Gatien de Clocheville, 1892 [FRAC37261, Legs Clocheville B1]
© Archives municipales de Tours, 2025

Ce patrimoine, de nature variée, a été inventorié dans le détail lors d'occasions particulières, une première fois en 1884, année de la mort de la comtesse, puis ponctuellement jusqu'en 1972, date à laquelle le mobilier des fondateurs quitte le Centre pédiatrique ; il bénéficie ainsi de l'apport de nombre de documents conservés dans les fonds des Archives départementales d'Indre-et-Loire, provenant du CHRU de Tours et de la préfecture¹.

La méthodologie de recherche appliquée pour réaliser cette étude et les deux précédentes peut concourir à une meilleure connaissance et à une réappropriation de l'histoire du patrimoine hospitalier, quel qu'il soit. L'intérêt porté depuis longtemps aux édifices anciens consacrés aux soins et à la santé est manifeste : il a notamment conduit à faire figurer, dès 1840, l'hôtel-Dieu d'Angers sur la première liste des monuments historiques². L'attention pour le patrimoine mobilier ancien au sein même des établissements hospitaliers publics est plus récente³. Ici, il s'agit de partager la connaissance, basée sur des documents inestimables, pour répondre à un triple objectif : révéler la composition du mobilier qui garnissait l'Asile Gatien de Clocheville juste après son ouverture⁴, comprendre son parcours tout au long du XX^e siècle, et faciliter l'identification des éléments préservés ou à redécouvrir.

1 S'ils sont souvent nombreux dans les fonds d'hôpitaux à partir du XIX^e siècle, les inventaires de mobilier peuvent parfois être plus anciens, à l'image des cahiers d'inventaires des meubles de l'hôtel-Dieu d'Amboise, 1592-1639 (Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL), H dépôt 1/E100).

2 Perrin et Schœnstein 2007.

3 Voir notamment Association des conservateurs des antiquités et objets d'art en France 2003.

4 Précisément entre 1884 (décès de la comtesse) et 1904 (édification d'une nouvelle chapelle, selon la dernière volonté du vicomte Paillhou, pour laquelle il avait spécifiquement réservé une part du numéraire inclus dans son legs).



I. Accueillir les enfants malades

◊ L'aménagement d'un lieu de vie et de soins

Le premier inventaire du mobilier de l'asile est dressé par le notaire René Faucheux le 14 mars 1884, trois ans après son inauguration⁵. La prisée permet de dresser la liste des biens qu'il renferme au moment du décès de Madame de Clocheville : ils forment le mobilier usuel des malades et du personnel⁶, pour une valeur totale estimée à 7 799 francs. Conformément à ses volontés testamentaires, la Ville de Tours a obtenu la nue-propriété de l'asile et de son contenu, tandis que Gaston Paillhou va en garder l'usufruit sa vie durant. Les meubles et objets personnels de la comtesse, conservés dans sa chambre au sein de l'hôtel particulier du 47 boulevard Béranger (propriété du vicomte Paillhou depuis 1882, et dans lequel il demeure alors), ne sont pas concernés.

L'opération est conduite dans les bâtiments situés 9 Cour des Prés et 47 boulevard Béranger par le commissaire-priseur Ernest Pierre Marie Fontaine, en présence d'Adrien Pillet (représentant le vicomte), le maire de Tours et la supérieure des sœurs de la Charité, installées dans l'Asile. Une lecture spatiale des lieux, tels qu'ils ont été organisés par la fondatrice morte quelques semaines auparavant, est donc permise, puisque l'inventaire renseigne sur la fonction de chaque pièce, comme sur ceux qui y sont accueillis, y vivent ou y exercent. Au-dessus de trois caves, l'Asile Gatien de Clocheville se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage comptant une vingtaine de pièces chacun, puis de quatre mansardes surmontant le tout ; l'ensemble est encadré de trois cours (au sud, à l'ouest et au nord - dont celle d'honneur) et d'un jardin (à l'ouest). L'on peut aisément distinguer les espaces dédiés aux malades de ceux consacrés au fonctionnement de l'établissement.

⁵ ADIL, 4 0 80 : legs Clocheville.

⁶ À l'exception de deux photographies entourées d'un cadre en bois noir et cuivre, représentant la comtesse (auj. au musée des Beaux-Arts de Tours [MBAT], inv. 1972-4-42) et son fils Gatien, aucun effet d'ordre personnel n'apparaît.



Fig.2 Salle Sainte-Pauline (filles), 1892 (FRAC37261, Legs Clocheville B1) © Archives municipales de Tours, 2025

Les enfants qui sont accueillis, sur une durée plus ou moins longue, sont encore peu nombreux, si l'on en croit le nombre de souliers posés dans le parloir (douze paires pour garçons et autant pour les filles), et le décompte du mobilier présent dans trois espaces qui leur sont réservés, au rez-de-chaussée, consistant en un réfectoire ouvrant sur le jardin et deux chambres aménagées. Celles-ci, dites « salle Saint-Julien » et « salle Sainte-Apolline » (fig. 2), sont aménagées à l'identique : huit lits en fer et leur garniture (matelas en varech⁷, matelas en laine et crin, traversin, oreiller, deux couvertures en laine, une descente de lit), huit tables de nuit en merisier avec dessus de marbre, huit fauteuils d'enfants et trois chaises en merisier foncé en paille, une chaise percée en merisier, un poêle de marque Phoenix avec ses tuyaux, un petit réveille-matin, un crucifix, deux garnitures de croisée avec deux grands rideaux.

7 Mélange d'algues, pouvant entre autres usages servir au remplissage des matelas.

Les pièces utilisées lors des décès et des soins sont situées au rez-de-chaussée (salle d'autopsie avec sa table en chêne, sapin et bois blanc et dessus en pierre ; salle d'hydrothérapie avec cinq baignoires, un appareil à douche et un calorifère pour le linge) et au premier étage (salle pour les morts avec un lit de fer ; salle d'attente et pièce pour les consultations, avec quelques meubles simples) ; deux salles pour les maladies contagieuses (l'une pour quatre filles, l'autre pour deux garçons).

L'asile compte de nombreuses pièces destinées à son fonctionnement. Une seule, aménagée au rez-de-chaussée, est affectée à l'administration : elle compte notamment une jardinière en porcelaine dorée, un christ en croix, un guéridon et des sièges en noyer (quatre fauteuils, huit chaises, cinq petits tabourets cannés). Le personnel dispose d'espaces spécifiques : le gardien d'une loge à côté du parloir ; la domestique d'une chambre située dans l'une des mansardes ; les religieuses d'une salle à manger au rez-de-chaussée, et au 1^{er} étage d'une chambre avec trois cabinets de travail et de toilette pour la mère supérieure, et de deux dortoirs avec cabinets pour cinq sœurs. L'établissement dispose enfin pour l'intendance quotidienne des caves, d'une cuisine avec sa dépense, d'un fruitier, de deux buanderies et d'une chambre à repasser au rez-de-chaussée, ainsi que d'une lingerie, d'un étendoir et de séchoirs au 1^{er} étage.

◊ Les bienfaits d'un esprit charitable

La vaisselle et le linge dont est muni l'Asile se caractérisent par leur variété et leur grande abondance : ils reflètent, à n'en pas douter, l'attention portée par la comtesse de Clocheville au confort quotidien des jeunes malades. Parce qu'elle a disparu au fil du temps, on peut s'attarder un instant sur cette vaisselle, dont chaque élément est marqué aux initiales de l'asile (G.C. et A.G.C. entrelacées) : ce sont plus de cinq cents pièces, réparties entre la salle à manger des religieuses et le réfectoire des enfants situés au rez-de-chaussée, qui regroupent cent-trente-quatre assiettes plates, creuses et à dessert, quarante-huit couverts pour enfants en métal blanc argenté, vingt-quatre couverts à dessert, vingt-

neuf cuillères à café, cinquante soupières et quarante-huit petites à anses, quatre théières, deux cafetières, mais également des sucriers, compotiers à pied, plats, saucières, ravières, et des dizaines de bols, tasses à café avec soucoupes, et soucoupes, coquetiers etc.

La même abondance transparaît pour les pièces textiles. Dans la lingerie, l'on dénombre près de deux-cent-vingt draps, cent-quatre-vingt-douze taies d'oreiller pour les enfants, quarante-huit alèzes, quatre-cent-vingt serviettes de toilette, trois-cent-soixante serviettes de table pour les enfants et cent-cinquante-six pour les sœurs, deux-cent-quarante torchons, deux-cent-treize essuie-mains, cent-quatre-vingt couches, deux-cent-seize chemises en coton pour garçons, cent-quatre-vingt-douze pour filles, quarante-six pantalons, trente-neuf robes, trente-huit paletots, quatre-vingt-seize bonnets de jour et trente-six de nuit pour enfants, trente paires de bas de laine, cent-vingt fichus blancs et trente-six de couleur... Au regard du nombre encore restreint de personnes exerçant ou étant accueillies dans l'asile, l'ensemble témoigne d'une volonté de garnir abondamment, et pour longtemps, les lieux.

Il en est sans doute de même pour le vin, qui compte alors dans les aliments de base⁸ au même titre que viande, lait, beurre, œufs, pommes de terre, haricots, pois, cidre et sel. Si ces derniers, en partie périssables, sont certainement plus ou moins présents dans les lieux, ils ne sont pas inventoriés, à l'inverse du contenu des caves, qui se conserve plus aisément, et est de valeur (raison de son estimation). L'on y relève dix litres de cognac, vingt-cinq de vin de Malaga⁹ et deux de sirop, deux fûts contenant chacun deux-cent-cinquante litres de vin rouge du pays récolte de 1882, trois cents litres de vin rouge du pays en bouteilles de différentes récoltes et cent-vingt litres de vin blanc en bouteille, un fût de trente litres et un autre de soixante litres de vin rouge pour quinquina¹⁰.

8 Le vin était, par ailleurs, utilisé depuis longtemps et entre autres choses comme vermifuge et anti-diarrhéique, et le vin tourné (vinaigre), comme prophylactique, entrant ainsi dans la composition de remèdes destinés à éliminer la vermine.

9 Province d'Andalousie, en Espagne.

10 Écorce fébrifuge originaire du Pérou, dont les effets bénéfiques contre les fièvres intermittentes ont été découverts au XVII^e siècle par les Jésuites. Elle a donné naissance à la quinine, isolée du quinqua jaune en 1820 par les pharmaciens Joseph Pelletier (1788-1842) et Joseph Caventou (1795-1877). Voir [BIU Santé, Paris : Exposition virtuelle - Gaston Guibourt et les quinquinas : Des quinquinas à la quinine.](#)

L'attention à l'habillement, à l'hygiène du linge et du corps, et sans doute à l'alimentation, est donc prégnante, conforme à l'esprit de charité privée qui a fondé l'asile, et sans doute facilitée par l'aisance financière de la fondatrice. Quant au matériel médical, il se résume seulement à deux trousse de médecin munies de trois compartiments, provenant de la maison Mathieu de Paris et conservées dans la salle St-Julien, et un appareil pour « redresser » les enfants, déposé dans une mansarde. Seuls quelques médicaments sont inventoriés (resserrés dans un meuble en chêne situé au rez-de-chaussée, appelé pharmacie¹¹), auxquels peut être ajouté le vin rouge pour quinquina. Enfin, en 1884, les figures soignantes ne sont représentées que par le docteur Bézard, qui préside le conseil chargé de l'administration de l'établissement, et les sœurs désignées par la comtesse¹².

La précision accordée, lors de la prise, à la description de chaque meuble et objet présents dans tous les espaces constitue une manne précieuse, d'autant que leur histoire va ensuite bénéficier, pendant les décennies suivantes, de l'apport d'inventaires tenus quotidiennement à jour au sein de l'asile, qui permettent de suivre leur évolution¹³.

❖ La gestion du mobilier entre 1896 et 1904

Après le décès du vicomte Paillhou en 1893, l'établissement devient communal, et ce nouveau statut induit la formalisation de documents réglementaires, administratifs, comptables et de gestion des biens. Les inventaires de mobilier réalisés au sein même de la structure hospitalière en faisant partie, un premier registre s'ouvre en 1896¹⁴. Sur les premières pages, l'on inscrit le mobilier de l'asile déjà présent, avant de les enrichir, chronologiquement, au gré de son accroissement.

¹¹ Voir également *ADIL*, 1 X 586 : en 1900, le rapport d'une inspection de l'asile indique que c'est encore une sœur, et non un « homme de l'art », qui détient les clés de l'armoire à pharmacie dans laquelle sont conservés les produits « toxiques ».

¹² *ADIL*, H dépôt 4/N15 : codicilles de 1880 et 1881.

¹³ *ADIL*, H dépôt 4/0125-129 : registres d'inventaires de vêtements (1881-1924), de linge (1881-1924) et de biens (1897-1953).

¹⁴ *ADIL*, H dépôt 4/0127. Ce document manuscrit se présente sous la forme d'une liste numérotée en continu, commençant au chiffre 1, scandée ensuite par la mention de chaque nouvelle année. Les emplacements des pièces ne sont pas indiqués.

Les premiers numéros d'ordre sont attribués, à l'unité ou par groupe, aux objets, meubles et textiles conservés pour l'exercice du culte, qui se tient dans l'oratoire de l'hôtel de la Cour des Prés jusqu'à sa destruction en 1904, après son remplacement par une nouvelle chapelle. Le mobilier usuel des malades prolonge la liste : il compte cent-dix-huit lits en 1896, dont vingt-trois pour le personnel et quatre-vingt-douze pour les malades. Les meubles les plus divers sont ensuite inventoriés : leur fonction est qualifiée avec précision (tables de nuit, de service, à ouvrage etc.), ainsi que leur matière (acajou, noyer ou bois blanc). Aux côtés des ustensiles, linges, outils, vêtements et accessoires les plus menus figurent le matériel médical ou de soin, et les instruments de chirurgie et médecine. La liste de l'année 1896 s'enrichit des nouvelles acquisitions à partir de l'article 523, au fur et à mesure des entrées de biens mobiliers, indépendamment de leur fonction, nature ou emplacement.

L'année 1896 s'arrête peu après, à l'article 538, et la suite du registre permet d'envisager d'autres approches, qui pourraient s'enrichir de l'examen concomitant des registres de délibérations et des pièces comptables : évolution du nombre de malades pouvant être accueillis par l'acquisition de nouveaux lits, apparition d'objets, instruments et appareils médicaux (ainsi en 1899, un appareil photographique, le 1^{er} thermomètre *Maxima*, un instrument de pesage et mensuration, un appareil à vapeur pour les maladies de la peau), aménagement mobilier et instrumental de nouveaux espaces (le cabinet du dentiste et la pharmacie, en 1900, le service de diptérie en 1901)...

❖ Un cas particulier : le mobilier liturgique

À partir de 1904, une nouvelle chapelle remplace l'oratoire de l'hôtel de la Cour des Prés. Elle semble avoir reçu tout ou partie du mobilier liturgique ancien, mais l'on s'attachera plutôt ici au sort final de ce patrimoine religieux, car s'il est encore abondant en 1951¹⁵, un dernier inventaire manuscrit, dressé dix ans plus tard par une sœur du Centre pédiatrique, révèle les transformations, disparitions et dégâts qu'il a finalement subis (fig. 3, p.73)¹⁶.

En reprenant la numérotation de l'inventaire de 1951, la religieuse reporte avec minutie chacun de ses constats : le drapeau du Sacré-Cœur en lambeau a été brûlé ; les bancs agenouilloirs sont dispersés (chapelle, tribune, résidence), ceux vermoulus ont été détruits ; la lampe du sanctuaire et l'ancien bénitier sont à la Résidence (l'ancien hôtel du vicomte Paillhou), comme la statue de la Sainte Vierge, un crucifix, le cadre relique et de nombreux autres objets ; les soutanes des enfants de chœur, les chaussons et de nombreux textiles sont inutilisables ou détruits, les dessus de chaises usés. La chambre mortuaire, l'autel et le tabernacle en marbre n'existent plus. Elle indique enfin que différents ornements, un petit autel et d'autres effets ont été donnés à la maison de vieilles dames de la Haute-Barbe (à Beaumont-Louestault) tenue par les sœurs, à l'occasion de son ouverture. Au cours de cette étude, nulle mention ou trace du mobilier et des objets liturgiques de la chapelle de Clocheville n'a été retrouvée après cette date.

De même, la plupart des meubles et objets de l'asile à usage des malades et des soignants entre 1881 et le début du XX^e siècle ont disparu au fil du temps. À l'inverse, les effets personnels de la comtesse de Clocheville et du vicomte Paillhou, légués à la Ville pour rester dans l'asile, attachés à la figure des bienfaiteurs et inventoriés pour la première fois, en 1896, dans le registre qui vient d'être présenté, sont tous restés dans les lieux jusqu'en 1972.

¹⁵ ADIL, H dépôt 4/L148. Un inventaire dressé à cette date détaille son contenu sur huit pages (articles 381 à 605, chacun comprenant entre un seul et plusieurs éléments, dont cent chaises en un seul numéro).

¹⁶ ADIL, H dépôt 4/L148.

II. Vivre près de son œuvre, puis lui survivre

◊ *Les tableaux de famille*

Contrairement aux bâtiments directement issus des legs (l'hôtel de la Cour des Prés, celui du vicomte, puis la chapelle érigée en 1904), transformés au cours du XX^e siècle pour les nécessités fonctionnelles et techniques de cette structure hospitalière, les effets personnels des donateurs n'avaient pas vocation, par nature, à évoluer. Sur place, ils pouvaient néanmoins être confrontés à des risques divers, inhérents aux lieux sans vocation patrimoniale : réaménagements intérieurs, déplacements, conditions de conservation instables ou simples mises au rebut pouvaient tous porter atteinte à leur intégrité.

Il faut pourtant souligner que l'attachement au souvenir des deux fondateurs, ou de leurs legs, a certainement contribué, jusqu'au début des années 1970, à leur bonne préservation *in situ*. Le fait a donc largement dépassé la disparition des garants convaincus, c'est-à-dire leurs usufruitiers et exécuteurs testamentaires respectifs, nommés à la fin du XIX^e siècle. La rupture du lien intrinsèque entre le mobilier et le bâtiment qui l'accueillait a ensuite provoqué un oubli progressif.

Dans son dernier codicille passé en début d'année 1884, la comtesse a légué à la Ville de Tours tous ses « portraits de famille », à l'exception de trois peints par Hesse en 1837, représentant son mari, son beau-père et elle-même, qu'elle destinait à la Ville de Boulogne-sur-Mer pour être placés dans l'hôpital annexe fondé par son défunt mari¹⁷. Tous ces tableaux, représentant au moins sept générations des Duquesne, se trouvaient encore en 1883 au château de Port-de-Briques (Pas-de-Calais), propriété des Duquesne de Clocheville, dans lequel ils avaient été réunis par son beau-père, François Oudard Duquesne de Clocheville¹⁸.

17 ADIL, 4 Ø 80 : legs Clocheville.

18 Voir Parenty 1990 : p. 31-36. L'auteur n'avait pas retrouvé les trois portraits légués à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer.

À son tour, dans ses dispositions testamentaires prises en faveur de la Ville de Tours entre 1892 et 1893, le vicomte Paillhou inclut les tableaux de Madame de Clocheville qui se trouveraient à son décès dans la chambre qu'elle occupait à la Résidence, et tous les portraits de famille légués en 1884, qu'il avait installés dans l'asile, conformément aux vœux de la bienfaitrice : ils ne pourraient « jamais en être enlevés sous quelque prétexte que ce soit »¹⁹. Il y ajoute des meubles et objets personnels qui se trouvaient dans la Résidence où il demeurait, comprenant ceux lui appartenant en propre²⁰ comme ceux de la chambre de la comtesse. La Ville, bénéficiaire, devait les placer puis les conserver dans l'Asile.

1961

Révision inventaire Chapelle

381:	Echafage chapelle branopini	ampoules électriques cassées
382:	Arabe branopini	tabernacle et rosaces en pierre sont fixés à la case blanche
384:	Les candélabres ne sont plus éclairés	
385:	... horloge	
387:	Frontal albâtre jaune pied cassé immobilisé	
388:	Tabouret " " défoncé " "	
389:	2 pieux ... " "	
392:	Drapéau ou Sacré Coeur en bambou a été brisé	
397:	Chaises par un complet plusieurs cassées	
399:	La jupe Diacre blanche dont il a laissé 44	
400:	Les Gants agencemeliers en bois sont dégarnis chapeau, tabouret, cuillère... sont démontés	
403:	La bouteille du sacre coeur est à la case résidence	
405:	bouilloire cassée	
407:	Bimblet rongeur chapelle ... amien à la réparation	
412:	Kerchief L.C. d'Yves sont à la résidence, le 2 ^e rouge noir rouge, l'Yves accroché	
414:	Chaise à la résidence, 2 ^e à l'autre résidence	
419:	Bonnet (coton) ... résidence	
420:	Chiot chien placard 3 ^e résidence	

Fig.3 Inventaire du mobilier de la chapelle de l'Asile Gatien de Clocheville (extrait), 1961 (FRAD037, H dépôt 4/L148) © Archives départementales d'Indre-et-Loire, 2025

19 ADIL, H dépôt 4/N15. Des étiquettes apposées au verso de certains des tableaux aujourd'hui conservés au musée des Beaux-Arts de Tours portent la mention « ...Pour l'Asile de Clocheville 20 février 1891 Vte Paillhou ».

20 Le vicomte prévoyant en sus de nombreux legs en numéraire, rentes, meubles ou objets de valeur (dont certains provenant de la « vénérée » comtesse) en faveur de diverses personnes de son entourage ou à d'autres communes, il ne s'agissait pas ici de l'ensemble du mobilier.

◊ Un espace de mémoire sanctuarisé



Fig.4
Portrait de Gatien de Clocheville
par A. Hesse,
1837 (MBAT, inv. 1972-4-31)
© Musée des Beaux-Arts de Tours, 2025

Ces tableaux, meubles et objets apparaissent pour la première fois dans le registre d'inventaire du mobilier de l'asile ouvert en 1896, entre les articles 198 et 199 :

les meubles et les tableaux (...) donnés à l'Asile par M. le V^{te} Paillhou en 1884, ainsi que le mobilier de la chambre de Mme la C^{tesse} de Clocheville transporté à l'Asile en 1893 ou 1894, ont été compris dans l'inventaire ci-dessus et inscrits à nouveau au mois de mai 1900 sous les n^{os} 1081 et suivants²¹.

Ils sont détaillés du numéro 1081 au numéro 1097, et l'on peut y dénombrer, par exemple, cinq tables (dont deux de jeu en acajou), quatre commodes et une commode-bureau (le tout en acajou), un coffre-fort, une lampe avec

21 ADIL, H dépôt 4/0127.

six lumières, une pendule en bronze vert et dix-huit portraits de famille (sans description). La « chambre » de la comtesse, inventoriée ensuite (n°s 1098-1163), comprend meubles, vaisselle, bibelots, petits objets utilitaires ou de décoration, une quarantaine de livres, des gravures et des portraits, dont un pastel de Hesse « Portrait de M^{me} de Clocheville », un « médaillon avec cadre doré représentant M. le V^{te} Paillhou jeune homme²² » et un autre avec cadre doré représentant « M. Gatien de Clocheville »²³ (fig. 4), un « portrait de M^r le baron de Courset [peinture] Gr^d-père de M^{me} de Cl. »²⁴, un « portrait de M^r Chambert, ancien notaire à Tours (photographie) ».

Le mobilier de cette chambre est encore en place un demi-siècle plus tard, lorsque l'Asile Gatien de Clocheville est rattaché, par décret ministériel du 22 février 1951, à l'hôpital Bretonneau de Tours - Centre Hospitalier Régional -, et qu'il prend le nom de « Centre pédiatrique Gatien de Clocheville ». Ce nouveau statut aboutit le 10 avril 1953 à la passation d'une convention pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans entre la Ville et le CHR, avec date d'effet au 1^{er} janvier 1952. Le CHR s'engage notamment à entretenir en bon état et à ses frais les bâtiments, les agencements et le matériel existant tels qu'ils figuraient sur l'état des lieux dressé le 26 décembre 1951 par Amalric, architecte en chef de la Ville de Tours, et l'inventaire détaillé du notaire Tournerie. La Ville reste propriétaire de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers constitués par les legs Clocheville et Paillhou.

Une délibération de la commission administrative en date du 6 juillet 1951 se prononce pour le rattachement, et fixe le règlement de l'établissement. Un inventaire des « objets mobiliers, meubles meublants, appareils chirurgicaux et produits pharmaceutiques » appartenant à la Ville de Tours, et dépendant de l'Asile, est dressé par M^e André Tournerie, notaire à Tours, entre le 21 et le 29 décembre de la même année²⁵.

22 Inv. 1972-4-30.

23 Inv. 1972-4-31.

24 Inv. 1972-4-16.

25 ADIL, H dépôt 4/L148.

<u>- - - - CHAMBRE DE Madame de CLOCHEVILLE - - - -</u>	
206 ^e -	Un lit en acajou moucheté - - - - -
207 ^e -	Un sommier - - - - -
208 ^e -	Une table de nuit en acajou moucheté - -
209 ^e -	Une armoire à glace en acajou moucheté -
210 ^e -	Un guéridon recouvert de tapisserie - - -
211 ^e -	Deux sonnettes - - - - -
212 ^e -	Un lot de bibelots - - - - -
213 ^e -	Une pendule de voyage - - - - -
214 ^e -	Un petit secrétaire bois de rose et acajou avec un lot de bibelots ciseaux et autres, - - - - -
215 ^e -	Une petite table en acajou - - - - -
216 ^e -	Bougeoir en argent - - - - -
217 ^e -	Quatre chaises recouvertes en soie brochée
218 ^e -	Un bénitier en bois sculpté - - - - -
219 ^e -	Ecran de foyer - - - - -
220 ^e -	Une photographie encadrée, représentant le Pape Pie IX. - - - - -

Fig.5 Inventaire de la chambre de Madame de Clocheville (extrait), 1951 (FRAD037, H dépôt 4/L148)

© Archives départementales d'Indre-et-Loire, 2025

L'opération débute au 9 rue de Courset, en présence du maire de Tours, Marcel Tribut, agissant pour le compte de l'Asile, et du professeur Guillaume-Louis, vice-président de la commission administrative du CHR. Aux articles 206 à 238 sont portés les effets de la chambre de Madame de Clocheville (fig. 5), similaires à ceux inventoriés sur place en 1896. Certains sont aujourd'hui conservés au musée des Beaux-Arts de Tours : une armoire en acajou moucheté²⁶, un petit secrétaire de bois de rose et acajou²⁷, deux étagères²⁸, une pendule de voyage²⁹, une tasse et sa soucoupe en argent style Empire³⁰. D'autres restent à localiser : un lit à baldaquin, diverses petites tables (de nuit, de toilette, de travail), un bureau-commode, des sièges, un bénitier, des bibelots, une photographie représentant le pape Pie IX et les livres de la comtesse.

26 Inv. 1972-4-34.

27 Inv. 1972-4-37.

28 Inv. 1972-4-38 et 1972-4-39.

29 Inv. 1972-4-43.

30 Inv. 1972-4-47.

On constate cependant en 1951 que seuls deux portraits³¹ sont encore conservés dans la chambre de la comtesse, les autres tableaux ayant été déplacés : ils sont installés dans la salle du Conseil³² (qui comporte aussi deux vitraux style XVI^e siècle représentant les armes de la famille de Clocheville), dans la galerie³³, le couloir de la chapelle³⁴, la sacristie³⁵, le grenier³⁶ et le sous-sol³⁷.

Cet inventaire est inestimable : il atteste du soin pris pour recenser tous les tableaux, quels que soient leurs emplacements dans l'établissement, les numérotter, reporter les noms des personnages représentés et celui des peintres ou dessinateurs lorsqu'ils sont signés, et décrire l'iconographie de chacun (positions des personnages, vêtements, etc.). À cette date, les meubles légués par le vicomte Paillhou, identifiables par la mention de leur datation (XIX^e siècle) et de leur composition (acajou), apparaissent dans diverses pièces.

◊ *Le retrait du mobilier des donateurs en 1972*

Les tableaux de famille, la « chambre de Madame de Clocheville » (nommée ainsi jusqu'en 1972), comme les meubles du vicomte Paillhou, ont conservé une place pérenne dans la Résidence pendant quatre-vingt-dix ans, avant d'être déplacés. Au début des années 1970, le transfert du mobilier situé dans l'« ancien pavillon de la communauté » (la Résidence) est effectivement décidé par l'administration hospitalière, qui demande à la Ville de Tours de récupérer le mobilier du legs « Clocheville » qui lui appartient dans le Centre pédiatrique³⁸.

31 Un portrait de *Mme de Clocheville en napolitaine*, n° 38 et un portrait de *M. Gatien de Clocheville*, signé Alexandre Hesse, n° 41. Ils sont encore au Centre pédiatrique.

32 Un dessin et une aquarelle représentant *Gatien de Clocheville*, un buste figurant *Gaston Paillhou*, sept tableaux (n° 1 à 7).

33 Du sud au nord, à gauche : seize portraits, n° 8 à 23 ; à droite : douze autres, n° 24 à 35.

34 Une grande toile, n° 36 (*Saint Gatien bénissant des enfants*, signé E. Benner, 1882). Dans la chapelle se trouve seulement un chemin de croix en émail de Limoges, portant en bas à droite les initiales de l'asile (A.G. de C.) et à gauche la signature d'E. Blanchard.

35 Une *Crucifixion* de l'atelier de Rubens, signée A. Huiharn, n° 37.

36 Un *Portrait d'homme*, pastel signé A. Hesse, n° 39.

37 Un *Portrait de dame*, n° 40.

38 ADIL, H dépôt 4/L148.

Un premier recensement manuscrit complet est dressé sur place par le CHR, le 17 décembre 1971, indiquant ce qui lui appartient : il se déroule dans l'ancienne cuisine (au sous-sol), la salle de séjour, le réfectoire, un bureau et un couloir (au rez-de-chaussée), un réduit (dans l'entresol), la chambre de Madame de Clocheville, une autre chambre et le palier (au premier étage), l'escalier menant au 2^e étage, et trois chambres (au 2^e étage).

Une version dactylographiée excluant les effets du CHR est ensuite réalisée, puis adressée à la Ville qui établit à son tour un document de construction similaire, mais n'incluant que le mobilier qu'elle prendra, avec sa destination à venir, au choix de la conservatrice des musées de Tours, entre le musée des Beaux-Arts (où il entrera dans ses collections) et la gentilhommière du Bois des Hâtes³⁹ ; des éléments spécifiques rejoindront également les archives et la bibliothèque municipales.

Conformément à une décision prise entre les deux parties dès le 24 février 1972, six tableaux de grand format appartenant à la Ville restent au Centre pédiatrique pour rappeler la mémoire des fondateurs : quatre peints par Hesse (les portraits de G. de Clocheville au 2^e étage, de G. de Clocheville en mousquetaire au 1^{er} étage, de Mme et Monsieur de Clocheville dans le bureau au rez-de-chaussée)⁴⁰ et deux peintures religieuses sur le palier du 2^e étage. Quatorze autres sont aujourd’hui conservés au musée des Beaux-Arts⁴¹.

Visé par le CHR, le dernier inventaire dressé par la Ville permet ensuite d’engager le déplacement des meubles et effets, transportés les 11 et 12 avril 1972 dans les quatre nouveaux lieux de conservation. Le musée des Beaux-Arts recueille vaisselle, pendules, menus objets, portraits, objets personnels de Madame de Clocheville, une armoire, une table, un petit secrétaire, un meuble Empire

39 La forêt du bois des Hâtes, située pour sa plus grande partie sur la commune de Chambray-lès-Tours, avait été acquise en 1966 par la Ville de Tours ; elle contenait un bâtiment d'une dizaine de pièces construit en 1937, qui servira à accueillir des invités extérieurs.

40 Voir Girard-Vons dans ce numéro.

41 Ils disposent d'une notice en ligne dans la base Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France [Recherche - POP](#), ce qui permet de les relier à l'inventaire des quarante tableaux présents dans le Centre pédiatrique en 1972.

à tiroir, un lit de repos Récamier et une commode Empire⁴². Tous les meubles « d'époque ou de style » de la comtesse et du vicomte sont répartis dans les pièces du pavillon des Hâtes. La bibliothèque municipale reçoit les livres de la chambre de la comtesse, et les archives municipales les documents de la famille de Clocheville contenus dans l'armoire de la même chambre.

Le 4 octobre suivant, le Centre pédiatrique fait dresser un état du mobilier restant sur place : ce sont des objets d'usage commun, non compris dans les legs (ustensiles de toilette ou cuisine, petit mobilier, quelques textiles, appareils électroménagers, etc.), à l'exception des seuls éléments subsistants de la vaisselle marquée

datant de 1881-1884 (fig. 6) : huit saucières, sept sucriers, trois cafetières, trois pots à lait, deux soupières, six coupes, onze plats, vingt-huit assiettes, six carafes et un petit présentoir, n'ont pas été repris par la Ville. Une petite note manuscrite en marge droite de l'inventaire indique qu'ils pourraient être partis vers le « restaurant Bretonneau p[our] réception ».

INVENTAIRE DE LA VAISSELLE MARQUEE :

8	saucières
7	sucriers
3	cafetières
3	pots à lait
2	soupières
6	coupes
3	plats creux ronds
3	plats ovales
5	plats creux ovales
7	assiettes creuses
18	assiettes plates
3	assiettes à dessert
3	petites carafes
3	grandes carafes
1	petit présentoir

Fig.6 Inventaire de la vaisselle marquée,
1972 [FRAD037, H dépôt 4/L148]
© Archives départementales d'Indre-et-Loire, 2025

En début d'année 1972, il avait été convenu entre le CHR et la Ville qu'à l'issue de la reprise du mobilier communal, le premier enlèverait ce qui resterait dans le bâtiment pour le conserver ailleurs, ou le vendre.

42 Deux recueils de gravures de monuments italiens sont venus s'y ajouter en août et octobre 1972 : *Raccolta de più belli ed interessanti dipinti, musaici, eau forte dans un album, 1859*, d'après Abbate Giuseppe (inv. 1972-8-2) et *San Pietro in Vaticano*, album d'estampes, 1824, Giovanni Giuseppe Destefanis, éditeur (inv. 1972-10-1).

Éléments de conclusion

Hormis les tableaux présents dans le Centre pédiatrique⁴³, la majeure partie du mobilier et des objets de Madame de Clocheville et Gaston Paillhou est aujourd’hui conservée à Tours (musée des Beaux-Arts⁴⁴, archives municipales (chapelle Saint-Éloi)⁴⁵), à Chambray-lès-Tours (gentilhommière du Bois des Hâtes) et au château d’Azay-le-Ferron (propriété de la Ville de Tours, dép. Indre⁴⁶)⁴⁷. D’autres, mentionnés sur les inventaires de 1896, 1951 et 1971, restent à identifier.

Retracer cette histoire mobilière était une gageure, en raison du lien distendu depuis cinquante ans entre les effets des bienfaiteurs eux-mêmes, comme entre mobilier et bâtiments de l’ancien Asile. La valorisation d’un patrimoine dispersé repose en grande partie sur la transversalité, le partage de la connaissance ou la réunion virtuelle de ses composantes, à défaut de pouvoir être physique. Il est difficilement envisageable de reconstituer le « décor » de la chambre de la comtesse de Clocheville, de repositionner les meubles du vicomte Paillhou dans une pièce rappelant l’Asile du XIX^e siècle, comme de réunir archives, meubles et objets en un seul lieu. A défaut, une parfaite identification des uns ou des autres, alliée à des conditions de conservation pérenne, contribuera à maintenir le souvenir d’une belle œuvre tourangelle, qui bénéficie aux enfants depuis près d’un siècle et demi.

43 Quatre portraits de grand format vertical haut (présents depuis 1972) et deux petits avec cadre ovale (portraits de Madame de Clocheville et de Gatien).

44 Ils y disposent chacun de notices d’œuvres détaillées normalisées.

45 AMT, Legs Clocheville et Paillhou et archives de l’Asile. Il s’agit des papiers personnels de la comtesse (comptes, correspondance, titres de propriété et de famille, photographies, articles de presse), de menus objets et des souvenirs lui appartenant ; ceux provenant du legs Paillhou (titres des propriétés dans l’Allier, correspondance, journaux) ; ceux émanant de la gestion de l’Asile par son conseil d’administration et la Ville de Tours au cours du XX^e siècle (baux des fermes du Pas-de-Calais léguées par la comtesse, pièces de comptabilité, délibérations).

46 Le Musée des Beaux-Arts de Tours, déposant, en a rédigé des notices d’œuvres.

47 Que soient ici chaleureusement remerciés Géraldine Glover, responsable adjointe des Archives municipales, Catherine Pimbert, responsable de la régie des œuvres des collections et des expositions au musée des Beaux-Arts, et Régis Rech, responsable des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale, pour leur concours au cours de nos recherches de localisation actuelle.

AUTRICE

◊ **Isabelle Girard,**
Conservatrice du patrimoine et conservatrice des antiquités et objets d'art d'Indre-et-Loire

BIBLIOGRAPHIE

Sources d'archives

Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL)

- ◊ Centre hospitalier régional universitaire de Tours – CHRU : fonds H dépôt 4 [1159-1996].
- ◊ Dons et legs : sous-série 4 Ø (1800-1940).
- ◊ Établissements de bienfaisance du département : sous-série 1 X (1800-1940).

Archives municipales de Tours (AMT)

- ◊ Legs Clocheville, Paillhou et archives de l'Asile : L, L1, L2 ; L provisoire 436, 441/1-2 et 442-448 (XVIII^e siècle-1960).

◊ **Association des conservateurs des antiquités et objets d'art en france, Regards sur le patrimoine hospitalier : apothicaireries, chapelles et mobilier,** Arles, Actes Sud, 2003.

◊ **Girard Isabelle, Vons Jacqueline,** « Clocheville et ses donateurs, au fil de l'histoire. La philanthropie au service de l'enfant », *Les Cahiers d'histoire de la médecine*, vol. 7/2025, p. 8-41.
Faculté de médecine - Les carnets d'Histoire de la médecine

◊ **Maisons** Valentin, « Clocheville, un projet architectural au service du soin de l'enfant ». *Les Cahiers d'histoire de la médecine*, vol. 7/2025, p. 42-59.
Faculté de médecine - Les carnets d'Histoire de la médecine

◊ **Parenty Michel**, « Galerie de portraits des Boulonnais (II). Les Duquesne de Clocheville », *Bononia, Bulletin de l'association des amis des musées de Boulogne-sur-Mer*, 1^{er} semestre 1990, p. 31-36.

◊ **Perrin Dominique, Schœnstein Frantz**, « Protéger le patrimoine hospitalier au titre des monuments historiques ». *In Situ* [En ligne], 31 | 2017, DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.14149>

PUBLICATIONS RECHERCHE

gg
ff
ee
dd

LES HÔPITAUX D'ENFANTS À BORDEAUX : UNE HISTOIRE MULTISÉCULAIRE

Jacques Battin

L'histoire nous confronte à une part incontournable de la condition humaine : le temps. Elle offre des repères, apprend la modestie, la patience assortie à l'espérance : *loin de de confiner dans une vision passéeiste, l'Histoire tourne aussi vers l'avenir en obligeant à l'histoire immédiate, c'est-à-dire en imposant le recul que donnera seulement le futur*¹.

Celle qui nous intéresse ici est une longue histoire qui débute avec l'hôpital Saint-Jacques, fondé en 1119 par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, dont le domaine couvrait dix-neuf départements de la France actuelle. Ce véritable état échut à sa petite-fille, la célèbre Aliénor, deux fois reine, de France, puis d'Angleterre. L'hôpital situé près de la *Grosse Cloche*, le beffroi anglais, près des fossés de la ville, avait pour fonction d'héberger les jacquaires, pèlerins sur la voie de Tours menant à Compostelle, qui furent jusqu'à un millier par jour, de recueillir les femmes pauvres en couches, de nourrir et d'entretenir les enfants abandonnés et les orphelins, bref une institution hospitalière charitable, comme il y en eut tant au Moyen Âge².

Celle-ci dura jusqu'en 1648 et bénéficia de chartes successives et de priviléges, donc de ressources, pendant la période anglo-gasconne, de 1152³ à 1453⁴. Après la bataille de Castillon⁵ qui mit fin à la guerre de Cent Ans et rendit l'Aquitaine à

1 Hoerni 1989.

2 Battin 2020 : 307-317.

3 18 mai 1152 : remariage d'Aliénor avec Henri Plantagenêt, qui devint roi d'Angleterre en 1154 et déclencha la guerre de Cent ans.

4 17 juillet 1453 : bataille de Castillon, entre les armées d'Henri VI d'Angleterre et celles de Charles VII de France.

5 La bataille de Castillon rendit l'Aquitaine à la France, d'où la devise de Bordeaux : *Lilia sola regunt lunam, undas, castra, leonem* (« Les lys règnent seuls sur la lune, les ondes, la forteresse et le lion »).

la couronne de France, succéda une période de difficultés économiques et de soins défectueux pour les enfants, malgré les interventions du Parlement de Bordeaux⁶ et de Montaigne lui-même. Une lettre (fig. 1) signée par Montaigne, qui exerçait alors les fonctions de maire, et par plusieurs jurats ou conseillers municipaux, datée du 28 avril 1582, fait état des « grandes et infinies plaintes » d'abus et de maltraitances alimentaires dont les enfants exposés soi-disant placés en nourrice étaient victimes. Après avoir enquêté et délibéré, la jurade ordonne par jugement que les enfants exposés soient confiés à la tutelle de la municipalité, qui donnera un « honnête salaire » aux nourrices connues et domiciliées dans la ville. Un contrôle sera exercé en cas de mort d'enfant, pour vérifier les causes du décès. Cette lettre est un document rare qui anticipe sur la protection infantile⁷.

⁶ Créé par Louis XI.

⁷ Lettre du maire et des jurats aux conseillers du Parlement de Bordeaux, 28 avril 1582. Original disparu. Copie manuscrite conservée aux Archives départementales de la Gironde, Série H, cote 2361, Jésuites, Collège de la Madeleine, pièces détachées . Numérisation : Archives départementales de la Gironde, Bordeaux. Voir Gaullieur 1874 : « Jugement rendu par Michel de Montaigne et les jurats de Bordeaux avec un règlement pour les enfants exposés », pièce justificative n° 14 ; et Legros, Lettres de Montaigne privées et officielles (lettre n° 3), MONLOE : Montaigne à l'œuvre, BVH, CESR, Université de Tours. Consulté le 31 octobre 2025. <https://montaigne.univ-tours.fr/lettres/>.

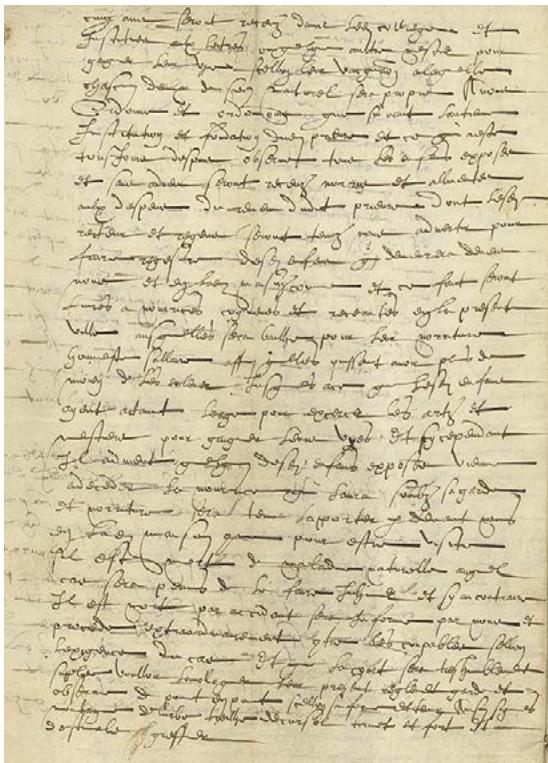


Fig. 1 Fao-simile de la lettre de Montaigne et des jurats aux conseillers du Parlement de Bordeaux, 28 avril 1582.
MONLOE : MONTAIGNE à L'Œuvre. <http://www.bvh.univ-tours.fr/>

[...]

Avons

*ordonné et ordonnons que, suivant l'ancienne
institution et fondation dudit prieuré et ce qui a été
toujours depuis observé, tous les enfants exposés
et sans aveu seront reçus, nourris et alimentés
aux dépens du revenu dudit prieuré, [ce] dont lesdits
recteur et régents seront tenus [de] nous avertir pour
faire registre desdits enfants, qui demeureront [par-]devers
nous et en ladite maison commune, et ce[la] fait, seront
livrés à [confiés à des] nourrices connues et resséantes [domiciliées] en la présente ville,
auxquelles [il] sera baillé pour leur nourriture [un]
honnête salaire afin qu'elles puissent avoir plus de
moyen de les élever jusqu'à ce que lesdits enfants
aient atteint l'âge pour exercer les arts et
métiers pour gagner leurs vies ; et si cependant
il advient [que] quelqu'un desdits enfants exposés vienne
à décéder, la nourrice qui l'aura sous sa garde
et nourriture sera tenue [de] l'apporter par-devant nous
en ladite maison commune [hôtel de ville] pour être visité [examiné]
s'il est mort de maladie naturelle, auquel
cas [il] sera permis de le faire inhumer, et si au contraire
il est mort par accident, [il] sera informé par nous et
procédé extraordinairement contre les coupables selon
l'exigence du cas.*

(transcription : Alain Legros, MONLOE)

◊ *L'hôpital Saint-Louis*

Le premier établissement bordelais réservé uniquement aux enfants trouvés fut l'hôpital Saint-Louis créé par lettres patentes de Louis XIV en 1714 dans le quartier Sainte-Catherine. Il recevait les enfants exposés au « tour », armoire ronde tournant sur elle-même dans le mur d'entrée, dans laquelle étaient déposés les enfants abandonnés, le tour que Lamartine qualifia d'« ingénieuse invention de la charité chrétienne qui a des mains pour recevoir et point d'yeux pour voir, ni de bouche pour révéler», dans un discours prononcé à la Chambre le 30 mai 1838.⁸

Il devait subsister jusqu'en 1861. Le recours à l'abandon était la rançon de la misère, des famines et de la bâtardeuse, que les nouveau-nés soient de père inconnu ou de mère trop connue ; l'abandon était mal vu, mais toléré car il évitait l'infanticide qui était puni de mort depuis le XI^e siècle.

Jusqu'à l'âge de cinq ans, les enfants étaient placés chez des nourrices extérieures, puis de cinq à neuf ans, leur entretien et leur formation religieuse étaient confiés aux Filles de la Charité, dont la Congrégation avait été fondée par saint Vincent-de-Paul en 1633. Elles furent d'abord quatre, puis onze, mais en nombre toujours insuffisant vu l'ampleur de leurs tâches qui comprenait en plus la tenue des registres⁹.

◊ *L'hospice de la Manufacture*

Après l'âge de neuf ans, les enfants étaient transférés à l'hospice de la Manufacture. Cet hôpital dit également hôpital général des métiers ou des manufactures était en réalité antérieur à l'Hôpital Saint-Louis. Sa construction avait été décidée à partir de 1624, à la suite d'un legs de 30 000 écus d'Anne de Tauzia, veuve du vicomte de Brezets, conseiller au parlement de bordeaux, mais elle fut retardée par les guerres et la Fronde. L'administration

8 Cité par Cadoret 1987 : 195-213 [202].

9 Ces registres sont une source précieuse d'informations.

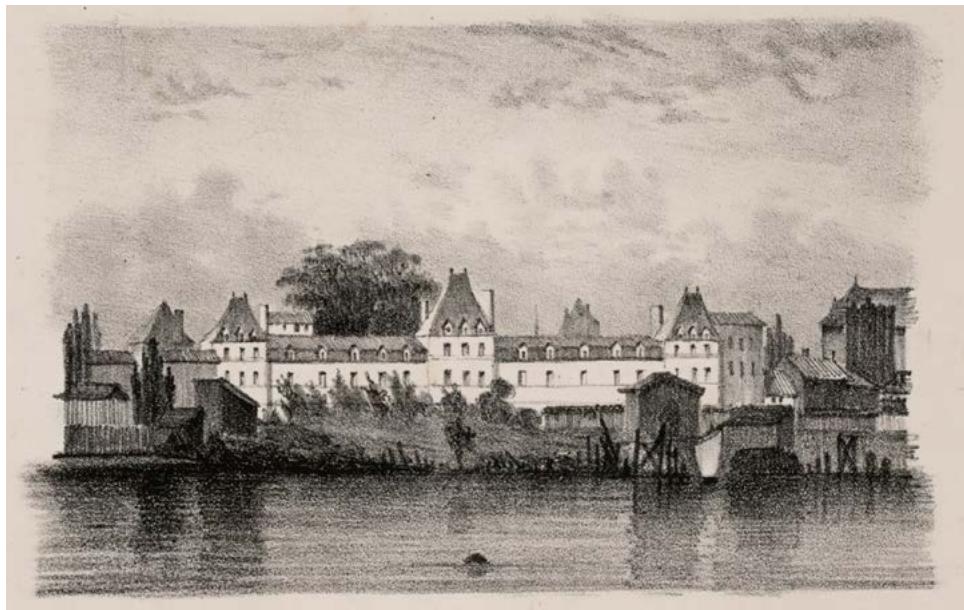


Fig. 3 La Manufacture. Vue de la cour. Bordeaux, Bibliothèque municipale, B330636101_DP021_016_01

comportait des membres du Parlement, du clergé, de la jurade, des notables commerçants¹⁰. Créé à l'instar et immédiatement après l'hôpital de la Charité à Lyon, l'hôpital de la Manufacture (fig. 2) ne doit donc pas être considéré comme un hôpital *stricto sensu*, mais plus comme une maison de secours ouverte aux personnes des deux sexes, du premier et du dernier âge, qu'on occupait suivant leurs aptitudes et leurs métiers à travailler à des ouvrages manuels. Au même titre que la Salpétrière à Paris ou la Vieille Charité à Marseille, il constituait l'application de la réforme de Colbert pour résoudre l'accroissement du nombre des «exclus» dû à la grave crise économique qui avait touché le royaume au début du XVII^e siècle.

En 1662, trois ans après sa venue à Bordeaux, Louis XIV, par lettres patentes, avait indiqué que « les enfants seront entretenus jusqu'au moment où ils pourront être employés aux travaux de la campagne et sur les vaisseaux de

10 Barry 2004 :137-143.

Bordeaux »¹¹, ce qui préfigure nos instituts médico-professionnels.

Dans cet hôpital-hospice les enfants apprenaient divers métiers, dans des ateliers de menuiserie, de tonnellerie, de peinture, de vannerie... Son financement était toujours précaire malgré les legs, les dons, les quêtes et les aumônes, les subventions de la jurade et diverses taxes. Il y eut même des loteries et le lancement d'aéronefs dans la cour de l'hôpital en 1784. Cependant, l'hôpital Saint-Louis étant devenu trop petit, insalubre, et à forte mortalité, il fut désaffecté en 1772, par lettres patentes de Louis XV, et les enfants de tous âges regroupés à la Manufacture, car

il est à craindre que les ressources si souvent épuisées ne viennent elles-mêmes à manquer de moyens pour soutenir plus longtemps les dépenses qui deviendront chaque jour plus considérables... Ces deux hôpitaux étant destinés à remplir séparément le même objet, l'un en recevant les enfants du premier âge, l'autre d'un âge plus avancé, les dépenses ainsi divisées deviennent beaucoup plus fortes, enfin que le nombre des enfants trouvés s'est nettement accru et que les bâtiments trop resserrés rendent le séjour dangereux pour la vie des enfants¹².

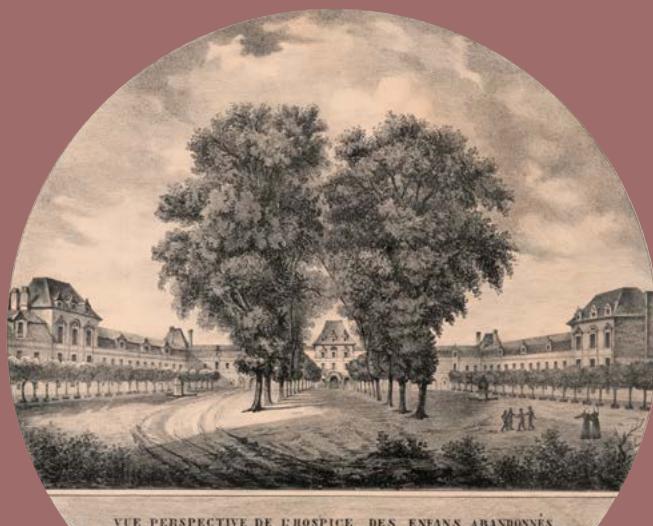
Situé dans le quartier Sainte-Croix, cet hôpital était un bel édifice dont la façade scandée par trois pavillons de style Richelieu mesurait 258 mètres et regardait la Garonne quai de Paludate (fig. 3). Son achèvement fut l'œuvre de Duplessis, l'architecte du Château Trompette et de l'Eglise Notre-Dame. Trois autres ailes furent ajoutées au XIX^e siècle, entourant une cour plantée d'arbres et agrémentée d'une fontaine (fig. 4), l'ensemble occupant 41840 m², comme l'indiquait la fiche d'adjudication au début du XX^e siècle ; partiellement détruit, il fut remplacé par la prétentieuse pièce montée de la maison de vins Descas, selon l'expression de Charles Lasserre. De l'église baroque ajoutée entre 1690 et 1704 et richement décorée, seul fut sauvé le splendide retable en marbre sculpté par Pierre Vernet, devenu retable de verdure, depuis qu'Henri Cruse l'a remonté en 1918 dans le parc du château de la Dame blanche au Taillan-Médoc.

¹¹ Hervieu 1885 : 42

¹² id.



Fig. 3 La Manufacture. Vue de la cour. Bordeaux, Bibliothèque municipale, B330636101_DP021_016_01.



VUE PERSPECTIVE DE L'HOSPICE DES ENFANTS ABANDONNÉS,
fondé par
MESDAMES DE BREZETS ET DE GOURGUES
en 1624.
DESSINÉ POUR LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE
de BORDEAUX,
PAR M^{me} J. B. DE SAINCHIC,
D. M. M.

Fig. 4 La Manufacture. Vue perspective.
Bordeaux, Bibliothèque municipale, FB330636101_DP021_015_03.

Les boiseries de l'église décorent depuis lors l'intérieur d'un château médocain. De cet hôpital on a conservé une belle collection, désormais classée, de pots de pharmacie en faïence provenant de la fabrique bordelaise Hustin, ainsi que des registres.

Pendant la tourmente révolutionnaire, l'hospice prend le nom d'Hospice des Enfants Naturels de la Patrie et est placé sous le contrôle d'une commission administrative des hospices (loi du 16 vendémiaire an V), ce qui montre la prise de responsabilité de l'état dans la santé, à l'exemple du ministre Jacques Necker qui avait œuvré dans ce sens quelques années plus tôt. Mais la situation sanitaire devient désastreuse par suite de l'éviction des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Celles-ci reviennent avec l'Empire, lequel officialise la vaccination anti-variolique à partir de 1806 et définit par décret du 19 janvier 1811 les trois classes d'enfants confiés à la charité publique : les enfants trouvés nés de mère et père inconnus et exposés au tour, les enfants abandonnés nés de père et mère connus, mais délaissés, et les orphelins pauvres. Les parents pourront réclamer leur enfant contre remboursement des frais de pension, d'où l'usage dans les registres de rubans à côté de l'état civil pour permettre une identification ultérieure. Malheureusement, la surpopulation, l'insalubrité, la contagion entraînent une telle mortalité que la date du décès de ces nourrissons est le plus souvent apposée après celle de la naissance.

Entre 1811 et 1852, 36 825 enfants sont exposés au tour. Entre 1720 et 1820, le pourcentage des enfants trouvés avait augmenté de 10 à 22% en raison de l'exode rural qui avait amené la population à plus de 110 000 habitants, ce qui est beaucoup pour l'époque, et est lié à l'essor commercial du port de Bordeaux avec les Amériques, les Antilles et l'Afrique¹³.

Le fonctionnement de l'hôpital devient de plus en plus onéreux, bien que les autorités et les notables bordelais acceptent de payer le risque social de l'essor économique de la cité, particulièrement éclatant au siècle des Lumières, comme le révèle encore l'architecture, qui lui a valu le classement à l'Unesco en 2007.

13 Poussou 1983.

◊ Une figure attachante : Jean-Marie Caillau

C'est à cette époque que l'on rencontre la figure attachante de Jean-Marie Caillau (1765-1820), véritable précurseur à Bordeaux de la puériculture¹⁴. Natif de Gaillac et éduqué par les religieux du Tarn, il fit la dure expérience de l'armée révolutionnaire des Pyrénées, décimée par le typhus, avant de se consacrer à partir de 1796 aux maladies des enfants, à leur hygiène, à l'allaitement et à l'éducation avec des conseils aux mères sous forme d'un journal périodique. Il enseigne dès 1801 à l'école Saint Côme et au Collège de chirurgie qui deviennent école de médecine en 1815. L'enseignement est assuré par huit chaires, dont celle de J.M.Caillau pour les maladies des enfants. Il devient le directeur de l'École royale de médecine en même temps que secrétaire de la Société de médecine¹⁵.

Des multiples mémoires de J.M.Caillau, le plus intéressant est le rapport sur la mortalité infantile où, en 1796, sur 196 nourrissons entrés à la Manufacture 145 sont morts, soit 73% ; en 1797 il y eut 132 morts sur 157 entrées, soit 84%. Nous partageons en le lisant l'indignation de J.M.Caillau qui accuse la situation politique, l'impéritie des sages-femmes et des officiers de santé, l'immoralité ; disciple de Rousseau, il propose de combattre l'ignorance en répandant l'instruction.

Pendant le XIX^e siècle le caractère sanitaire de l'établissement s'accentue avec un médecin ordinaire et un adjoint, deux chirurgiens et un adjoint nommés par le préfet. Les nourrices des enfants trouvés et abandonnés sont payées par le département, celles des enfants pauvres par la ville et leur surveillance permet de diminuer la mortalité infantile qui devient inférieure à celle de l'hospice. En 1859, 1143 enfants étaient soignés à l'hôpital, tandis que 3500 étaient placés chez une nourrice extérieure. Pour éviter la contamination des nourrices par la syphilis qui fut si longtemps transmise aux nouveau-nés, une animalerie avec ânesses et chèvres fut aménagée comme dans les autres hôpitaux d'enfants,

14 Battin 2012.

15 Notons à ce propos que l'Ecole royale de médecine s'inscrit dans l'histoire de l'Université bordelaise, laquelle, sans remonter à la période romaine illustrée par Ausone, a été créée au XV^e siècle, par l'archevêque Pey Berland, lors du retour de l'Aquitaine au royaume de France.

et, dès 1848, le bordelais Lamothe utilisa des biberons pour l'allaitement artificiel. Le terme de puériculture apparaît en 1865 et celui de pédiatrie en 1872, signifiant l'autonomie et la spécificité de la médecine des enfants.

◊ *L'hôpital-hospice des Enfants-Assistés*

Après plus de deux siècles de fonctionnement, le vieil hôpital de la Manufacture fut désaffecté en 1881, car il ne correspondait plus aux normes nouvelles, dépendant des travaux de Pasteur.

L'hôpital-hospice des Enfants-Assistés (fig. 5) qui succéda à celui de la Manufacture fonctionna de 1885 à 1990. Il fut inauguré en 1888, ainsi que la Faculté de médecine, par le président Sadi Carnot. Construit sur le cours de l'Argonne, selon les conceptions de Pasteur et de l'ingénieur Eiffel, il comprenait une dizaine de pavillons à trois niveaux, aérés par de hautes fenêtres et réunis par des passerelles métalliques au bâtiment central (fig. 6, 7). On voulait ainsi assurer un isolement et éviter la contagion au temps où sévissaient la diptérie et le redoutable croup, la coqueluche, la tuberculose, la syphilis, les fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, le rhumatisme articulaire aigu et où les teigneux restaient hospitalisés durant des mois, voire des années dans un pavillon particulier.

Il y eut d'abord deux services de médecine, le premier correspondant à la chaire des maladies des enfants était lié à la faculté, le second dépendant des hôpitaux fut illustré par Rousseau Saint-Philippe et Charles Rocaz qui créèrent la pédiatrie sociale à Bordeaux, avec la Fédération des œuvres girondines de protection de l'enfance : en 1922, on comptait déjà 35 consultations de nourrissons, onze crèches, la maison maternelle de Cholet accueillant les jeunes mères démunies et leur enfant, des infirmières visiteuses de secteur et le foyer de l'Assistance publique à Eysinoff, ce qui délivra enfin l'hôpital de la cohabitation dangereuse entre enfants malades et enfants sains provenant de l'Assistance publique ; la préoccupation majeure était de faire baisser la mortalité infantile due aux infections. Rocaz fonda aussi en 1934 la société de médecine infantile de Bordeaux et du Sud-Ouest, qui a été longtemps active.

Fig. 5
Hôpital-hospice des enfants assistés XIX^e siècle.
Bordeaux.
Photo Noémie Battin, 2025.



Fig. 6
Salle 4, infirmerie des crèches.
A. Cavallé photographe.
Début XX^e siècle.
Hôpital des enfants de Bordeaux.
archives.bordeaux-metropole.fr
BORDEAUX 16 Fi 316.



Fig. 7
Bains des infirmeries des crèches.
A. Cavallé photographe.
Début XX^e siècle.
Hôpital des enfants de Bordeaux.
Cartorum réf. 24661.
[Wikimedia Commons](https://commons.wikimedia.org)



◊ *L'essor des disciplines et services en pédiatrie*

Avec l'installation de la faculté mixte de médecine et de pharmacie, place de la Victoire en 1878, succédant à l'ancienne école de médecine, furent créées par le doyen Albert Pitres les premières chaires d'enseignement, dont celle de pédiatrie. Le premier titulaire en 1890 fut André Moussous (1857-1926) connu pour avoir décrit un peu avant Leiner de Vienne l'érythrodermie desquamatrice du nourrisson ; grand chef d'école, auteur de nombreux ouvrages, il était préoccupé également de pédiatrie sociale, puisqu'il est à l'origine du Nid médocain destiné comme l'œuvre Grancher, à soustraire les enfants à la tuberculose maternelle.

Jean-René Cruchet (Bordeaux 1875-1959) fut élève de Moussous et d'Albert Pitres ; son nom est associé à celui de Von Economo pour l'encéphalite léthargique, fléau sévissant chez les soldats de la Grande Guerre. Le mérite de Cruchet est d'avoir identifié chez ces malades le syndrome bradykinétique, dénommé aussi extra-pyramidal ou parkinsonien. Il a beaucoup écrit sur le torticolis spasmodique, les méningites, la mal des aviateurs et fut longtemps rédacteur en chef du *Journal de médecine de Bordeaux*. Titulaire de la chaire de pédiatrie en 1926, il développa la neuro-psychiatrie de l'enfant, créa le premier institut médico-psychologique, encouragea la jeunesse à pratiquer le sport. A 69 ans, à sa retraite, il soutint une thèse de doctorat-es-lettres, *De la méthode en médecine*, imprimée par Delmas en 1942.

Après R. Damade, qui occupa cette chaire seulement de 1943 à 1945, ce fut Andé Fontan qui en devint titulaire de 1945 à 1967, mon maître, dont l'enseignement lumineux et humaniste forma des générations de pédiatres de tous horizons dans le cadre du Certificat d'Etudes Spéciales, dont on peut regretter la suppression. Lui succéda Pierre Verger de 1967 à 1978 qui renoua avec l'orientation neuro-pédiatrique de cette clinique. Le dernier titulaire en fut l'auteur de ces lignes, de 1978 à 1998, qui y ajouta l'endocrinologie pédiatrique et la génétique médicale, disciplines devenues autonomes depuis trois services. En 1978, quand Bordeaux recevait la Société française de pédiatrie, il me revint d'annoncer la disparition à 96 ans de Robert Debré, le fondateur de la pédiatrie moderne et des CHU.

L'existence d'un hôpital d'enfants individualisé et de si ancienne tradition, a peu d'équivalent en France, en dehors de Paris (Necker-Enfants malades, Trousseau et plus récemment Robert Debré) et de quelques capitales régionales, comme Lyon, Marseille, Lille, Nancy et Tours. Ainsi s'explique aussi que la chaire de clinique des maladies chirurgicales de l'enfant ait été la première créée à Bordeaux en France dès 1893 pour Timothée Piéchaud (1893-1905), auquel succéda Jean-Henri-Maurice Denucé (1906-1924), fils du doyen Paul Denucé, qui, ayant prévu le grand développement qu'elle aurait, fit ajouter l'orthopédie à la clinique chirurgicale infantile. Ce fut la première chaire en France réunissant ces deux activités¹⁶.



Fig. 8 Clinique d'orthopédie. A. Cavaillé photographe. - [1916 ?].
Hôpital des enfants de Bordeaux. archives.bordeaux-metropole.fr BORDEAUX 16 Fi 296.

L'orthopédie (fig. 8) fit de grands progrès avec Henri-Louis Rocher (1924-1943), de réputation internationale. Après Etienne Loubat (1944-1952), le dernier titulaire fut Louis Pouyanne (Orthez de Béarn 1906- Bordeaux 2002) qui resta à

¹⁶ Denucé créa avec le parisien Kirmisson la Société française d'orthopédie et sa réputation fut telle qu'il lui fut demandé d'amputer la jambe de Sarah Bernhardt en 1915, à la clinique privée Saint Augustin (fondée par E.J. Moure, le premier titulaire de la chaire ORL, pour opérer le roi d'Espagne Alphonse XIII).

l'hôpital des Enfants pendant dix ans avant de diriger de 1960 à 1971 le centre de Traumatologie à l'hôpital Pellegrin. Rocher avait obtenu d'ouvrir à l'hôpital des Enfants une section d'orthopédie adulte, terme consacré par l'usage, malgré un abus de langage, comme dire orthopédie infantile est une tautologie. Avec René Letac, surtout Robert Geneste et Jean-Louis Honton, il est juste de rappeler le rôle tenu par Jacques Lasserre (1922-1973) trop tôt disparu, mais qui a initié la plupart des contemporains à la chirurgie du nouveau-né et des malformations.

Très tôt, autour de ce noyau médico-chirurgical, se développèrent les services de spécialités, passage obligé pour nombre de chefs de services avant d'accéder à la chaire correspondant à leur spécialité. Ainsi, l'ophtalmologie infantile créée en 1894 par le dynamique Félix Lagrange fut illustrée par Louis Corcelle. L'oto-rhino-laryngologie inaugurée par Brindel en 1913 fut développée ensuite par Philip, Barraud, Desponts, Berger et Pinson. La dermatologie infantile doit sa naissance en 1919 à Georges Petges, suivi de Leuret, Le Coulant, Texier et Sourreil. La stomatologie fut ajoutée en 1920.

Le service d'électro-radiologie fut fondé par cet autre pionnier qu'était Jean-Alban Bergonié (1889-1893) qui créa le premier centre anticancéreux, portant son nom, avant d'être emporté par le mal des rayons. Se développèrent parallèlement les laboratoires de biologie, de parasitologie et de chimie.

Agrégé de pédiatrie et de génétique médicale en 1966, chef de service hospitalier en 1967, j'obtins du directeur général Maurice Rochaix¹⁷ l'ouverture et la direction du laboratoire de cytogénétique et de diagnostic prénatal, outil nécessaire au développement de la génétique médicale, dont beaucoup ne mesuraient pas alors la place qu'elle prendrait.

Le secteur de kinésithérapie, appelé maintenant psycho-motricité, ne naquit pas de rien, mais prit la relève de ce qui fut initialement un service de massage et de gymnastique médicale, dirigé de 1904 à 1930 par Joseph Gourdon, pionnier de la rééducation, comme complément et soins de suite aux opérations orthopédiques.

¹⁷ Docteur en droit, inspecteur général des affaires sociales et fondateur de la Revue d'histoire des hôpitaux, Maurice Rochaix a été avec le préfet Doustain et le professeur Henri Bricaud, le fondateur du CHU à Bordeaux.

Dans cet historique, il convient de mentionner aussi la formation des puéricultrices, commencée avec le docteur E. Cadenaule en 1917 et la création en 1947 de l'école de puériculture du CHR, à laquelle nous devons la qualité de nos équipes soignantes.

Dans les années 1960, dans cet hôpital, en raison d'une épidémie de poliomyélite, qui, grâce à la vaccination, fut la dernière, naquirent la réanimation avec l'assistance respiratoire aux poliomyélitiques, aux coquelucheux, la néonatalogie et la réanimation des nouveau-nés et prématurés avec Claude Martin, le lactarium ouvert en 1951, la biberonnerie, la cuisine diététique¹⁸. Le secteur neurologique et d'hygiène mentale créé par P. Verger s'est transformé ultérieurement en CAMPS. Le centre Abadie, construit sur l'emplacement du pavillon des diphtériques, permit de 1955 à 1978 d'avoir à proximité les services d'électroencéphalographie et de neuro-chirurgie, les départements d'anesthésiologie et le Samu. Ne doivent pas être oubliés le jardin d'enfants et l'école à l'hôpital, enfin le service d'urgence qui ne cessa de grandir pour répondre aux besoins de la population.

L'année 1967 vit le départ des Filles de la Charité après trois siècles de dévouement sans limites aux enfants malades. Elles furent remplacées par les puéricultrices qui furent d'authentiques soignantes, formées dans ce but. S'ouvrit alors une nouvelle ère, après l'éviction des fléaux épidémiques, celle d'une pédiatrie moderne se différenciant en de multiples spécialités, grâce à la réforme hospitalo-universitaire. Cet hôpital fut sans cesse amélioré au niveau du plateau technique, des consultations, des conditions d'hospitalisation avec des chambres mère-enfant, l'hospitalisation de jour programmée qui fut un grand progrès, enfin le service d'urgence, qui ne cessa d'augmenter le nombre de consultations.

¹⁸ Les services diététiques sont présents dans les hôpitaux avec proposition de menus pour les patients, un véritable leurre, tant cette nourriture coupe l'appétit, avec des fruits durs comme la pierre, alors que les cuisiniers sont aptes à réaliser des mets excellents, quand l'administration le veut !

◊ *Et aujourd'hui....*

Toutefois, l'architecture de cet hôpital ne correspondait plus aux temps nouveaux, son isolement par rapport au CHU devenait un handicap, si bien qu'il fut décidé de transférer l'hôpital d'enfants sur le site de Pellegrin, le deuxième en France par le nombre de lits, qui offre un plateau technique performant et un décloisonnement favorable aux échanges entre disciplines. La proximité de l'Université est un atout supplémentaire. Issue en 1970 de l'ancienne faculté mixte de médecine et pharmacie, elle regroupe toutes les activités de santé en y adjoignant les sciences humaines, les laboratoires de recherche Inserm, le CNRS. Le choix du nom de Victor Segalen pour Bordeaux II signifia l'ouverture sur le monde voulue par ce médecin aux multiples facettes, issu de l'École de santé navale.

Dans un environnement aussi favorable aux échanges et conforté par un passé aussi riche, jalonné de telles figures de proue, l'école pédiatrique bordelaise avec ses équipes actuelles, jeunes et dynamiques, trouve assurément un nouvel élan¹⁹.

¹⁹ En 2015, l'Université de Bordeaux s'est reconstituée en regroupant les sciences (BXI), la santé (BXII), le droit (BXIV), à défaut des sciences humaines.

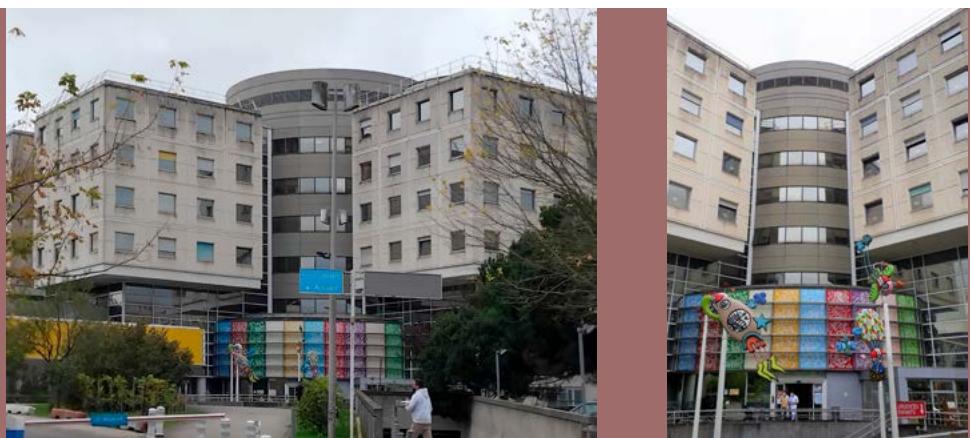


Fig. 9 L'hôpital des enfants sur le site Pellegrin. Photo Caroline Battin, 2025.

Fig. 9 bis Détail-entrée de l'hôpital des enfants. *CHU de Bordeaux, hôpital Pellegrin, décoration de Jofo, 2020. Wikimedia Commons (https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b7/Entr%C3%A9e%C3%A9e_h%C3%B4pital_des_enfants_de_Bordeaux%2C_d%C3%A9coration_de_Jofo.jpg)*

AUTEUR

◊ **Jacques Battin,**

Membre de l'Académie nationale de médecine,
Président d'honneur de la Société française d'histoire de la médecine,
Docteur-es-lettres.

BIBLIOGRAPHIE

Archives Bordeaux-métropole

Archives départementales

Archives des hôpitaux de Bordeaux

◊ **Battin** Jacques, « Les hôpitaux d'enfants à Bordeaux, trois siècles d'histoire », in *Histoires de médecine d'hier et d'aujourd'hui*, tome I, Paris, éd. Glyphe, 2020, p.307- 317.

◊ **Battin** Jacques, « Un précurseur de la pédiatrie à Bordeaux, Jean-Marie Caillau (1765-1820) », in: *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, N°5, 2004. Les enfants trouvés et l'hôpital de la Manufacture à Bordeaux (1689-1880) p. 111-136. DOI : <https://doi.org/10.3406/rhbg.2004.1452> | www.persee.fr/doc/rhbg_0242-6838_2004_num_5_1_1452

◊ **Barry** Stéphane, « Les débuts de l'hôpital de la Manufacture de Bordeaux : l'accueil des enfants trouvés par une structure d'accueil non spécialisée (1658-1720) », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, N°5, 2004, Les enfants trouvés et l'hôpital de la Manufacture à Bordeaux (1689-1880), p.137-143. DOI : <https://doi.org/10.3406/rhbg.2004.1453> | www.persee.fr/doc/rhbg_0242-6838_2004_num_5_1_1453

◊ **Cadoret** Anne, De «l'enfant trouvé» à «l'enfant assisté», *Études rurales*, n°107-108, 1987, p. 195-213 [2021]. DOI : <https://doi.org/10.3406/rural.1987.3211> | www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1987_num_107_1_3211

◊ **Gaulleur** Ernest, *Histoire du Collège de Guyenne*, Paris, 1874, p. 565-568 : « *Jugement rendu par Michel de Montaigne et les jurats de Bordeaux avec un règlement pour les enfants exposés* », *pièce justificative n° 14*.

◊ **Hervieu** Henri, *Inventaire-Sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790 de Bordeaux*, Paris, P. Dupont, 1885. <https://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/files/original/b614346b74dfcaf716d5e8dd9a797e2ad68ccab2b.pdf>

◊ **Hoerni** Bernard, *80 réflexions sur la médecine*, Paris Doin, 1989.

◊ **Lasserre** Charles, Depuis longtemps oublié, l'hôpital de la Manufacture et des enfants trouvés à Bordeaux, *Bordeaux médical*, 1968, p. 61-84.

◊ **Legros** Alain, *Lettres de Montaigne* privées et officielles (lettre n° 3), MONLOE : *Montaigne à l'œuvre* (transcription et analyse [03/09/2013]). Bibliothèques Virtuelles Humanistes, CESR, Université de Tours. <https://montaigne.univ-tours.fr/lettres/> Consulté le 31 octobre 2025.

◊ **Poussou** Jean-Pierre, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, J. Touzot, 1983.

POURQUOI UNE SALLE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL AU NOM DE FULBERT BERTON ?

Hervé Watier

Des cartes postales anciennes de l'Hospice général (hôpital Bretonneau) font état d'une « Salle 14 » également dénommée « Salle Berton ». Pourquoi ce nom ?

◊ *Dénomination des salles de l'Hospice général en 1919*

Le 8 septembre 1919, la Commission administrative de l'Hospice général décide de remplacer les numéros des salles communes de l'hôpital par des noms propres dont la liste est arrêtée le 1^{er} décembre suivant¹. Tous les noms choisis sont ceux de médecins, chirurgiens ou aliénistes tourangeaux célèbres : Pierre Bretonneau (1778-1862), Armand Trousseau (1801-1867), Michel Duclos (1822-1900), Hippolyte Thomas (1837-1899), Jacques Joseph Moreau de Tours (1804-1884), Louis Charcellay (1809-1893), Henri Barnsby (1869-1919), Félix Herpin (1812-1894) et Saturnin Thomas (1803-1877). Une exception cependant pour la salle 14 (Fig. 1 et Fig. 2) dans le service de chirurgie des voies urinaires du Dr. Paul Guillaume-Louis (1878-1957), qui avait proposé la dénomination de Berton¹. Dans sa thèse², Romaric Nouat signale brièvement cette dénomination, sans s'interroger sur ce choix.

1 Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL- H dépôt 4 /L 53), Registre des délibérations 1916-1921. Salles Bretonneau, Trousseau et Duclos dans le service de médecine clinique ; salles Hippolyte Thomas, Moreau de Tours et Charcellay dans le service de médecine hospitalière ; salle Henri Barnsby dans le service de chirurgie gynécologique ; salle Berton dans le service de chirurgie des voies urinaires ; salle Herpin dans le service de chirurgie obstétricale ; salle Saturnin Thomas dans le service de chirurgie ophtalmologique.

2 Nouat 2016.

13 - TOURS — L'Hospice général - Pavillon de Chirurgie - Salle 14 J. V.



34 TOURS (I.-et-L.) — Hospice Général - Service de Chirurgie - Salle 14^h - A. B.

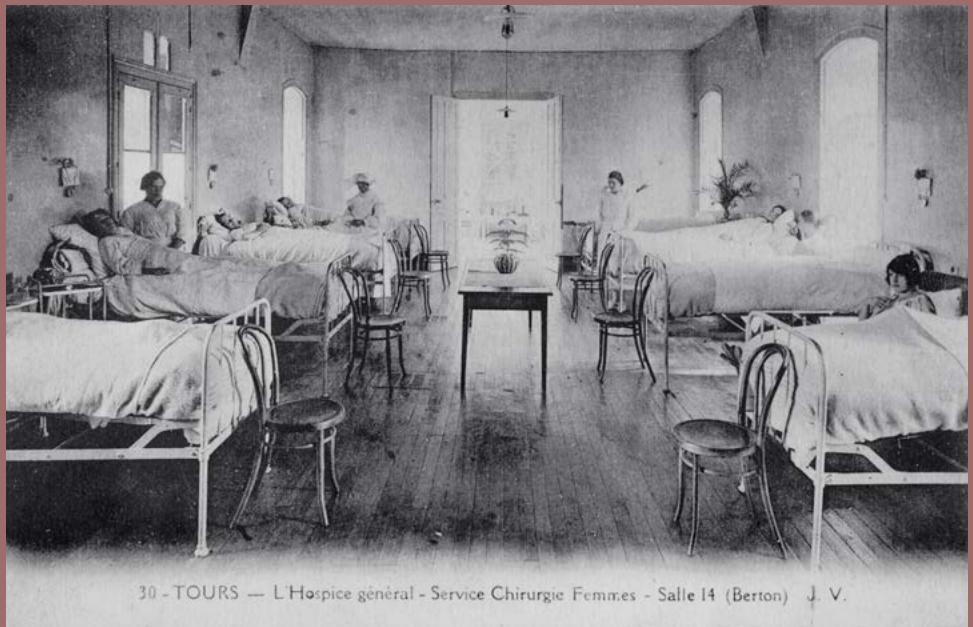
Figure 1. Cartes postales anciennes du pavillon et de la salle 14 de l'Hospice général avant 1919.

Fonds Watier de la Bibliothèque Émile-Aron (S007 et R050), Faculté de Médecine de Tours. ©Daniel Bourry.

Ce pavillon de chirurgie était l'une des ailes de ce qui est devenu plus tard le quadrilatère, à l'emplacement de l'actuel B3 (Information François Berge, adjoint à la direction du patrimoine du CHU).



23. - TOURS. - L'Hospice général: - Service de Chirurgie, Salle 14 Berton. - J. V.



30 - TOURS — L'Hospice général - Service Chirurgie Femmes - Salle 14 (Berton) J. V.

Figure 2. Cartes postales anciennes de la salle 14 de l'Hospice général devenue salle Berton après 1919.
Fonds Watier de la Bibliothèque Émile-Aron (R051 et R035), Faculté de Médecine de Tours. ©Daniel Bourry.

◊ Qui est Fulbert Berton ?

Maurice Fulbert Berton, né à Ligueil le 30 novembre 1889, est le fils d'Alexandre Berton, négociant en grains, et de Marie Raguin³. Son père décède tragiquement en 1901 alors qu'il a tout juste 11 ans. Il part faire toutes ses études secondaires à l'Institution Saint-Louis de Saumur, obtient son baccalauréat en 1908, effectue son année préparatoire (PCB) aux Facultés Catholiques d'Angers, et intègre l'École de médecine et de pharmacie de Tours à la rentrée 1909⁴. En octobre 1910, il est reçu au concours d'externat de l'Hospice général de Tours, prend ses fonctions d'externe rétribué⁵, et se retrouve interne suppléant ; l'année suivante, il est reçu au concours d'internat de l'Hospice général, et prend son poste pour deux ans (1911-1913) (fig. 3)⁶.

3 ADIL, 6NUM8/130/01, naissances de la commune de Ligueil de 1875 à 1899. <https://archives.touraine.fr/ark:/37621/r82lztcnxnd/d13f033e-2ddd-4aeb-bade-68cd0ec6e0d3>

4 ADIL, H dépôt 4/K 200. Dossiers des personnels, des externes et des internes de l'Hospice général nés en 1889.

5 ADIL, H dépôt 4/L 51. Registre des délibérations 1909-1912 de la Commission administrative

6 Livre d'Or de l'École de médecine et de pharmacie de Tours 1914-1918, Tours, 1921 (BU Émile-Aron, Faculté de médecine de Tours).

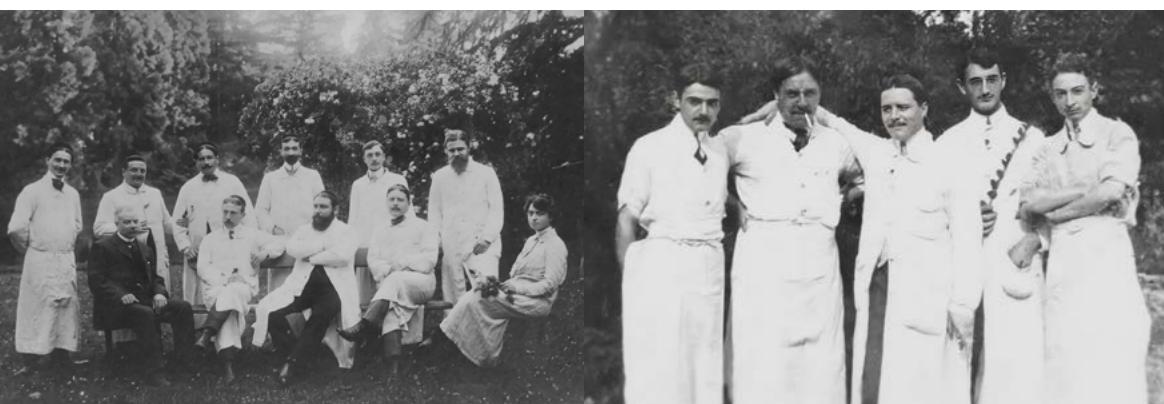


Figure 3. Fulbert Berton étudiant et interne à Tours (1909-1913).

À gauche, promotion 1911-1912 de l'École de médecine de Tours. Berton est le quatrième assis en partant de la gauche. La plupart des autres personnes ne sont pas identifiées, à l'exception de Charles Frénéhard (1887-1957), premier debout à gauche, de Pierre Loizillon (1866-1921), probablement surveillant à l'Ecole de médecine, premier assis à gauche, et de Jeanne Tixier-Lemaître (1885-1975), étudiante en médecine, première assise à droite (Fonds ancien de la Bibliothèque Émile-Aron de la Faculté de médecine de Tours). À droite, personnel médical à l'Hospice général vers 1912. Fulbert Berton est au milieu ; les personnes qui l'entourent ne sont pas identifiées (Collection Yves André, avec son aimable autorisation ©Daniel Bourry).

N'ayant pu obtenir de troisième sursis d'incorporation⁷, il est appelé au service militaire et arrive le 8 octobre 1913 au 66^e régiment d'infanterie à la caserne Beaumont à Tours. Au moment de la mobilisation générale d'août 1914, il est donc déjà sous les drapeaux. N'ayant pas encore soutenu sa thèse, il a le grade de médecin auxiliaire, puis de médecin aide-major de 2^e classe en 1915⁷. Pour son comportement courageux au chevet des blessés sous le feu de l'ennemi, la Médaille militaire lui est décernée en juin 1915. Blessé le 22 septembre 1915 à la limite du Pas-de-Calais et de la Somme par un éclat d'obus reçu dans la cuisse, il reste quelques temps à l'arrière du front. Il est envoyé en mission en Tunisie en février 1916 (fig.4). Il y reçoit la médaille des épidémies, puis part en Serbie où il reçoit la Croix de l'ordre de Saint-Sava. Il repart sur le front à la fin de 1916 avec le 66^e RI et côtoie les alliés américains (fig. 5). Affecté au 33^e régiment d'artillerie comme médecin aide-major de 1^{ère} classe, il participe avec son régiment à la deuxième bataille de la Marne, est grièvement blessé le 18 juillet à la ferme de l'Enfer à Mareuil-en-Brie (plaie lombaire par éclat d'obus) et décède des suites de ses blessures moins de deux heures plus tard à la ferme de Monthibaut, sur la commune d'Orbais-l'Abbaye⁸. Avant de mourir, il reçoit la Légion d'honneur⁹. Il avait déjà la Croix de Guerre avec étoile de vermeil et deux palmes (cinq citations)(fig. 3)¹⁰. Son nom figure sur le monument aux morts de l'École de médecine de Tours (avec le prénom Maurice, alors que son prénom d'usage était Fulbert), aux côtés des vingt-huit autres anciens élèves de l'École morts pour la Patrie, dont deux enseignants¹¹.

7 ADIL, IR765, fiches matricules de la classe 1889 dans la subdivision du Blanc, fiche n°1367 <https://archives.touraine.fr/ark:/37621/cr803q4fln9z/56d45a70-6957-4c74-a375-5b40d29025d0>

8 Pour cet historique, cf. notes 6 et 7.

9 Archives nationales LH/215/43. <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/31801>

10 Cf. notes 6 et 7.

11 Watier 2023.

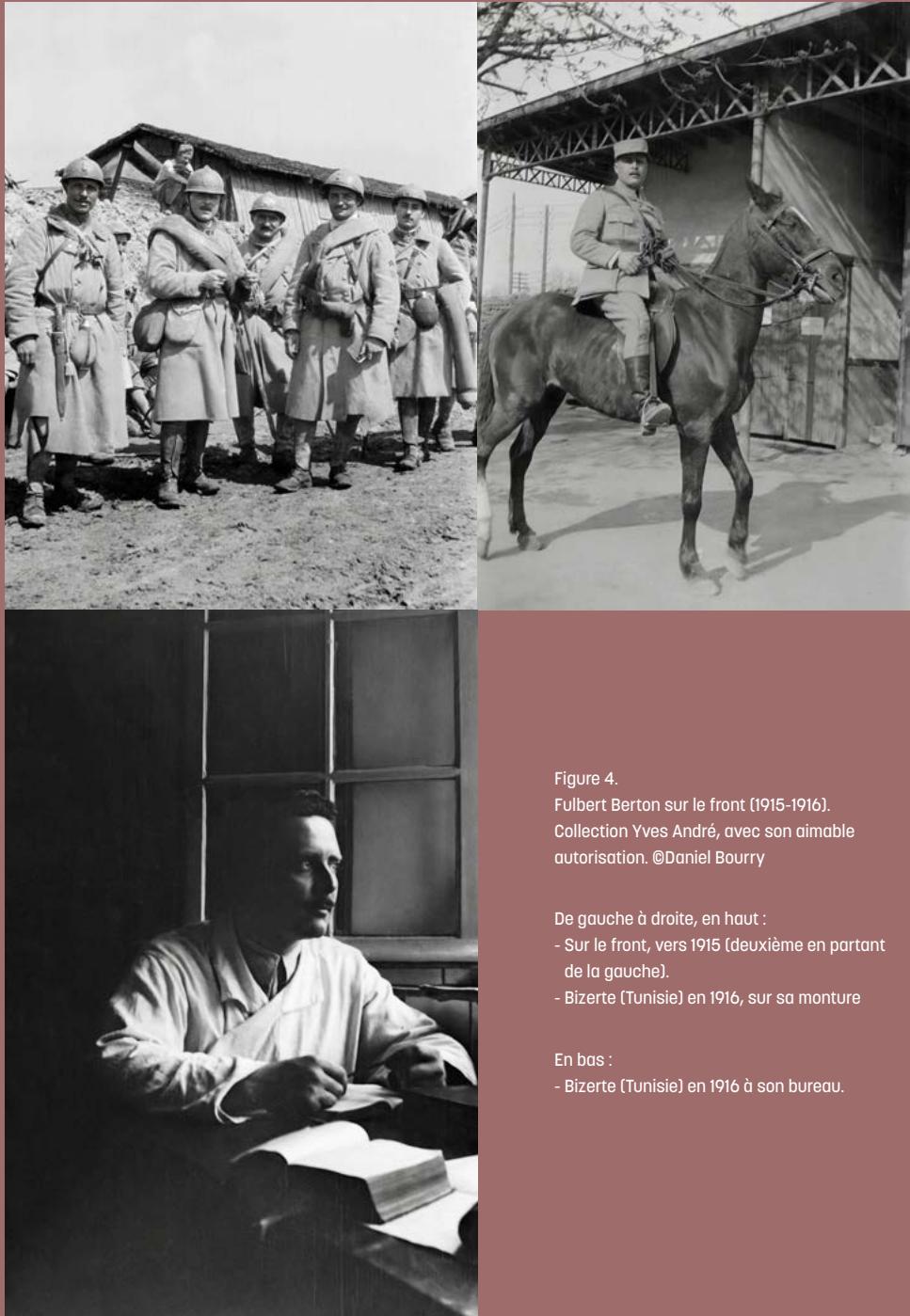


Figure 4.

Fulbert Berton sur le front (1915-1916).
Collection Yves André, avec son aimable
autorisation. ©Daniel Bourry

De gauche à droite, en haut :
- Sur le front, vers 1915 (deuxième en partant
de la gauche).
- Bizerte (Tunisie) en 1916, sur sa monture

En bas :
- Bizerte (Tunisie) en 1916 à son bureau.

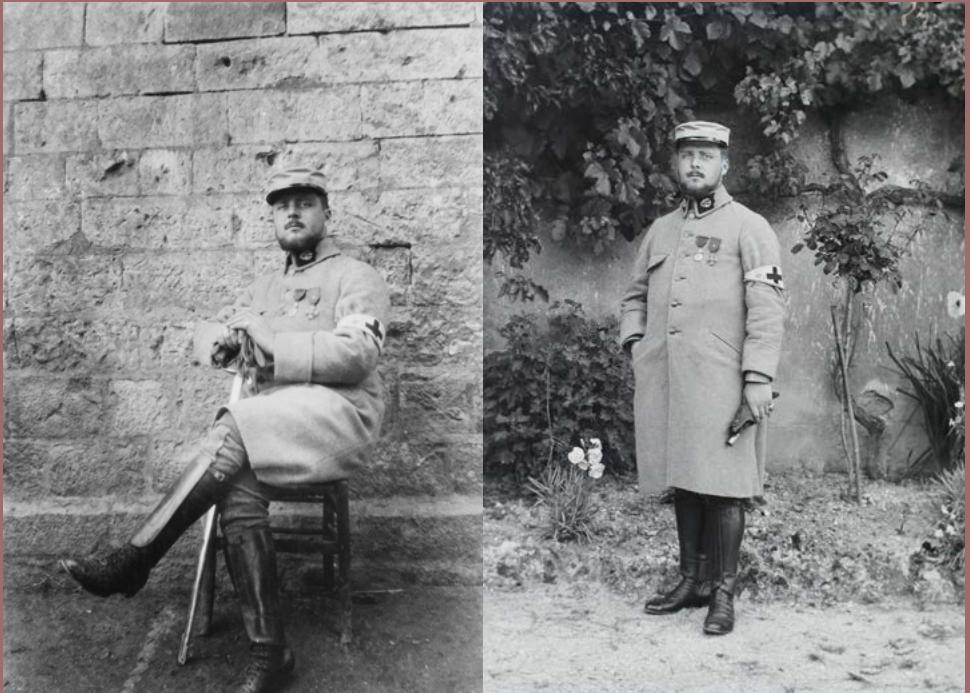


Figure 5.

Fulbert Berton en 1917.
Collection Yves André, avec son aimable
autorisation. ©Daniel Bourry

En haut : à Ligueil en permission en 1917.

En bas : à Craonne dans une casemate à
côté du Dr. Nicolas Nastitch (1881-?), médecin
d'origine serbe, peut-être en 1917.

❖ Pourquoi le Dr. Paul Guillaume-Louis a-t-il proposé le nom de Fulbert Berton ?

À cette époque, Guillaume-Louis n'est pas encore professeur à l'École de médecine (il l'est à partir de 1924), ni son directeur (de 1928 à 1947), ni président du Conseil Général d'Indre-et-Loire (à partir de 1946). C'est un jeune chirurgien (fig.6) qui, lui-même, revient du front. À l'inauguration du monument aux morts en 1921, il fait un discours en tant que représentant de l'Union nationale des combattants¹² ; c'est donc probablement aussi à ce titre qu'il a proposé le nom de Fulbert Berton, ainsi d'ailleurs que le nom d'Henri Barnsby, ancien élève, ancien professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine et ancien chirurgien de l'Hospice général, lui aussi mort pour la France. Deux noms donc, celui d'un enseignant, et celui d'un simple élève pour illustrer le sacrifice la jeune génération.

Pourquoi donc Fulbert Berton et non l'un des vingt-cinq autres élèves de l'École morts pour la Patrie, dont beaucoup sont passés par l'Hospice général¹³ ? Le parcours de Fulbert Berton ne semble pas croiser la route de Paul Guillaume-Louis, ni avant-guerre dans le civil, ni pendant le conflit. Le Dr. Guillaume-Louis semble donc avoir effectué son choix sur des éléments très factuels. Fulbert Berton est peut-être l'un des rares anciens internes de l'hôpital mais surtout, d'après le Livre d'Or de l'École de médecine, Fulbert Berton est parmi ceux qui ont reçu le plus de citations et surtout celui qui, de loin, a été le plus décoré.

12 *Livre d'or, op. cit.* (note 6) ; Watier, art. cit. (note 12).

13 C'est la question que nous nous sommes posée après avoir retrouvé des membres de sa famille. Bien que décédé célibataire et sans descendance, Fulbert Berton a laissé un souvenir très vivace chez les descendants de sa sœur Marie-Louise (1891-1985) qui avait épousé Roger Gillet (1889-1926), propriétaire-exploitant des fours à chaux de Ligueil et meilleur ami de Fulbert. La famille a toujours cultivé le souvenir de ce jeune médecin apprécié de tous et volontiers jovial. De nombreux documents ont été conservés dans la famille, ou déposés aux Archives municipales de Tours.

En janvier 1920, Guillaume-Louis demande à la Commission administrative de l'autoriser à désigner l'autre salle de son service du nom de Paul Chauvin (1895-1916), lui aussi mort pour la France et ancien externe de l'Hospice général. Présenté comme une forme de rééquilibrage – un ancien interne et un ancien externe, « qui tous deux furent des braves » –, cette demande était plus vraisemblablement d'ordre diplomatique, car Paul Chauvin était le neveu du Pr. Édouard Meunier (1855-1929) ! Fulbert Berton disposait de beaucoup moins de soutiens mais Guillaume-Louis avait su détecter le parcours militaire assez exceptionnel de cet ancien interne, dont il voulait conserver la mémoire en dénommant ainsi la salle 14.



Figure 6. Paul Guillaume-Louis vers 1909 dans le Dictionnaire biographique illustré d'Indre-et-Loire.
Fonds Watier de la Bibliothèque Émile-Aron (F053), Faculté de Médecine de Tours. ©Daniel Bourry.

AUTEUR

❖ Hervé Watier,

Professeur d'immunologie-praticien hospitalier, Faculté de médecine et CHU, Tours

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à Martine Augouvernaire de la Direction des bibliothèques et des archives à l'Université de Tours sur qui je peux toujours compter, à Lydiane Gueit-Montchal, conservatrice et directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire qui m'a facilité la tâche, à Daniel Bourry du SID'com de l'Université de Tours qui réussit toujours à transformer de piètre images anciennes en remarquables documents numériques, à François Berge, adjoint à la direction du patrimoine du CHU, qui a localisé la salle 14, à Mme Véronique Bonneau de l'Université Catholique de l'Ouest qui a relancé l'enquête sur Fulbert Berton, à Madame Caroline Tessier de la mairie de Ligueil pour m'avoir fait entrer en contact avec la famille de Fulbert Berton, à Madame Marie-Hélène Gillet, petite-nièce de Fulbert Berton, pour les nombreux échanges et les nombreux documents qu'elle a bien voulu mettre à notre disposition et, pour terminer, à Monsieur Yves André, petit-neveu de Fulbert Berton, pour le prêt des clichés, des négatifs et des plaques photographiques qu'il nous a autorisés à reproduire.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Tours (AMT)

Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL)

Archives nationales

Livre d'Or de l'École de médecine et de pharmacie de Tours 1914-1918, Tours, 1921.

❖ **Nouat** Romaric, *Le Service de santé aux Armées dans la 9^e région militaire durant la Première Guerre mondiale*. Thèse de doctorat en histoire contemporaine, Tours 2016.

❖ **Watier** Hervé, Les dessous du monument aux morts 1914-1918 de l'École de médecine et de pharmacie de Tours. Communication à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine, 18 janvier 2023 (article à paraître).

mai 2026

PROCHAIN NUMÉRO

LE CORPS SYMPTÔME.

À PROPOS DE

NADJA D'ANDRÉ BRETON

DOSSIERS PRÉCÉDENTS

- n° 1 | Du nu à l'écorthé,
- n° 2 | Alfred Velpeau (1795-1867) et son temps,
- n° 3 | La fabrique du corps féminin,
- n° 4 | Anatole Félix Ledouble et les leçons d'anatomie,
- n° 5 | Médecins aliénistes de Touraine,
- n° 6 | L'anatomie du cœur, entre texte et images.

ÉCOLE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

